Histoire et généalogie des Limousins

D'ONTE SES

D'OÙ ES-TU ?

**La revue du
Cercle de généalogie et d'histoire des
Marchois et Limousins**

n° 25 - printemps-été 2022 - 44e année

Sommaire

D'ONTE SES n° 25 - Printemps-été 2022

AVANT PROPOS
Alain Pérel ..... page 4

LA PRÉVÔTÉ DE VEIX (CORRÈZE)
Bernard Combastel ..... page 7

HABITAT ET ARCHITECTURE EN MONTAGNE LIMOUSINE DEPUIS 1700 : NOS MAISONS, TÉMOINS DE NOTRE HISTOIRE
Michèle Montel ..... page 16

1790 : LES PREMIERS ÉLUS AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-VIENNE. 1RE PARTIE
Jean-Marie Ruthon ..... page 24

MARIE BROUSSOLLES ET PIERRE FREYGEFOND. DEUX GÉNÉALOGIES EN PAYS DE BRIVE
Dominique Lecointre-Montagne ..... page 36

PARTIR À LYON : L'OPTION DE QUATRE FRÈRES MAÇONS BUGEACOIS
Alain Pérel ..... page 54

DISLOCATION PAR LA GRANDE GUERRE D'UNE COLONIE DE PAPETIERS LIMOUSINS ÉTABLIE EN PICARDIE. 1RE PARTIE
Jean-Claude Frölich ..... page 71

CRIME, SCANDALE ET POLÉMIQUE AU CŒUR DES ANNÉES FOLLES : RETOUR SUR L'AFFAIRE BARATAUD
Philippe Grandcoing ..... page 81

1940-1945. LA RÉSISTANCE DANS LA RÉGION DE SAINT-JUNIEN. 1RE PARTIE
Jean-Claude Frölich ..... page 90

· LA COLLECTION DES HORS-SÉRIES
· BULLETIN D'ADHÉSION / ABONNEMENT

Avant-propos

Alain Pérel

Arpenter tous les couloirs du temps

Après d'intenses séquences commémoratives (Premier et Second Empire, Commune) lors des numéros précédents, *D'Onte Ses* n'a pas identifié pour 2022 d'événement multicentenaire susceptible d'être mis en exergue et décliné en Limousin.

Il n'importe, l'espace de nos investigations historiques et généalogiques est à peu près illimité : la plupart des auteurs de ce numéro ont finalement contribué chacun à leur manière à construire un vaste champ thématique, dédié aux rapports de nos prédécesseurs à leurs terroirs, à leurs ancrages, leurs mutations sociales, à la nécessité parfois ressentie de partir, peut-être sans retour : mais le rappel du pays natal reste souvent le plus fort.

Deux de leurs collègues n'ont pas oublié pas pour autant des moments emblématiques de notre épopée nationale, et apportent connaissances et réflexions sur la Révolution et la Résistance haut-viennoises.

L'étude finale met en évidence le retentissement d'un fait divers aux multiples facettes, et la façon dont il alimente les antagonismes sociétaux et politiques limougeauds à la fin des années vingt.

Histoires de nos terroirs. Partir, revenir.

Bernard Combastel a adopté un nouvel angle d'étude de sa commune de prédilection, Veix en Corrèze. Un obscur représentant de la famille de Ves fait don à l'abbaye d'Uzerche, au 11e siècle, de plusieurs de ses possessions dans les Monédières : cette seigneurie ecclésiastique va dominer la vie de la paroisse pour sept ou huit siècles. La Révolution bouleverse la donne avec la vente de biens devenus nationaux qui suscite l'appropriation des terres par des lignées bourgeoises. Le 19e siècle verra enfin d'anciens métayers parvenir à racheter peu à peu la propriété de leur outil de travail.

Poussons plus au nord de la Montagne Limousine : Michèle Montel, à l'exemple de la commune de Gioux en Creuse, exploite la carte de Cassini et le cadastre napoléonien pour illustrer la structuration du bâti et de l'habitat, en interaction avec les milieux naturels, les paysages, les modes de vie et d'exploitation de la terre. Des architectures-types peuvent être identifiées : nos maçons migrants ont même contribué à un modèle architectural spécifique. L'étude historique de sa maison familiale lui permet enfin de décliner ces caractéristiques locales et de les mettre en lien avec les lignées familiales qui l'ont occupée.

En Pays de Brive cette fois, Dominique Lecointre-Montagne nous ouvre le grand livre des branches ascendantes de ses deux arrières-grands-parents corréziens : voici d'abord des lignées familiales d'agriculteurs des plus classiques. L'une d'elles quitte la terre à la fin du 19e siècle pour s'adonner non loin de là au commerce dans la cité briviste. Mais plus avant, des familles de la bourgeoisie rurale, alliées à des avocats et à des notaires, se sont fondues progressivement dans les lignées paysannes, au fil du temps et des mariages. Et d'autres ancêtres *Espagnols* vont partir tenter leur chance à Cadix avant de revenir au pays.

Jean-Claude Frölich avait évoqué dans le numéro 19 de notre revue l'aventure d'une colonie de papetiers saint-juniauds partant exercer leur métier à Evergnicourt (Aisne). Il rend compte ici de la tragédie qu'ils vivent avec la Grande Guerre : l'occupation allemande, la reconstruction après l'Armistice, mais aussi le retour en Limousin pour certains. Les travaux de l'auteur ont également permis la constitution d'un des douze cabinets de curiosités conçus en 2019 lors de l'exposition à Limoges pour les 40 ans du cercle. Une prochaine revue restituera les destins individuels d'un certain nombre de ces papetiers pendant le conflit.

Les quatre oncles de mon arrière-grand-mère quittent leur village natal du Monteil à Bugeat (Corrèze) peu avant 1890 pour se fixer à Lyon. Leur parcours s'inscrit parfaitement dans le cursus des maçons de la Montagne Limousine en cette fin de 19e siècle et dans l'histoire de la construction de la métropole rhodanienne. Ils connaîtront la réussite au bout de l'effort. Leur attachement au pays, leur soutien actif aux générations suivantes ont laissé des empreintes profondes dans la mémoire collective de leurs descendants. Des différends familiaux et un drame survenu en 1944 mettront fin à la belle entreprise, mais une société lyonnaise de BTP contribue encore aujourd'hui à perpétuer le souvenir de ces constructeurs.

Entrée de la Haute-Vienne en Révolution

La Révolution française est le sujet de prédilection de Jean-Marie Ruthon dans ses écrits pour *D'Onte Ses*. En cette année 1790, le Roi est encore considéré comme le Père de la Nation, mais départements et districts ont remplacé l'enchevêtrement des divisions administratives de l'Ancien Régime. Nous sommes encore loin du suffrage universel, mais nos premiers élus du Conseil général de la Haute-Vienne en 1790 méritaient d'être mieux connus. En ces débuts révolutionnaires, nos représentants étaient des bourgeois modérés. La plupart sauront, parfois en se faisant oublier, franchir sans encombre les événements des années 1793-1794 et poursuivre leurs activités politiques jusque sous l'Empire.

Résister

Les maquisards limousins ont été parmi les plus actifs de France. Nul ne conteste l'hommage qui doit être rendu à ces hommes courageux qui ont œuvré pour la libération du pays : les dossiers individuels d'homologation de services établis après la guerre témoignent de leurs faits d'armes. Il n'empêche que, nonobstant tout leur mérite, certains des acteurs ont pu quelque peu déformer ou embellir le déroulement des événements et leur contribution personnelle. Les derniers acteurs ont disparu, il est maintenant possible de rouvrir les dossiers en totale objectivité. Jean-Claude Frölich s'est attaché à scruter les zones d'ombre entourant les rôles effectifs d'un certain nombre de maquisards saint-juniauds.

Limoges, insolite et sulfureuse

Philippe Grandcoing décrypte un fait divers qui secoue notre cité-capitale en 1928 : « un double meurtre au parfum de mystère et de scandale ». Tous les ingrédients d'une instruction et d'un procès explosifs sont réunis : la personnalité et les mœurs de Charles Barataud, l'accusé, et d'une des victimes ; les origines sociales opposées des protagonistes ; l'appropriation de l'événement par les parties prenantes aux antagonismes politiques locaux, et notamment le Parti communiste, relayées par leurs instances nationales ; le passé sulfureux d'un témoin à charge. Les travaux de l'auteur donnent ici un accès insolite au Limoges interlope des *Années folles.*

Alain Pérel

La prévôté de Veix (Corrèze)

Bernard Combastel

L'auteur : Bernard Combastel a passé son enfance à Veix, dans le village d'Allogne. Il a cherché à comprendre l'environnement économique et humain dans lequel ont vécu ses ancêtres, et, dans le but de faire partager ses trouvailles, a publié plusieurs articles dans *D'Onte Ses* :

N° 7 – Étude du patronyme JARRIGE de la Renaudie à Chaumeil et à Tulle.

N° 14 – Le cahier de chansons de Louis Masmonteil.

N° 20 – La paroisse de Veix au 18e siècle au travers de l'état des fonds.

N° 21 – On ne badine pas avec l'amour.

N° 22 – Moulins et meuniers à Veix en Corrèze.

N° 24 – À propos du blason de la commune de Veix.

Résumé : La prévôté[1] de Veix, mense de l'abbé d'Uzerche, qui se révèle à nous par des documents d'archives et des travaux d'érudits, est une seigneurie qui a coexisté, entre le 11e siècle et la Révolution française, avec la paroisse placée sous l'autorité spirituelle du curé. Dans cet article nous proposons au lecteur de découvrir[2] quelques-unes de ses traces qui balisent un chemin multiséculaire, et, comment un siècle et demi plus tard les pratiques de cette époque sont totalement tombées dans l'oubli.

Les origines de la prévôté

L'histoire de la prévôté de Veix commence très vraisemblablement autour du 11e siècle lorsque la famille de Ves fait don[3] d'un certain nombre de ses possessions à l'abbaye d'Uzerche, à savoir ses droits sur l'église et quatre manses, *Juillac*, *las Charal, El Bordet* et *Briat*. C'est ainsi qu'une partie de la paroisse de Veix va devenir la mense de l'abbé d'Uzerche qui y sera prévôt d'une seigneurie avec juridiction et maison forte.

D'après Jean-Baptiste Champeval, un prieuré des moines d'Uzerche existe à Veix sous le vocable de St Salvy[4] en 1285. En 1346 le pape Clément VI permet à Guy Roger, abbé d'Uzerche, d'affermer son prieuré de Ves appartenant totalement à sa mense, pour en faire servir trois ans les revenus à l'exonération des dettes de son monastère[5]. Nous ne savons pas de quelle époque date la construction de la maison forte, le château, mais c'est dans l'une de ses chambres que Guichard de Comborn, abbé d'Uzerche, fait son testament en 1459.
L'histoire de la prévôté est marquée par les guerres de religions dont plusieurs épisodes se déroulent à Veix[6]. L'abbé Laborde a décrit le légendaire incendie de la forêt des Monédières allumé en 1575 sur ordre de Louis de Pompadour, baron de Treignac, pour déloger les Huguenots. Incendie qui aurait détruit de nombreux villages, endommageant l'église et le château. Sans pouvoir, faute de preuves,

1 Prieuré ou prévôté suivant les auteurs.

2 Ou de compléter des informations déjà publiées dans *D'Onte Ses* n°24 : *À propos du blason de la commune de Veix* page 29 ; en effet cette redondance est nécessaire à la compréhension de chacun de ces deux articles.

3 Cartulaire d'Uzerche, (CU 336, 406, 408, 412) par J.B. Champeval ; source : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1120156.textelmage

4 *Le bas-limousin seigneurial et religieux* p 105.

5 Jean Vinatier, *Veix dans les Monédières*, p 72.

6 Ibid.

entrer dans le débat sur la réalité historique de ce récit, nous retiendrons simplement que le château, incendié à nouveau en 1581, a pâti à plusieurs reprises des guerres de religions et que, depuis, seule l'aile sud serait habitable.
En 1585, Raoul Dubert abbé d'Uzerche et prévôt de Veix depuis 1554, est parrain de la nouvelle cloche de l'église, probablement installée en remplacement de celle qui aurait, dit-on, fondu dans l'incendie. Le blason de son successeur, François de la Forestie (mort en 1617), est adopté par la commune de Veix le 14 avril 1986 : « d'or à une forêt de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or »[7].

7 Voir *D'Onte Ses* n°24, page 29.

Autour du 17e siècle

Comme nous allons le constater dans ce chapitre, la prévôté s'étend sur une partie de la paroisse de Veix depuis de très nombreuses années, mais aussi sur des paroisses voisines. Aux Archives départementales de la Corrèze, sous la côte H/46, sont conservés quelques documents concernant des litiges à propos du paiement de la rente seigneuriale due au prévôt de Veix sur la période 1625-1689, dont voici un extrait daté de 1625 :

Copie de la reconnaissance des tenanciers[1] de Triviaux au profit de l'abbé d'Uzerche, passée au château de Veix en 1554

« Sachent tous à qui il appartiendra que par-devant moi notaire royal soussigné et témoins ci-après nommés, personnellement établi Me Jean Besse notaire royal procureur de la prévôté de veix comme procureur exprès de révérend père Me Raoul Dubert abbé de l'abbaye de St-Pierre d'Uzerche et prévôt dudit prévôté de Veix, membre dépendant d'icelle ...
… les dits (tenanciers) de Triviaux de leur gré et volonté ont reconnu tenir et leurs prédécesseurs avoir tenu dudit seigneur absent, mais le dit Besse pour lui stipulant et acceptant comme seigneur foncier justicier et direct, savoir le mas et village de Triviaux avec ses dépendances, avec *le moulin bladaret* étant en celui-ci et pêcherie pour recevoir l'eau nécessaire pour faire moudre ledit moulin[2] seulement sans y pouvoir faire de dérivation ni tenir poisson, lequel village est situé en la paroisse de Veix, se confrontant avec les appartenances des villages de Magnoux, Feix, Fromonteil, la Goutte, brousse, puy Madranges, le bois de Monédière du seigneur de Treignac avec ses autres confrontations et à cause de cela devoir chaque an audit seigneur deux sextiers froment, soixante cinq sextiers hemine seigle, trente trois sextiers avoine de la mesure de Veix, cinquante sols tournois en deniers, cinq gelines, une charrette et trois paires de bœufs de vinade pour conduire le vin dudit seigneur lorsque le voudra faire porter en la dite maison de Veix, faire le guet en la maison forte de Veix, ou payer le droit à cause de ce dû suivant les ordonnances royaux, venir habiller leurs draps au moulin «gaucheret» (baneret) dudit seigneur, faire les services, journaux, exploits et corvées accoutumées et comme les autres hommes dudit seigneur ont coutume de faire suivant les arrêts et reconnaissances anciennes de ladite prévôté, payables les bleds chacun an a chacune fête de st Yrieyx en août au grenier dudit seigneur et au lieu de Veix, l'argent à la Saint-martin d'hiver, et les gélines à noël, les guets, vinade et services comme est de coutume. À laquelle reconnaissance ledit Besse les a reçus sauf les droits dudit seigneur et de l'autrui et sans division de rente, et avec ce lesdits de Triviaux ont promis n'avoir aucun autre en sieur foncier, justicier, et direct dudit village sus confronté ...

… Signé à l'original Balesme notaire royal

Chadourne notaire Royal et garde cedes de feu Balesme vivant notaire Royal »

L'orthographe et la ponctuation actuelle ont été restituées, ainsi que quelques mots traduits.

1 Il s'agit de bourgeois, propriétaires de biens cultivés par des métayers, ainsi que de quelques propriétaires-exploitants.

2 Voir *D'Onte Ses* n°22, page 79.

Nicole Lemaitre[8] qui analyse le livre de raison de la famille des Terrade, notaires à Freysselines (paroisse de Chaumeil), évoque à de nombreuses reprises la prévôté de Veix à propos des rentes seigneuriales et de la justice :

« - Une partie de ces champs froids et bruyère communes de Freysselines semble libre de tous droits, ne dépendant que de « la Terrade » tandis que l'autre est dans la « feudalité et directe justice du seigneur prevost de Veys » et donc sujette à la rente seigneuriale. (page72)

- Serment de Pierre Terrade devant Étienne Grandchamp, lieutenant de la prévôté de Veix, le 28 septembre 1596, dans l'église. (p. 116 - cote 2F18)

- Pierre Grandchamp, issu lui-même d'une famille de notaires, était juge de Veix et lieutenant de la juridiction de Treignac, au début du 17e siècle. (p. 108, note 42)

- Rente annuelle vers 1615 : le village de Freysselines doit payer en mesures de Veix, 45 setiers de seigle, 5 d'avoine, 45 sous, 6 gélines, (et fournir) 5 bœufs et une charrette pour la vinade. (p. 136)

- Pour chacune des années 1670 et 1671 rentes dues par le village de Freysselines : seigle, 13 septiers 3 quartes, avoine 6 esminaulx, argent 12 sols, vinade 55 sols 9 deniers, géline 1, journal 2 sols 4 deniers, guet 1... » (p. 371)

Ainsi les possessions de l'abbé d'Uzerche s'étendent jusqu'à Freysselines, ce qui est aussi confirmé en 1770 par le document ci-contre, passé devant Chadenier notaire royal, dans lequel sieur Barthélémy Feugeas, bourgeois, habitant du village de Freysselines[9], a émancipé judiciairement son fils aîné sr Jean Léonard « par acte de la juridiction de Veix ».

Dans une transaction[10] du 14 mars 1669, passée entre les sieurs Issac et Barthélémy Deganis, devant Me Chadenier notaire royal, est cité « feu me estienne deganis vivant advocat en la cour de parlement de bourdx, juge de la juridiction de prevostée de veys, oncle des parties ».

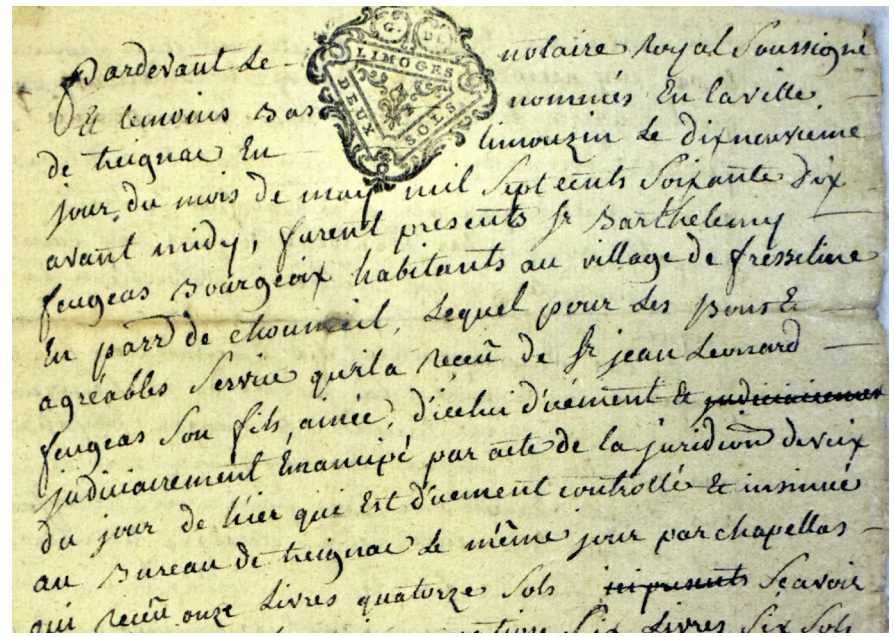
AD19, cote E 3104.

8 *Le Scribe et le Mage*. Nicole Lemaitre. Musée du Pays d'Ussel, 2000.

9 Il a épousé Françoise Terrade de Freysselines en 1739 à Chaumeil.

10 AD 19 - cote E 2579.

L'abbé d'Uzerche est dit *seigneur foncier* de biens situés près du village d'Allogne, lors d'une vente passée au Lonzac le 15 décembre 1699 devant Doulhat[11], entre Léonard Fremonteil et sieur Jacques Chadourne[12] notaire royal à Treignac. À ce titre il perçoit une rente annuelle de trois quartes de seigle, mesure de veys, pour une superficie d'un peu plus de treize sesterées (3,3 hectares) en nature de terre, buge et pâture.

Au 18e siècle

Les relevés de l'État des Fonds de la paroisse de Veix[13] établis en 1743 nous indiquent par l'article n°14 l'état du château et la valeur des rentes perçues par le prévôt :
Ils nous dévoilent la physionomie de cette paroisse agricole dont l'économie est basée sur l'activité des laboureurs et l'élevage des moutons, avec 21 % de la superficie en terres, 10 % en prés, 42 % en landes et seulement 3 % en forêts.

La Révolution et la prévôté

Le décret du 2 novembre 1789 de l'assemblée constituante déclare que les biens du clergé sont « mis à la disposition de la Nation », celui du 19 décembre crée les assignats gagés sur leur vente. Le décret du 14 mai 1790 organise la mise en vente des biens et des rentes lors d'enchères publiques tenues dans les chefs-lieux de districts. Les adjudicataires seront tenus de payer 12 % du montant de l'adjudication sous quinzaine et le solde par pactes annuels en 12 ans. Après des tergiversations et le refus de morceler les grands domaines ce seront surtout les bourgeois, plus solvables, qui pourront se porter acquéreurs.

La mise à prix

La première phase de l'opération consiste en la description de la rente due dans chaque tènement et son évaluation par un expert en fonction du cours des denrées. Le montant de la rente annuelle est converti en capital (20 fois la rente, et parfois arrondi). C'est la valeur de cette estimation qui servira de base aux enchères.

Biens dans la paroisse de Veix :
5 prés et 2 terres mis à prix 5 475 livres (voir ci-après).

Rentes dans la paroisse de Chaumeil :
Freysselines* : seigle 45 setiers, avoine 5 setiers, argent 45 sols, 6 gelines[14],

Rentes dans la paroisse de Lestards :
Coyssat : seigle 25 setiers 3 quartes, avoine 4 setiers et demi, estimées et mises à prix 1 455 l.
Nespoux* : seigle 60 setiers, avoine 40 setiers, argent 4 livres 13 sols, 6 gelines[15]
(*) *ne figurent pas dans la vente décrite ci-dessus.*

ART 14 Le Bourg sieur Le Prevost 34 séterées et 29 perches
Prevost de Veyx proprietaire des fonds dont le detail est cy apres.
Une vieille masure de Château

« Par contrat du 14 juillet 1759 les revenus de la prevosté sont affermés 2 100 lt à la veuve Farges et son fils demeurant à Treignac. Suivant le memoire enregistre au bureau general de la taille … sont affermes à Léonard Lefevre de Mouriolles dem(eurant) à Treignac ainsi que les rentes et dimes appartenant au sieur abbé … de Veyx par le bail de 1588
Les dits héritages sont jouis par les Sieurs Cirieyx et Nicollet fermiers du dit prieuré au bail de 2 100 lt l'exedant etant en rentes et dixmes ».

11 AD 19 - cote E 3119.

12 Notaire 1649-1685. La famille Chadourne est encore propriétaire à Allogne en 1743, Léonard Fremonteil habite le village du Fromonteil.

13 AD 19 – cote EDEP 281/CC1 - Voir *D'Onte Ses* n°20 pour la description de la paroisse.

14 Nicole Lemaitre : *Le Scribe et le Mage.*

15 Suivant reconnaissance de 1554 et 1625, AD19 : cote H/46.

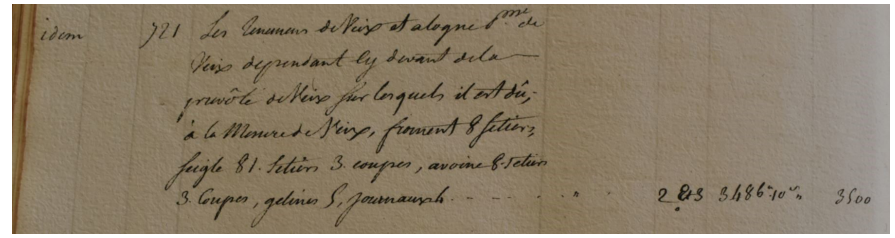

Exemple : AD 19, cote Q/34.

Rentes sur les tènements dans la paroisse de Veix :
- **Veix et Allogne**[1] **:** froment 8 setiers, seigle 81 setiers 3 coupes, avoine 8 setiers 3 coupes, gelines 5, journaux 4, évaluées 3 486 livres 10 sous, et mises à prix 3 500 livres
- **Pommiers :** froment 7 coupes, seigle 47 setiers, avoine 8 setiers 2 eminaux, argent 1 livre 5 sous 7 deniers, gelines 2, journaux 3, évaluées et mises à prix 1 955 livres 1 sou.
- **Lacombe :** seigle 37 setiers 4 coupes, avoine 6 setiers 2 eminaux, argent 14 sous, gelines 3, journaux 2, évaluées 1 520 livres et mises à prix, conjointement avec celles de Pommiers, 3 500 livres 2 sous 6 deniers.
- **Lasmaix :** froment 7 setiers 3 quartes, seigle 72 setiers 6 coupes, avoine 23 setiers, argent 3 livres 10 sous, gelines 4, journaux 2, estimées et mises à prix 3 548 livres 5 sous.
- **Triviaux :** froment 2 setiers, seigle 65 setiers 6 coupes, avoine 33 setiers, argent 2 livres 10 sous, gelines 5, journaux 1, évaluées 3 552 livres 10 sous et mises à prix 3552 livres.
- **Laval :** froment 6 coupes, seigle 32 setiers 6 coupes, avoine 10 setiers, argent 1 livre 1 sou 6 deniers, gelines 2, journaux 2, estimées et mises à prix 1516 livres.
- **Sérilhac :** seigle 15 setiers, avoine 3 setiers, argent 15 sous, estimées et mises à prix 627 livres.
- **Moulin de Laval :** seigle 10 setiers, argent 1 livre 6 deniers, beurre 20 livres, estimées et mises à prix 440 livres 10 sous
- **La Forêt :** 2 setiers eymine, mal ventilés, renvoyé à plus tard.

1 Voir annexe : exemple de procès-verbal d'adjudication.

Rentes dans la paroisse de St-Hilaire-les-Courbes :
Denoix : estimées le 2 mai à 1 428 livres et vendues le 2 juillet 1791.

Remarques :
- La rente du tènement de Triviaux est bien « annuelle et perpétuelle » puisque, hormis la conversion en argent d'un *journal*[16], elle est identique à celle de 1554.
- Les rentes dues à la prévôté par une partie la paroisse de Veix sont donc évaluées à un total de, froment : 18 setiers, seigle : 361 setiers 1 coupe[17], avoine : 91 setiers 3 coupes, gélines : 21, journaux : 14, beurre : 20 livres, argent : 12 livres 16 sous 5 deniers.
- Les mesures sont dites de Veix, or *10 setiers mesure de Veix font 8 setiers mesure de Tulle*[18]. La capacité de ce dernier étant de 41,52 litres : le setier mesure de Veix contient donc 33,2 litres, soit environ 25 kg de seigle. Les fermiers de la prévôté recevaient donc chaque année près de 12 tonnes de grains de la part des habitants des divers tènements de la paroisse.

Les acquéreurs

La première séance du 30 avril 1791 ayant été infructueuse, la vente est renvoyée au 25 mai. Lors des enchères publiques des 25 et 26 mai, les rentes de plusieurs tènements de la prévôté sont adjugées à la valeur de leur mise à prix.

16 Corvée de 1 jour de travail.

17 1 setier = 2 eymines = 4 quartes = 12 coupes.

18 Nicole Lemaitre : *le Scribe et le Mage,* p. 369.

Paroisse de Veix :
Veix et Allogne : à Joseph Grandchamp de Cueille, Léonard Bouliere, JB Senut, Jacques Rondet d'Affieux, Jean Bourdarias, François Bonnefont, Pierre Magnoux, Baptiste Segurel, Léonarde Dupuy et Léonard Lamere son mari, Étienne Duteil du petit sérilhac.
Lacombe et Pommiers : à Joseph Philippe Chaveribiere, Léonard Bouliere, JB Senut, Étienne Duteil et Léonard Lamere.
Lasmaix : à Antoine Mayadoux, Jean Farge et Jean Croisille.
Triviaux : à Jean Besse, Léonard Laval, Jean Ribiere, Michel Tronche, Michel Laval, Pardoux Magnoux et Léonard Grandchamp.
Laval : à Joseph Anne Gimel d'Auliac, Michel Lafon, JB Froumonteil.
Sérilhac : à Joseph Anne Gimel d'Auliac.
Moulin de Laval : à Gabriel Magnaval.

Paroisse de St-Hilaire-les-Courbes, Denoix : à Sr Léonard Grandchamp docteur en médecine à Tulle (1428 livres).

Paroisse de Lestards, Coyssat : à Jean Baptiste Faure des Faurias chirurgien à Treignac.

Trois petits lots agricoles de Veix sont vendus le 17 avril 1791 :
- 1 pré, adjugé pour 1120 livres à sr Joseph Grandchamp de Cueille,
- 2 prés, adjugés pour 2475 livres à Étienne Magniaval,
- 2 prés et 2 terres, adjugés pour 1800 livres à sr Grandchamp de Cueille.

Remarques :
- Selon Jean Vinatier, d'autres rentes ecclésiastiques sont vendues : les rentes sur le tènement du Naud qui dépend de la prévôté de Chamboulive pour 3390 livres à Leynia de Chassaigne ; les rentes sur le tènement du pont dépendant de l'abbé d'Aubazine pour 161 livres à Chavant et Rouveix.
- Joseph-Anne Grandchamp de Cueille est administrateur du district. En 1743 le curé de Veix, Jean-Baptiste Grandchamp (1687-1752), a auprès de lui son frère, chirurgien, qui est fermier de deux domaines. Tous ces Grandchamp, depuis le 17e siècle, appartiennent à diverses branches issues de la famille des Grandchamp de Cueille, médecins ou hommes de loi.
- Il faut noter que trois autres villages de la paroisse ne sont pas cités et, de ce fait, ne semblent pas appartenir à la prévôté. Ils jouissaient déjà de conditions particulières en 1743 : Cors, 70 ha, propriété de la Dlle Meynard, affermée par sr Grandchamp est cultivé par un métayer ; le Fromonteil, dont la plus grande partie (66 ha) appartient à la famille Fromonteil qui l'exploite ; les Borderies, 165 ha, appartiennent à sr Lafon du Majubert et sont cultivées par trois métayers.

La fin de la prévôté

La Révolution française a supprimé les privilèges et, par la confiscation puis la vente des biens de la prévôté, a mis fin à la rente seigneuriale sans changer fondamentalement ici ni la propriété, ni le travail de la terre. Confrontée à un monde qui évolue autour d'elle mais isolée de son tapage au creux des Monédières, il faudra du temps pour que, se libérant lentement de l'emprise d'un passé multiséculaire, la jeune commune de Veix amorce un virage vers le futur.

Le siècle suivant voit les bourgeois se séparer progressivement de leurs biens agricoles, permettant à d'anciens métayers de s'approprier leur outil de travail. Devenus propriétaires ils sont alors confrontés à son développement, puis à sa transmission à l'un de leurs enfants. Les enfants évincés, ou simplement plus aventureux, partent tenter leur chance à la ville comme terrassiers, cochers, nourrices, bonnes à tout faire…Aussi vers la fin du 19e siècle la population de Veix a-t-elle atteint son apogée. Les jeunes issus de la commune vont désormais se fixer ailleurs, les naissances s'y raréfient, la population vieillit et décroît inexorablement. Mais c'est 1914 qui marque le véritable tournant[19] par la dramatique saignée qu'elle inflige à la jeunesse paysanne : sur une population d'un peu plus de 500 habitants, 26 noms de soldats Morts pour la France figurent sur le monument communal. Une génération plus tard, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale[20] et avec le début de la mécanisation, l'agriculture se transforme radicalement : l'élevage des bovins remplace celui des ovins et la sylviculture des résineux s'installe durablement dans le paysage. C'est sans doute là que se situe la rupture définitive avec le passé !

Aujourd'hui l'économie de la commune s'appuie sur trois piliers, l'élevage, la sylviculture et le tourisme, au sein d'un territoire où les acteurs sont devenus conscients de la nécessité de respecter et de valoriser les espaces naturels. Le tourisme est en plein essor, que ce soit au travers du VTT, du trail ou du parapente avec les aménagements du site de la Monédière, des chemins de randonnée, du chemin de Saint-Jacques de Compostelle, du camping, des gîtes d'étape, des gîtes à la ferme… Autrefois exclusivement agricole, la commune de Veix est devenue un territoire de sport nature.

Grâce à une politique active de la municipalité et à la qualité de la vie dans ce petit territoire lové au cœur des Monédières, la chute de la population est enrayée, des néoruraux s'installent, de nouvelles activités se développent, des maisons se construisent, des enfants naissent, la commune rajeunie a trouvé un souffle nouveau. L'arrivée de la fibre concomitante avec celle de la pandémie qui s'est abattue sur nous au printemps 2020 suscite un regain d'intérêt pour la campagne et ouvre d'autres perspectives. La faible densité de population, perçue il y a peu comme un désastre, est devenue synonyme de liberté.
À présent les habitants de Veix qui ont oublié jusqu'à l'existence même de la prévôté peuvent se tourner vers un autre avenir !

Bernard Combastel

19 Le cadastre de 1913 donne sensiblement la même structure agricole que l'état des fonds, y compris les communaux.

20 *Notes personnelles* : Mes grands-parents maternels ont fait construire en 1935-1936 une grange étable pouvant accueillir 8 à 10 vaches. Chez nous, dans ma petite enfance, l'araire était depuis longtemps abandonnée au profit de la charrue à bras et du brabant, nous avions une faucheuse pour les foins et les moissons, mais les vaches constituaient le seul moyen de traction avant l'arrivée du premier tracteur vers le milieu des années 50. La ferme disposait d'une égreneuse pour battre les blés et d'un concasseur pour moudre les grains, mus par un moteur à essence. On parlait parfois de prix en sous. Enfin, ultime survivance du métayage, il se trouvait facilement des foins ou du bois « à faire à moitié » !

SOURCES

Bibliographie

Blasons de la Corrèze et de ses communes, Robert Merceron.

Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze, J.B. Champeval.

Dictionnaire historique et archéologique des paroisses du diocèse de Tulle, Abbé J.B. Poulbrière

Le Bas-Limousin seigneurial et religieux, J.B. Champeval.

Le Scribe et le Mage, Nicole Lemaitre. Musée du Pays d'Ussel, 2000.

Nobiliaire du diocèse et généralité de Limoges, Abbé Joseph Nadaud.

Veix dans les Monédières, Jean Vinatier.

Documents d'archives : Archives départementales de la Corrèze

Prévôté de Veix 1625, source : AD 19, cote H/46.

Relevés de l'état des fonds de la paroisse de Veix, source : AD19, cote EDEP 281/CC1.

Vente des bien nationaux, source : AD 19, cote Q/11 – Q/34 – Q/60.

Recherches en ligne

Gallica : http://gallica.bnf.fr/

Wikipédia : http://fr.wikipedia.org/

ANNEXE

Exemple de procès-verbal d'adjudication Source : AD 19, cote Q/60, n° 248

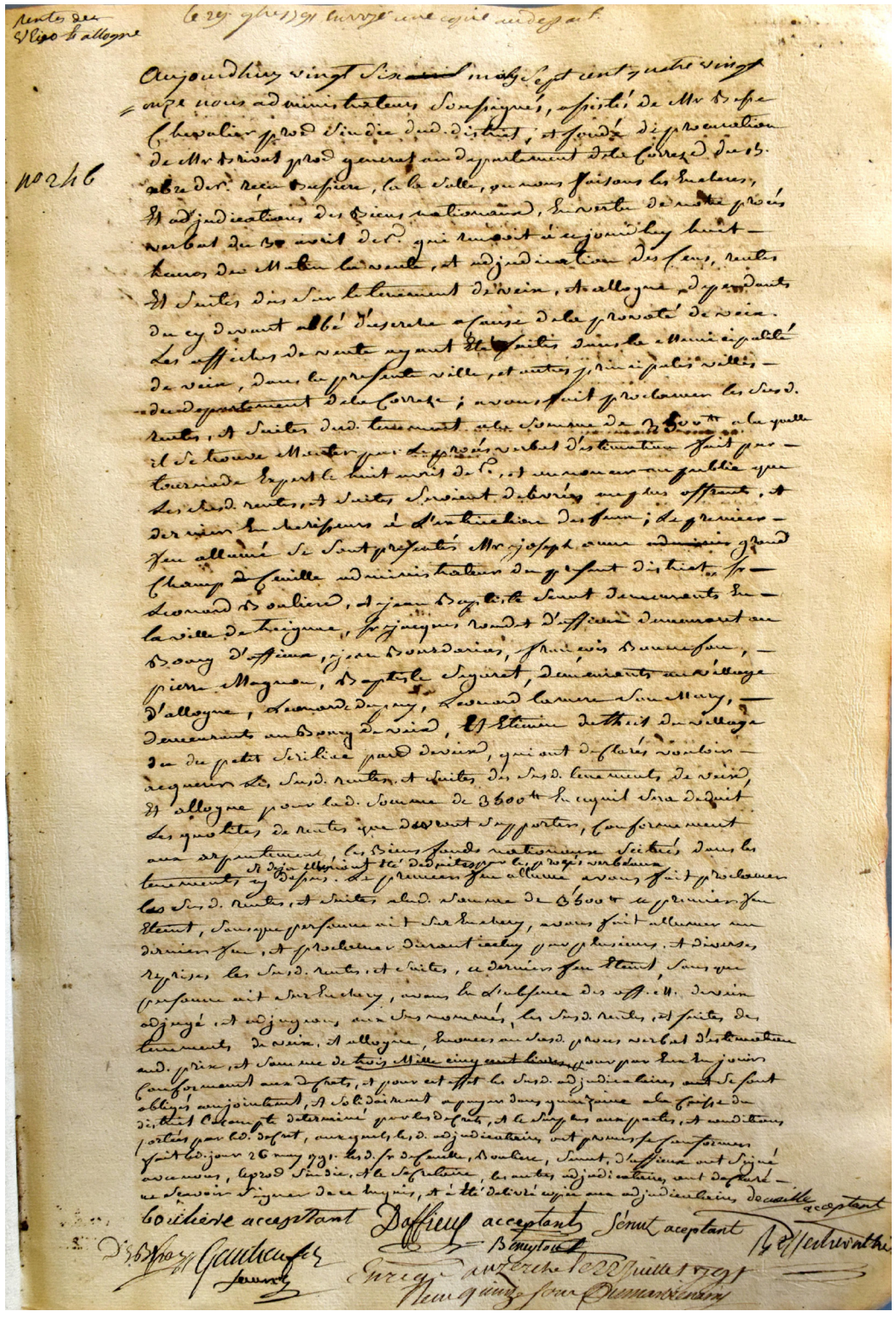

Rentes de Veix et Allogne *le 29 9bre ay envoyé une copie aud part.*

N° 246

aujourdhuy 26 may (mil) sept cent quatre vingt onze nous administrateurs soussignés, assistés de Mr Bessechevalier procureur sindic dud. district, et fondé de procuration de Mr Brival proc général au departement de la Correze du 13 nbre der. reçu Busiere, en la salle, ou nous faisons les encheres et adjudication des biens nationaux, en vertu de notre procès verbal du 30 avril der. qui renvoit à aujourdhuy huit heures du matin la vente et adjudication des cens, rentes et suites dus sur le tenement de veix, et allogne dépendants du cy devant abbé d'userche a cause de la prevoté de veix. Les affiches de vente ayant ete faites dans la municipalité de veix, dans la présente ville, et autres principales villes du departement de la Correze; avons fait proclamer les susd. rentes et suites dud. tenement a la somme de 3500 lt a laquelle il se trouve monter par le proces verbal d'estimation fait par tournade expert le huit avril de ce, et annoncer au public que les susd rentes, et suites seraient délivrées au plus offrant, et dernier encherisseur à l'extinction des feux; le premier feu allumé se sont presentés Mr joseph anne grandchamp de cueille administrateur du present district, sr leonard bouliere, et jean baptiste senut demeurant en la ville de treignac, sr jacques rondet d'affieux demeurant au bourg d'affieux, jean bourdarias, françois bonnefon, pierre magnou, baptiste segurel demeurants au village d'allogne, leonarde dupuy, leonard lamere son mary, demeurants au bourg de veix, et etienne duteil du village du petit seriliac par de veix, qui ont déclarés vouloir acquerir les susd. rentes et suites des susd. tenements de veix et allogne pour lad. somme de 3500 lt, en ce qu'il sera deduit les quotites de rentes que devront supporter, conformement aux arpentements, les biens fonds nationaux situes dans les tenements, et déjà avaient ete deduites par les proces verbaux cy dessus. Le premier feu allume avons fait proclamer les susd. rentes, et suites a la somme de 3500 lt le premier feu eteint, sans que personne ait surenchery, avons fait allumer un denier feu, et proclamer durant iceluy par plusieurs, a diverses reprises les susd. rentes, et suites, ce dernier feu eteint sans que personne ait surenchery, avons en l'absence des officiers de veix adjugé et adjugeons aux susnommés les susd. rentes et suites des tenements de veix, et allogne, ennoncees au sud. proces verbal d'estimation aud. prix, et somme de trois mille cinq cent livres, pour par eux en jouir conformement aux decrets, et pour cet effet les susd. ajudicataires ont se sont obligés conjointement et solidairement a payer dans quinzaine a la caisse du district le compte déterminé par les decrets, et le surplus aux pactes, et conditions portées par led. decret, auquels lesd. adjudicataires ont promis se conformer fait led. jour 26 may 1791 led. sr de cueille, bouliere, senut, d'affieux, ont signé avec nous, le proc sindic et le secretaire, les autres adjudicataires ont declaré ne scavoir signer de ce enquis, et a été delivre copie aux adjudicataires de cueille acceptant

bouliere acceptant *Daffieux acceptant* *Senut acceptant*
Beneyton *Debessas* *Bessechevallier*

Habitat et architecture en Montagne Limousine depuis 1700 : nos maisons, témoins de notre histoire

Michèle Montel



Ferme datée du 4e quart du 18e siècle.

L'auteure : Michèle Montel est adhérente au Cghml. Sa branche maternelle est issue de Gioux, commune du pays sud-creusois, aux confins de la Corrèze. La rénovation d'une ferme familiale, les recherches pour établir sa généalogie et compléter ses archives, l'ont conduite à s'intéresser à l'évolution de l'habitat de cette région et à la reconstitution du cadre de vie de nos ancêtres.

Résumé : le regard du généalogiste parcourant la Montagne Limousine est inévitablement attiré par les anciennes maisons et fermes, qu'elles soient toujours habitées par la même famille perpétuant l'exploitation familiale, ou rénovées pour une utilisation saisonnière, ou encore laissées tristement à l'abandon. Leur évolution nous raconte notre propre histoire. Reconstituer leurs transformations est une tâche passionnante, mais demande beaucoup de persévérance car les sources fiables sont rares et difficiles à appréhender. Mais cette recherche nous révèle de précieux renseignements sur la vie de nos ancêtres, leurs habitudes et le contexte social et économique dans lequel ils évoluaient.

Je me suis limitée ici aux villages et à l'architecture des fermes, des maisons et de leurs annexes situées sur la Montagne Limousine, c'est-à-dire essentiellement à la vie rurale et à la période commençant autour de 1700, époque où ont été construites les premières fermes et maisons en pierres de granite encore visibles de nos jours.

Périmètre de la Montagne Limousine

Le découpage administratif existant avant la Révolution et perdurant de nos jours définit comme suit les contours de la Montagne : au nord, les cantons de Royère, Gentioux, Crocq et la Courtine (actuel département de la Creuse), au sud les cantons de Treignac, Bugeat, Meymac, Sornac, Eygurande et Égletons (actuelle Corrèze) et Eymoutiers (Haute-Vienne), soit 11 cantons. Dans ce périmètre, l'altitude est comprise entre 400 et 1 000 m.



Extrait de la carte de Cassini.



Cadastre Napoléonien - Village de Poulain (Gioux)

L'Habitat et le paysage

Pour apprécier la structure de l'habitat et le cadre de la vie rurale à la fin du 17e siècle nous disposons des sources suivantes : les terriers[1], les actes notariés, les inventaires après décès. Il s'agit là des seuls documents officiels existant à cette époque et qui souvent bien difficiles à lire, donnent pourtant quelques indications sur la nature des biens.
La Carte de Cassini établie entre 1750 et 1800 permet également de se représenter l'image du territoire, les villages, les forêts, les routes, etc.
En effet, jusqu'au début du 19e siècle et l'établissement du cadastre Napoléonien, il n'y a pas de numérotation de parcelles, donc aucune précision sur la superficie des terrains et l'implantation des constructions.

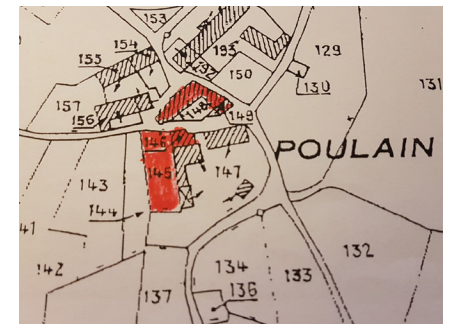

Cadastre actuel - Village de Poulain (Gioux)

Le cadastre, officialisé pour notre région vers 1830, va permettre de définir la surface des propriétés, dont les limites sont le plus souvent inchangées dans notre cadastre actuel et aussi l'emprise des constructions.

1 Les terriers étaient des registres d'administrations permettant d'identifier les fiscalités seigneuriales dès le 15e siècle.

Ces sources, quoique imprécises, nous permettent de nous représenter le paysage du 18e siècle : des villages, des espaces de landes et de bruyères ou pâturent des moutons, quelques cultures de seigle et sarrasin là où la terre n'est pas trop pauvre, de rares espaces de bois et forêts, etc.

La population est en effet regroupée en *villages*, eux-mêmes répartis autour du bourg où se trouve l'église, le bourg étant en fait un village qui a pris un peu plus d'importance de par ses activités commerciales et ses fonctions administratives. Le village est la forme élémentaire de l'association rurale où les habitants vivent en économie fermée. On compte en moyenne 20 villages par commune, éloignés de 4 à 5 km. La commune s'étend sur une vaste surface : 8 700 ha pour Meymac, 7 800 ha pour Royère. Le nombre et l'implantation de ces villages n'a pas varié aux 18e et 19e siècles, comme on peut le constater en comparant les états de fonds, la carte de Cassini et le Cadastre napoléonien. Leur situation est d'ailleurs inchangée à ce jour. Ces villages sont souvent présents sur des sites déjà habités au Moyen-Âge ou à l'époque gallo-romaine, parce que situées sur des replats bien exposés.

Ainsi, si la structure des villages a peu changé à travers les siècles, l'aspect de la campagne s'est modifié. En effet jusqu'au milieu du 19e siècle, le paysage est ouvert et dédié à la culture céréalière, sarrasin et seigle, partout où cela est possible, mais la terre est majoritairement pauvre. C'est le seigle qui domine, fournissant la nourriture et aussi le matériau de couverture des maisons. La forêt occupe alors environ 10% du territoire. La prairie est la vraie fortune du pays et aussi le bétail dont la composition s'est également modifiée à partir de la fin du 18e siècle.

Jusqu'à cette époque, le bétail, c'est le mouton, élevé dans les landes et les bruyères, d'abord considéré comme bête à laine, puis bête à viande. Les bovins sont peu nombreux et sont utilisés pour le travail. Mais les paysans ont du mal à faire vivre leur famille. Commence alors la migration des paysans, maçons essentiellement pour les cantons qui nous intéressent, vers Paris, mais aussi Lyon et Bordeaux. Cette migration est d'abord saisonnière - de mars à novembre - et connait son apogée vers 1850-1880. On compte le plus grand nombre de maçons migrants dans les cantons de Crocq et Gentioux.

Pour faire face à la pénurie de main d'oeuvre, les paysans vont boiser leurs parcelles, chênes, châtaigniers et surtout résineux dans des espaces peu accessibles et accidentés. Aujourd'hui la forêt couvre près de 40% des terres, elle est devenue la composante essentielle du paysage. La filière bois est la première activité de la région, 50% étant utilisés pour la construction, le reste pour la fabrication de papier, cartons, et panneaux en fibre de bois.

L'autre filière est aujourd'hui l'élevage de veaux de lait dont la qualité est reconnue et appréciée. L'élevage des bovins a en effet supplanté celui des ovins au milieu du 19e siècle.

Dans cet environnement rural, les habitants ont toujours été des paysans, qu'ils soient petits propriétaires ou simples journaliers. Il y a sur le plateau surtout des petites ou moyennes propriétés de 5 à 40 ha et c'est l'exploitation directe qui domine. Le nombre de propriétés plus importantes a constamment diminué pendant toute cette période.

Jusqu'au milieu du 19e siècle, la Montagne n'est pas reliée au monde extérieur sauf à l'occasion des déplacements des migrants. Il y a peu de routes carrossables, seulement quelques grands itinéraires. C'est ce qui explique que cette région soit restée à l'écart, refermée sur elle-même, sans apport de moyens ou matériaux nouveaux.

La population rurale a cependant augmenté pendant tout le 19e siècle, comme dans bon nombre de régions en France, en dépit de fortes interruptions de 1850 à 1860 et pendant la guerre de 1870 ; en 1846, la densité moyenne des onze cantons était de 36 hab./km^2. À la fin du siècle le déclin se généralise et aujourd'hui le taux est de 15 hab./km^2, la migration saisonnière s'est transformée en exode rural.

L'évolution de l'habitat rural est la conséquence de ces grands mouvements de population qui ont aussi affecté les mentalités et habitudes de consommation.

De nouvelles contraintes ont déterminé de nouveaux besoins. C'est ainsi que certaines constructions ont été transformées, surélevées, parfois démolies, les pierres étant réutilisées pour édifier de nouveaux locaux annexes nécessaires à l'évolution du bétail notamment.

Dater une construction est parfois difficile. Le relevé des chronogrammes (dates portées sur les linteaux des portes) nous donne une indication, qu'il convient cependant de considérer avec prudence, certaines pierres pouvant être des remplois. De plus, le chronogramme n'est pas toujours indiqué sur les linteaux, mais quelque fois sur une cheminée, souvent difficile à lire et à retrouver si des travaux ont été effectués.

Toujours est-il que les fermes les plus anciennes encore visibles sur le plateau remontent aux 17e et 18e siècles avec une très forte augmentation dans les années 1825-1850, puis une chute à la fin du 19e siècle signalant le début de l'exode rural.

Organisation des villages et des constructions

La typologie du village a peu changé depuis le 18e siècle. Il pourrait être défini ainsi : une dizaine de constructions rassemblées autour d'un *couderc* ou petite place centrale, mitoyennes, ou du moins relativement proches les unes des autres, la partie habitation imbriquée dans les bâtiments de la ferme, et souvent sous le même toit. Les constructions sont implantées sans ordre ni alignements particuliers, et le domaine privé n'est pas matérialisé.

Un four à pain (privé ou collectif), un pigeonnier, une fontaine, un moulin, complètent cet ensemble ainsi que des communaux[2] qui peuvent être aussi importants que les terres privées.

Par contre l'architecture des fermes a évolué au fur et à mesure des besoins, conséquence de l'évolution des modes de vie. Il ne faut jamais oublier que la maison est conçue par le paysan à la fois comme un abri et comme un instrument de travail.

Le module de base le plus ancien (début du 18e siècle), caractéristique de la Montagne, est le logis à rez-de-chaussée construit par le paysan lui-même, où vit toute la famille. Il ne comporte qu'une seule pièce de 30 à 40 m^2 : il est dénommé *bloc à terre* et présente des ouvertures restreintes (une ou deux fenêtres), un grenier et quelque fois une cave ; la toiture est en chaume pour 70% et même 90% des cas sur les cantons nord de la Montagne.



Maison *retour de migrant*. Source : *Les Migrants limousins du bâtiment au tournant des 19e et 20e siècles*. Association les Maçons de la Creuse, 2009.

2 Communaux : espace dont le village a la jouissance collective. Originairement ce sont des terres laissées par les seigneurs au 15e siècle et utilises par les paysans les plus pauvres pour faire pâturer les petits troupeaux.

Ce matériau est utilisé car le seigle est présent dans les cultures et protège contre le froid. Intérieurement, le décor est des plus succincts et comporte peu de meubles, ces derniers étant utilitaires, lits, coffres. Les ouvertures sont toujours situées sur la façade principale, la mieux exposée, la façade arrière étant souvent aveugle. Les murs ont une épaisseur qui varie entre 60 et 80 cm. La cheminée est de grandeur variable, souvent peu profonde.
En 1890 l'impôt sur les portes et fenêtres est supprimé. Les ouvertures deviennent plus grandes et les pièces plus lumineuses.
Le logis est accompagné d'une grange-étable, souvent sous le même toit, abritant le bétail, en majorité des ovins, et la porcherie : en effet, si le paysan mange peu de viande, il sacrifie deux fois par an le cochon dont la viande est exploitée sous toutes ses formes.
Vers 1850-1880, les conditions de vie vont évoluer sous l'influence du développement des communications qui va permettre une amélioration du niveau de vie. Grâce aux nouvelles techniques et à l'argent rapporté par les migrants, ces derniers vont, soit surélever leur maison, soit construire de nouvelles habitations de deux niveaux, dites *retour de migrants*. Dès lors les constructions vont évoluer vers des éléments dissociés et le toit de chaume va être remplacé par un toit en ardoise ou tuiles. La grange à deux niveaux est alors construite indépendamment du logis.

La grange-étable

Elle a deux fonctions : l'abri du bétail et le stockage du fourrage. Elles sont réunies sous le même toit. Avant le développement de l'élevage de bovins, les bâtiments abritent surtout les troupeaux d'ovins, généralement d'une trentaine de têtes.

Au 19e siècle, avec le développement des troupeaux de bovins, les granges étables vont devoir être agrandies. Elles comprennent toujours deux niveaux : le niveau supérieur dédié au stockage du fourrage, et le niveau inférieur étant l'étable. Mais des variantes dans l'organisation de ces deux niveaux déterminent deux modèles :

- **La grange limousine** se caractérise par une porte charretière unique, située sur le mur gouttereau (mur de façade par opposition au pignon) de plain-pied, ouvrant sur un large couloir dont le sol est en terre battue ; à droite et à gauche sont situés les abris du bétail. Le fourrage est stocké en hauteur sur des planchers intermédiaires. Ces différents niveaux ne sont pas visibles de l'extérieur. Ce modèle existe dans le nord-ouest du département de la Creuse mais aussi en Haute-Vienne, Charente et Dordogne.

- **La grange auvergnate** possède deux niveaux d'accès différents de chacun des côtés car elle utilise assez systématiquement le dénivelé du terrain. Le niveau supérieur accessible de plain-pied ou avec une rampe (grange) permet le stockage du fourrage et le rangement du matériel. Le niveau inférieur (étable) héberge les animaux autour d'une allée centrale avec les mangeoires le long des murs. On rencontre ce type d'architecture en Creuse et Corrèze à partir de 1850, époque où l'élevage de bovins a remplacé celui du mouton. Ces deux niveaux sont repérables de l'extérieur puisqu'ils ont deux accès différents dans le cas de la grange auvergnate, au lieu d'un accès unique pour la grange limousine.
Les granges sont construites avec autant de soin que le logis : murs massifs en moellons ou pierre de taille. Un soin particulier est apporté aux linteaux en pierre de taille monolithe.
Le sol est toujours en terre battue. Dans la grange de type auvergnate, la séparation entre grange et étable est faite d'un plancher constitué de larges planches de chêne ou de châtaignier supporté par de grosses poutres. Il en est de même pour les barges de la grange limousine.

Le four à pain

Chaque village possède un four à pain, four banal situé sur le *couderc* du village. Ces fours sont pour la plupart détruits de nos jours. Ceux qui subsistent encore font partie de l'exploitation agricole. Le four peut ouvrir directement dans la cheminée du logis. La salle commune fait alors office d'avant-four.

Mais il peut aussi constituer un bâtiment dissocié, selon un plan rectangulaire, composé d'un avant-four et d'un cul de four saillant ou englobé dans la maçonnerie.

Les matériaux

Ils sont essentiellement locaux.
Le matériau de base est le granite exploité à partir de petites carrières de la région pendant une période assez courte : la maçonnerie est en moellons grossièrement façonnés. La pierre de taille est utilisée pour les chaînages d'angle et pour les linteaux des portes de logis et d'étable où elle est souvent monolithe, de 1 à 2 m de long. Ces parties les plus soignées du logement sont extraites dans des carrières réputées, comme celles d'Auphelle, près de Royère, Pérols-sur-Vézère ou Millevaches. La pierre de taille est souvent utilisée à joints vifs ou avec un liant composé d'argile, seule ou associée au sable ou à la chaux. Ce savoir-faire est rapporté par les migrants qui l'ont acquis sur les chantiers sur lesquels ils ont travaillé.

La couverture : jusqu'au 19e siècle inclus, les fermes sont couvertes de paille de seigle qui donne une bonne isolation thermique. Chaque village possède son savoir-faire et une toiture peut durer quarante ans. Mais en 1850 un arrêté préfectoral interdit l'emploi du chaume suite à un incendie dans le bourg de Féniers.
Le seigle va être remplacé par l'ardoise, dont l'acheminement est facilité par l'arrivée du rail. Les principales carrières sont celles d'Allassac et Travassac (entre Uzerche et Brive) ; l'ardoise se présente soit en écaille soit en taille « petite carrée » ; c'est le matériau le plus répandu (60%) mais la tuile est également utilisée : la Creuse et la Corrèze comptaient de nombreuses tuileries aux 18e et 19e siècle.
La charpente est réalisée en chêne ou en châtaignier.

Une maison et son histoire

Ferme Poulain (photo ci-dessous). Façade sud de la maison. La partie habitation se prolonge à droite par l'étable au niveau du rez-de-chaussée et au premier étage par la grange dont l'ouverture par porte charretière est côté nord. On remarque la surélévation au niveau du bas de la fenêtre du grenier. Le logis d'origine ne comprenait pas la pièce du rez-de-chaussée à droite, prise sur l'étable vers 1940 (voir décroché du toit). La façade est principalement en moellons.


Ferme Poulain.

Je ne puis ici m'empêcher de continuer sur une note plus personnelle. Le lecteur aura remarqué mon intérêt pour la commune du Gioux (commune du Parc Naturel Régional) et mon attachement au village de Poulain.

Il y a une quinzaine d'années, j'ai en effet acquis d'une cousine une ancienne ferme, maison natale de ma grand-mère maternelle. J'y avais de lointains souvenirs d'enfance, enfouis depuis pas mal d'années dans le quotidien de ma vie familiale et de mon activité professionnelle en région parisienne. Mais un retour presque fortuit dans la région m'a fait tomber sous le charme de ces vieilles pierres ; inquiète de leur devenir, et la propriétaire n'ayant pas de descendance, j'ai rapidement conçu le projet de l'acquérir, et d'en faire la rénovation afin qu'elle reste ainsi dans la famille.

J'ai tout d'abord remonté ma généalogie jusqu'en 1688, date de naissance de mon ancêtre Guillaume de Poullen, (Poulein, Polent, Polenq, Poulins,) né dans ce lieu éponyme. Cette tache a été relativement facile, car naissances, mariages et décès ont tous lieu dans la paroisse !

Dans le grenier, j'ai eu la chance de retrouver des copies d'actes notariés, remontant à 1800, avec notamment quelques contrats de mariages, puis, grâce à une bénévole du Cghml, deux autres contrats de mariage du 18e siècle sont venus compléter mon histoire. L'acte le plus ancien retrouvé date de 1731. C'est le contrat de mariage entre Légère de Poullen, fille de Guillaume, et Gilbert Magnadas, ce dernier originaire de Croze, commune voisine. Dans cet acte, Guillaume institue sa fille héritière universelle de tous ses biens meubles et immeubles situés à Poulin avec une avance d'un tiers sur sa succession. Ses frères et sœurs, plus jeunes, reçoivent une faible somme d'argent et seront nourris et logés jusqu'à leur mariage. Quant à Gilbert, il a revendu à son frère sa part de l'exploitation familiale de Croze, et s'engage à consacrer la somme reçue à l'entretien de la ferme de son beau-père.

On peut donc supposer, que les biens immobiliers ainsi désignés sont ceux de la ferme actuelle, d'autant que l'analyse des contrats de mariages depuis 1731 et jusqu'à ce jour, confirme que l'aîné des enfants (fille ou garçon), à chaque génération, a été doté lors de son mariage de la propriété de ses parents avec réserve d'usufruit pour ces derniers. On constate dans ces actes le constant souci de ne pas morceler la propriété. C'est en tous cas ce que j'ai pu constater dans ma famille où la ferme a surtout été transmise par les filles. Dans quelques cas d'indivision, il y a toujours eu un rachat, par un des indivisaires, de la part des autres.

La ferme pourrait donc avoir été construite avant 1700. J'ai continué à chercher quelques indices et retrouvé le père de Guillaume, Jean, (1662-1724) et son grand-père Léonard (1634-1684). Un acte figurant dans un terrier de Pigerolles de 1485 mentionne également cette famille de Pollenq qui serait donc très ancienne dans la paroisse. S'il est vraisemblable qu'elle tire son nom du lieu, on peut supposer qu'elle possédait déjà une ferme, bien avant la construction en granite que nous connaissons, sans doute d'une architecture et de matériaux très différents. Il y a peu d'études sur les constructions antérieures et la survivance de maisons du 16e ou 17e siècle est rare.

La ferme actuelle, exposée au sud, et exploitée jusque vers 1980, présente bien des caractéristiques évoquées plus haut : cave voûtée adossée au rocher, un rez-de-chaussée avec grenier jusque vers 1880, date à laquelle elle a été surélevée d'un étage par mon arrière-grand-père, maçon, né à Lyon d'un père originaire du Bonneix, autre village de Gioux. Elle ne devait donc comporter jusqu'à cette date qu'une pièce unique. Puis lors de la surélévation, des chambres furent créées au premier étage, avec un grenier au-dessus. Au 20e siècle, pour plus de confort, une pièce supplémentaire fut créée par adjonction d'une petite partie de l'étable mitoyenne.

Cette partie habitation est en effet prolongée par l'étable au niveau du rez-de-chaussée et par la grange au niveau du premier étage, cette dernière accessible côté nord, directement de la route, compte tenu de la pente du terrain. La grange-étable pourrait être qualifiée d'*auvergnate*, la déclivité du terrain favorisant ce type d'organisation.

Le bâtiment principal est complété par un bâtiment agricole en retour, formant ainsi une petite cour limitée par un mur en moellons. La partie habitation est aveugle du côté nord. Un petit bâtiment, faisant face au bâtiment principal, de deux étages également, comprend au rez-de-chaussée un four à pain avec son avant four, la bergerie, et la porcherie. Le premier étage auquel on accède par un escalier en pierre extérieur fut peut-être une pièce d'habitation. Le fourrage était entreposé au deuxième niveau. Comme le bâtiment principal, il fut surélevé, sans doute à la même époque.

Un état après décès d'une de mes ancêtres en 1856 mentionne toutes les parcelles figurant dans la succession qui totalisent 10 ha environ. Il n'y a plus de doute à ce moment-là car le cadastre napoléonien et le cadastre actuel sont identiques. Le dénombrement de population de 1866 mentionne pour le village 9 maisons et 8 familles totalisant 49 personnes sur les 1 150 que compte la commune. En 1871, un inventaire figurant dans un acte de donation-partage indique que l'exploitation comprend notamment 6 vaches, une vêle, une ânesse, 40 brebis et 13 ha de terres. C'est donc une exploitation moyenne, assez caractéristique de la Montagne.

Nous n'avons pas touché à l'extérieur. Seul le toit d'une dépendance a été reconstruit car il était en très mauvais état. À l'intérieur, nous nous sommes efforcés de respecter la structure ancienne tout en conciliant l'emploi de matériaux nouveaux.

C'est ainsi que la partie habitation a été dotée d'un plus grand confort, en respectant la disposition des pièces ; toutes les poutres ont été découvertes, le crépi a été supprimé à l'intérieur du mur de façade du rez-de-chaussée pour faire apparaître la pierre et la belle cheminée a été débarrassée du carrelage blanc dont elle avait été recouverte au 20e siècle ! Elle est en moellons et pierre de taille avec un linteau constitué d'une énorme poutre. Le grenier a également été aménagé, par contre la grange et l'étable sont restées en l'état de même que le petit bâtiment mais nous veillons à leur entretien.

Voici donc un patrimoine sauvegardé, témoin de trois siècles d'histoire. Il y aurait bien d'autres exemples du même genre et il est regrettable que certaines constructions, aujourd'hui à l'état d'abandon, n'aient pas fait l'objet de rénovations. Certaines l'auraient mérité. Il y a bien sûr ici un enjeu patrimonial mais aussi un intérêt économique car la rénovation est créatrice d'emplois. Elle permet de pérenniser le patrimoine architectural qui est l'élément fondamental des paysages régionaux dont Il constitue les archives vivantes.

Michèle Montel

Bibliographie

Robert Guinot. *Maisons de Paysans en Creuse.* Édition Lucien Souny. 2004.

Maurice Robert : *La maison et le village en Limousin : Habitat rural et communauté paysanne*. Société d'Ethnographie du Limousin et de la Marche. 1993.

Les Migrants limousins du bâtiment au tournant des 19e et 20e siècles. Association les Maçons de la Creuse. 2009.

1790 : les premiers élus au Conseil général de la Haute-Vienne

Première partie

Jean-Marie Ruthon

L'auteur : À la fin des années 60, il a beaucoup fréquenté les locaux de l'ancien Présidial de Limoges devenue école puis collège, enfin faculté de Droit. Il connait donc bien le lieu où étaient situées les administrations publiques pendant la période révolutionnaire, ce qui l'a incité à établir cet article. Il est retraité et collabore maintenant régulièrement à *D'Onte Ses*.

Résumé : À la fin de l'été 1790, les électeurs de la Haute-Vienne se réunirent à Limoges pour élire les membres du Conseil général qui devaient, au terme de la loi, administrer le département de la Haute-Vienne tout nouvellement créé. Dans l'esprit de beaucoup d'électeurs la Révolution était terminée, l'Assemblée nationale avait voté une déclaration des droits, elle préparait le texte qui bientôt mettrait en place une monarchie constitutionnelle. Le roi n'était plus un monarque de droit divin mais le représentant de la Nation, il était le Roi des français. Il convenait donc d'élire des administrateurs éclairés, des propriétaires qui en bons pères de famille géreraient les affaires communes dans l'intérêt de tous. Ce sont eux que nous allons chercher à connaitre.

Cet article est publié en deux parties.

DE NOUVELLES INSTITUTIONS

Sous l'Ancien Régime, les divisions administratives de la France étaient multiples et souvent incohérentes : des intendances, des bailliages, des sénéchaussées, des pays dit d'État ou d'élection, des gouvernements militaires, des divisions judiciaires totalement inextricables entre justice royale et seigneuriale et bien d'autres encore. De plus les enclaves étaient nombreuses, sans entrer dans les détails, souvenons-nous par exemple que Saint-Victurnien ou Rochechouart étaient inclus dans le Poitou… Et de la sénéchaussée de Basse-Marche dont on ne savait pas trop si Bellac ou Le Dorat en étaient le chef-lieu.

La situation était telle que depuis quelques décennies déjà, l'idée d'une révision totale du système faisait son chemin. La teneur de nombreux cahiers de doléances et l'esprit réformateur de l'Assemblée constituante accélérèrent la recherche d'une solution pérenne. Les débats et décisions allèrent bon train, puisque des élections purent être organisées au niveau des départements nouvellement créés dès l'été 1790. La France était divisée en 83 départements eux même divisés en districts, puis en cantons, et enfin en communes[1] qui pour,

1 L'Assemblée constituante crée 44 000 communes le 14 décembre 1789. Les premiers maires sont élus en février 1790 selon le régime censitaire.

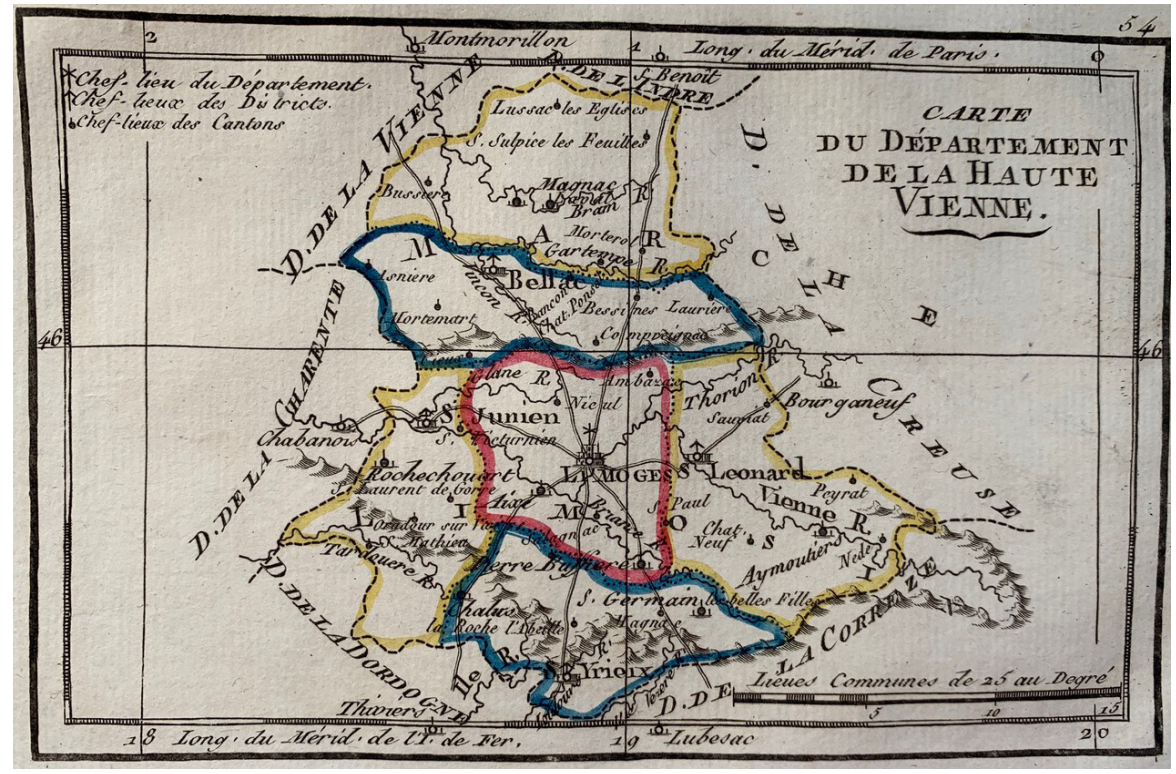

Les 6 districts de la Haute-Vienne.

ces dernières, correspondaient plus ou moins aux anciennes paroisses. L'Assemblée constituante conçoit les départements comme « une division propre aux localités et aux circonstances et point mathématique afin de rapprocher l'administration des hommes et des choses »[2], « les limites des anciennes provinces devaient être respectées toutes les fois qu'il n'y aurait pas utilité réelle ou nécessité absolue de les détruire »[3]. Enfin le chef-lieu devait pouvoir être atteint en une journée de cheval aller et retour ! Chaque département était administré par un Conseil général de 36 membres élus pour deux ans et renouvelable par moitié chaque année. Le vote était de type censitaire à deux degrés, les Conseillers étant élus par l'assemblée électorale du département dont les membres étaient eux même désignés par les assemblées primaires cantonales composées des citoyens assujettis à un certain niveau d'imposition. La loi distingue, au sein des citoyens, les *citoyens actifs* auxquels elle réserve le droit de vote. Sont *citoyens actifs*, les citoyens qui réunissent les conditions cumulatives suivantes : être de sexe masculin, français ou devenu français, âgé de vingt-cinq ans accomplis, payer une contribution directe égale ou supérieure à la valeur locale de trois journées de travail, ne pas être domestique, c'est-à-dire serviteur à gages, avoir, à l'âge de vingt-et-un an accomplis, prêté serment de fidélité à la Constitution, aux lois et au roi et avoir été inscrit au tableau civique. D'autre part, la loi distingue, au sein des *citoyens actifs*, les *citoyens éligibles* qui payent une contribution directe égale ou supérieure à la valeur locale de dix jours de travail.

L'exécutif appartenait à un Directoire de 8 membres rémunérés qui siégeaient en permanence. À côté du Conseil, un procureur général syndic était chargé de faire appliquer la loi, il était en relation directe avec le ministère. En droit, l'administration départementale était subordonnée à l'autorité royale mais, dans les faits et compte tenu de l'évolution de la situation politique, les

2 Mirabeau député de l'Assemblée constituante.

3 Dupont de Nemours député de l'assemblée constituante.

Conseils départementaux prirent souvent une indépendance plus ou moins grande vis à vis du roi et du ministère. Ils avaient pour mission d'établir une administration locale libérée de l'emprise aristocratique.

Pour la Haute-Vienne, les 340 électeurs se réunirent à Limoges dans l'église Sainte-Marie des Jacobins le 31 juillet 1790, où les opérations électorales se poursuivirent jusqu'au 14 août. Outre les membres du Conseil, il fut décidé d'élire 12 suppléants non prévus par la loi. De son côté, un avocat important de Limoges, Pierre Dumas, fut élu au poste de procureur général syndic. Un suppléant, là encore non prévu par la loi, lui fut adjoint en la personne de Jean-François Chaubry de la Roche. Le département avait été subdivisé en six districts qui envoyèrent chacun six représentants au Conseil général sans qu'il s'agisse là d'une obligation légale. Les huit administrateurs composant l'exécutif furent désignés les 8 et 9 septembre. Auparavant, Jean-Baptiste Pétiniaud de Beaupeyrat avait été élu président du Conseil.

Les nouveaux élus font pour la plupart partie de la bonne bourgeoisie [4] ; certains des nouveaux conseillers généraux sont des anoblis de fraiche date ayant en général acquis des charges leur permettant d'accéder à l'ordre de la noblesse avant sa suppression. Nous trouvons ainsi sept nobles : trois fils d'anoblis, trois trésoriers de France et un secrétaire du roi. Par contre il n'y a aucun noble d'ancienne extraction. Pour la plupart les nouveaux élus, au moment de leur élection, occupent ou ont occupé des fonctions municipales ou juridictionnelles, d'autres sont avocats ou notaires. La plupart sont des bourgeois propriétaires fonciers, certains plus particulièrement impliqués dans les nouvelles municipalités, les clubs et les comités de surveillance. Leur moyenne d'âge est de 43 ans, l'ainé, Lajoumard de Bellabre a 67 ans, le plus jeune, Bachellerie en a 26[5]. Notons enfin que le nord de la Haute-Vienne a adhéré avec plus d'intérêt à la Révolution que le sud.

Ce sont des modérés, dans leur esprit la Révolution est terminée. Cela explique que nous en trouverons plusieurs qui seront plus ou moins inquiétés au cours des événements à venir, l'un d'eux finira sur l'échafaud. Pour les plus nombreux, ils rejoindront bien vite leur foyer pour y poursuivre une vie plus tranquille. Trois deviendront députés pendant la période révolutionnaire, un sous l'Empire, deux autres le seront sous la Restauration. L'un d'eux, Bordas, accédera à la présidence du Conseil des Anciens sous le Directoire.
Au terme de la loi, la mandature était de deux ans renouvelables par moitié chaque année. En septembre 1791 il fut procédé à un tirage au sort destiné à désigner les 18 membres devant rester en place. Les nouvelles élections suivirent immédiatement afin de compléter l'assemblée. On le verra en consultant les notices qui suivent, certains conseillers éliminés par le sort retrouveront leur siège par l'élection.
Les événements du 10 août 1792, prise insurrectionnelle des Tuileries par les sans-culottes, menaces des royautés étrangères, qui entraînèrent la chute de Louis XVI et l'abolition de la royauté en septembre, furent à l'origine de l'élection de la Convention composée d'une majorité de gouvernement beaucoup plus réformatrice que la précédente. Le mode d'élection des autorités départementales s'en trouva ainsi modifié et ce fut le suffrage universel - à deux degrés - qui prévalut pour désigner les Conseils généraux intégralement renouvelés ainsi que pour la nomination des directoires qui auparavant étaient choisis par le Conseil. Ce dispositif vit l'arrivée d'hommes nouveaux parfois plus dans la ligne des idées défendues par les sociétés populaires locales. En Haute-Vienne, les élections eurent lieu à Bellac en novembre 1792, et le Conseil fut très largement renouvelé sans pour autant entrainer de profonds changements sur le plan idéologique, les nouveaux élus appartenant en fait à la même classe sociale que les précédents. Malgré la désignation de quelques éléments avancés, la majorité restait acquise aux modérés.

La première réunion du Conseil général de la Haute-Vienne se tiendra le 9 septembre 1790 à Limoges dans la salle du collège, 33 membres sont présents et 3 absents pour maladie. Il s'agit de désigner les 8 administrateurs du directoire - l'exécutif de l'assemblée - et le président de celle-ci. Mais un tragique événement va bousculer l'ordre du jour : il s'agit de l'incendie qui trois jours plus tôt a sévi dans une grande partie de la ville, détruisant plus de 200 maisons et laissant à la rue des centaines d'habitants.

Les membres du Conseil vont se rendre sur les lieux et une délégation sera désignée pour apporter son soutien aux militaires blessés pendant la lutte contre le sinistre[6]. Dès le mois suivant le Conseil se réunira dans les locaux de l'ancienne intendance situés à proximité de l'église Saint-Michel et face au Présidial. C'est au même lieu que siégeront également les autorités municipales et celles du district de Limoges. Le Présidial quant à lui accueillera le tribunal criminel du département et bientôt, c'est dans l'église que se réuniront les membres de la société populaire (voir le plan de Limoges de 1785). Ces sociétés populaires ont permis l'élaboration et la diffusion d'une culture politique démocratique afin d'exercer ce métier nouveau de citoyen[7].

4 Le cas de Pardoux Bordas est particulier, en effet son père est qualifié de maître-cordonnier, mais il est aussi consul de Saint-Léonard et jouit d'une aisance certaine.

5 Ces chiffres doivent être nuancés, en effet sur les 48 conseillers - 36 titulaires et 12 suppléants - je manque d'informations pour 7 d'entre eux.

6 AD de la Haute-Vienne, L55.

7 Entre 1790 et 1795, on dénombre 75 sociétés populaires dans le département voisin de la Corrèze. Jean Boutier. *Les sociétés politiques en Corrèze 1790 an III.* Bulletin de la société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, 1994.



Plan de Limoges en 1785. Source gallica.bnf.fr / BnF

Nous allons maintenant examiner qui étaient les hommes qui, en août 1790, furent placés par les électeurs à la tête du département de la Haute-Vienne. Même si l'élection n'était pas totalement démocratique au sens où nous l'entendons aujourd'hui, ceux qui furent élus sont les premiers à détenir un pouvoir local (certes modeste) autrement que par la nomination royale ou par l'achat de charges ouvrant la porte à une fonction publique.

DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

ARBELLOT de LAGASNE François, baptisé à Bellac le 23 février 1751 :
D'une ancienne famille bourgeoise de Bellac, il est le fils de Simon et de Marcelle Tanchon, fille de François procureur au Présidial de Limoges, le mariage avait eu lieu dans cette ville (Saint-Michel) le 18 février 1749. Avocat, il était procureur en la sénéchaussée de Bellac. En août 1790 il sera élu au Conseil du département mais ne restera pas longtemps en fonction puisque dès le mois de novembre il optera pour un poste de commissaire du roi près le tribunal de Bellac. Il sera un temps maire de cette ville. Franc-maçon, il était membre de la loge *la Concorde* à l'Orient de Bellac.
En 1775 il épousa Marie-Louise Élisabeth Tirrion, fille de Jean, avocat au Parlement de Paris, et en secondes noces en 1788, Françoise Henriette Eudel de la Tour, fille de François directeur des fermes du roi à Angers. Il est décédé dans cette ville le 1er septembre 1827.

AUBUGEOIS Jacques-Martin, né au Dorat vers 1740 :
Il était le fils de Joseph, avocat au siège royal du Dorat et de Marguerite Masson, dont le mariage avait été célébré dans la même ville le 23 janvier 1739. Après des études de droit, il sera avocat et Conseiller du roi au siège royal de la Basse-Marche, au Dorat et maire de la ville de 1777 à 1790. En août 1790 il est élu administrateur du département, non soumis à réélection en 1791, il sera réélu en novembre 1792 alors qu'il était juge de paix au Dorat. Sous le Directoire nous le retrouverons commissaire national au tribunal du district de cette ville.
Le 14 juin 1764 au Dorat, il épousa Berthe Berneron, fille de Léonard avocat et de Marie-Françoise Murat. Il est mort dans cette ville le 9 messidor an XIII (28 juin 1805).

AUBUGEOIS de la VILLE du BOST Antoine, né à Blond le 31 août 1752 :
D'une famille bourgeoise de Basse-Marche, il est pourtant le fils d'un militaire de carrière, Pierre, qui sera lieutenant au régiment de Laval-Montmorency, et de Marguerite de la Couture qu'il avait épousée à Blond le 6 octobre 1751.
Au début de la Révolution, Antoine était avocat au Dorat, postulant certificateur des saisies réelles et premier officier municipal de la ville. Le 8 août 1790, il fut élu au Conseil du département et le 9 septembre administrateur de celui-ci le 2e sur 8. Le 15 novembre 1791, il est désigné par le sort pour quitter le Conseil. En septembre 1792, il devient procureur général syndic en remplacement de Pierre Dumas qui vient d'être nommé président du tribunal criminel de la Haute-Vienne. Il occupera cette fonction jusqu'au 27 frimaire an II (17 décembre 1793). Le 13 pluviôse an III (1er février 1795) un arrêté du représentant Brival[8] le désigne aux fonctions de membre du directoire départemental alors qu'il occupe un poste au Conseil général du district du Dorat. Le collège électoral de la Haute-Vienne le désignera le 24 vendémiaire an IV (16 octobre 1795) pour siéger à l'administration centrale. Révoqué par le Directoire exécutif le 8 messidor an VIII (27 juin 1800), le représentant Chasset, délégué des Consuls le réintégrera le 24 frimaire an VIII (15 décembre 1799). Il demeurera en poste jusqu'en brumaire de l'année suivante.
Le 18 juillet 1780 au Dorat il avait épousé Catherine Nesmond, fille de Jean notaire royal de cette ville. Il est mort dans cette ville le 29 mars 1806, il disait, selon Alfred Fray-Fournier, avoir « traversé la Révolution avec le cœur pur et les mains vides ».

AUDONNET de la FERRANDIE, François né le 16 juin 1754 à Alloue (Charente) :
Il était fils de Pierre, alors âgé d'environ 48 ans, notaire royal, et de Marguerite de Verdihlac, d'environ 31 ans, mariés à Mortemart le 16 février 1751.

Propriétaire à Rilhac-Lastour et avocat, dès 1789 il devient commandant de la garde nationale de Nexon. Il était juge de paix de ce canton, lorsqu'en septembre 1790 il fut élu deuxième suppléant au Conseil général du département. En septembre 1792, il sera appelé à siéger suite à une vacance et confirmé aux élections de novembre. Il restera en fonction jusqu'en floréal an III et présidera l'administration du 1er thermidor an II (19 juillet) au 1er fructidor (18 août 1794). En vendémiaire de l'an IV, il deviendra juge au tribunal civil de Limoges. À son décès, à Rilhac-Lastour le 13 novembre 1822, il est qualifié d'avocat.
À Oradour-sur-Glane le 30 janvier 1781, il avait épousé Léonarde Segond, fille de Jean-Baptiste, bourgeois et de Marie Sandemoy, de la paroisse de Montjovis de Limoges. Ce couple avait lui-même convolé dans la même ville (Saint-Pierre) le 31 janvier 1758.

BACHELERIE Guillaume Michel, né à Pierre-Buffière le 22 novembre 1764 :
Il est le fils de Michel, avocat, qui sous la Révolution sera membre du Conseil de la commune de Pierre-Buffière et de Jacquette Martin.
Élu maire de Pierre-Buffière en 1790, en août de la même année il est désigné par les électeurs comme membre du Conseil général de la Haute-Vienne. Élu le 3 septembre 1791 2e suppléant à l'Assemblée législative, il ne sera pas appelé à siéger. Lors du renouvellement intégral de novembre 1792 il devient membre du directoire de la Haute-Vienne puis vice-procureur syndic du département. Procureur général syndic en prairial an III. Le 28 vendémiaire an IV (20 octobre 1795), il est élu président de l'administration et sera réélu l'année suivante. Destitué par le Directoire de la République le 8 messidor an VIII (27 juin 1800) il est réintégré après Brumaire.

Nommé Conseiller de préfecture le 3 floréal an VIII (23 avril 1800), il devient juge au tribunal d'appel de Limoges en 1804. Par la suite Conseiller à la Cour d'appel de Limoges, il le restera jusqu'à sa mort. Le 17 mai 1815, il fut élu député de la Haute-Vienne à la Chambre des Cent-Jours, par le collège du département, par 49 voix contre 24 à Pardoux Bordas sur 73 votants. Le 4 novembre 1820, le 1er arrondissement de la Haute-Vienne (Saint-Junien) le nommera à nouveau député mais cette élection sera annulée.
Il est mort à Limoges place Fontaine des Barres le 17 janvier 1826. Le 28 brumaire an II (8 novembre 1793), à Bellac il avait épousé Marie Rose Mallebay Moulin-Neuf, fille de Jean-Baptiste Martial, à cette époque 1er juge au tribunal du district de Bellac, et dont la notice figure plus bas.

BORDAS Pardoux, né le 14 octobre 1748 à Saint-Yrieix :
Il était le fils de Louis, maître cordonnier et de Marguerite Meygie, Il apparait pourtant que son père était un notable puisqu'il sera consul de la ville et acquerra une confortable aisance. C'est grâce à l'aide du marquis de Grange que Pardoux pourra accéder à un niveau d'instruction inespéré et devenir


Buste de Pardoux Bordas sous le Directoire.

8 Les représentants du peuple en mission avaient pour rôle de faire appliquer les décisions des Comités, il n'est donc pas rare qu'un nouveau missionnaire défasse ce que son prédécesseur avait fait quelques semaines plus tôt et que plus tard un autre fasse le contraire !

avocat à Bordeaux après des études dans cette ville[9].
Dès le début de la Révolution, après avoir occupé quelques fonctions locales, il fut élu au Conseil du département puis premier juge au tribunal de sa ville où il va fonder une société populaire. En août 1791 les électeurs de la Haute-Vienne l'enverront siéger à l'Assemblée législative le 3e sur 7. Il votera avec la gauche, ce qui lui vaudra probablement de conserver son siège l'année suivante à la Convention. Lors du procès du Roi il votera contre l'appel au peuple, pour la réclusion, mais de façon surprenante contre le sursis, ce qui le fera entrer dans la catégorie des régicides. Il se prononcera contre la mise en accusation de Marat par les Girondins suite à sa participation aux journées insurrectionnelles d'août 1792 et aux massacres de septembre. À l'occasion du conflit entre montagnards et girondins, il prit le parti - après mûres réflexions - des premiers, se désolidarisant ainsi des positions prises par cinq de ses collègues députés de la Haute-Vienne. Il se verra confier deux missions, la première en mars 1793 dans son département et en Corrèze, et la seconde en novembre 1794 en Gironde. Après Thermidor il siégera un temps au comité de sûreté général.
À la fin de la session il sera réélu député par de la Haute-Vienne et siégera au Conseil des Cinq-Cents puis au Conseil des Anciens présidant même cette assemblée pour le mois de brumaire de l'an V. D'abord opposé au coup d'état de Bonaparte, il s'y ralliera et deviendra chef de division au ministère, puis juge au tribunal de la Seine. Révoqué sous la première Restauration, il soutiendra l'Empire aux Cents-jours. Inclus dans la loi dite d'amnistie, il devra s'exiler en tant qu'ancien régicide bien qu'il contesta cette qualification puisqu'il avait voté contre la mort de l'ancien souverain. Il lui sera opposé le fait qu'en votant contre le sursis il avait participé à l'envoi à la mort de celui-ci. Il partit donc pour la Suisse et ne pût rentrer en France qu'après l'avènement de Louis-Philippe. Il avait été fait chevalier de la Légion d'honneur pendant les Cent-Jours, mais cette décoration ne sera confirmée que bien plus tard sous la monarchie de Juillet. Il est mort à Saint-Yrieix le 29 juin 1842.
Le 19 janvier 1778 à Exideuil (Dordogne), il avait épousé Anne Darnet, fille de François maître- chirurgien et de Marguerite Massenat qui s'étaient eux même mariés dans la même ville le 17 février 1745. Parmi les enfants du couple Julie, née le 4 décembre 1791 à Saint-Yrieix, épousa à Paris le 6 décembre 1809 Charles Jean-Baptiste Massy. Ce dernier, ancien volontaire de la Haute-Vienne, colonel à 37 ans, commandait le 4e régiment d'infanterie lorsqu'à la bataille de la Moskova, le 7 septembre 1812, il eût la tête emportée par un boulet.

BROUSSE Léonard :
Il est qualifié de bourgeois à Aixe lorsqu'en août 1790 il fut élu suppléant au Conseil général de la Haute-Vienne, et immédiatement appelé à siéger du fait de la désignation de Pierre Dumas comme procureur général syndic du département. Il ne sera pas reconduit l'année suivante.

CHAUBRY de la ROCHE François Jean, né à la Flèche le 21 novembre 1753 :
Il est le seul de tous les membres du Conseil élu en 1790 à ne pas être d'origine limousine étant le fils d'un important notable du Maine, René André secrétaire du Roi et de Jeanne Richier.
Il était contrôleur des domaines à Limoges lorsque le 21 juillet 1791 il fut élu administrateur de la Haute-Vienne. Le 8 septembre il est désigné au directoire du département le 3e sur 8. Il est également élu suppléant du procureur général syndic. Il démissionnera de ses fonctions après avoir été élu le 30 août 1791 député de la Haute-Vienne 1er sur 7. En fait, Pierre Dumas avait été élu avant lui, mais il refusera la fonction. À l'assemblée il sera jusqu'au bout parmi les partisans de la monarchie constitutionnelle mais se fera peu remarquer si ce n'est à une occasion pour demander et obtenir que pendant trois mois le tiers de l'indemnité des députés soit affectée à la défense de la Patrie qui venait de déclarer la guerre à l'Empire autrichien.
Non réélu à la Convention - son soutien à Lafayette, déclaré traitre à la patrie pour avoir donné l'ordre de tirer sur les manifestants venus réclamer l'arrestation de Louis XVI, y est certainement pour quelque chose - il n'a plus eu de rôle politique en Haute-Vienne. Par contre il deviendra sous l'Empire membre du collège électoral de la Marne et maire de Congy (Marne). Le 16 décembre 1809, il est fait baron d'Empire par lettre patente avec pour dénomination, Chaubry de Troncenord. Il est mort sans alliance ni postérité le 13 décembre 1835 à Congy[10].

CHAUSSADE Jean-Louis né le 22 septembre 1742 à Linards :
Il est le fils de Jean, notaire et procureur à Linards et de Germaine de Buffengeas. Il occupait les mêmes fonctions que son père lorsqu'en septembre 1790 il fut élu au Conseil général. Il n'ira pas au terme de son mandat puisqu'il décéda à Linards le 7 juillet 1791.
Le 29 avril 1765, à Saint-Léonard il avait épousé Louise Chaussade du Mazet, fille de Denys et de Anne Veyrier.

CLEMENT de MAZURE Alexandre François, né vers 1753 à Ambazac :
Bourgeois et propriétaire, il était maire d'Ambazac lorsqu'il fut élu au Conseil en août 1790, il y demeura jusqu'en novembre 1792.
Le 4 mai 1779 à Limoges (Saint-Julien-Saint Affre), il épousa Antoinette Thoumas, fille de Louis notaire à Laurière et de Jacquette Couturier, elle-même fille d'un huissier au bureau des finances de Limoges. Il est décédé à Ambazac 10 mars 1833.

CRAMOUZAUD Jean-Baptiste :
Je n'ai pas d'information sur ce personnage si ce n'est qu'il était maire d'Eymoutiers quand il fut élu au Conseil de la Haute-Vienne en août 1790. Il ne fut pas confirmé l'année suivante.

CREUZENET Léonard, baptisé à Saint-Yrieix (Notre-Dame du Moutiers) le 1er mai 1758 :
Il était le fils de Léonard, avocat, et Gabrielle Mousnier qui s'étaient mariés au même lieu le 20 avril 1757.
Avant la Révolution, Léonard était Conseiller du Roi et lieutenant particulier au siège sénéchal de Saint-Yrieix. En août 1790, il fut élu au Conseil du département, mais ne sera pas renouvelé l'année suivante. Par contre il sera désigné pour occuper les fonctions de juge du district, poste qu'il conservera jusqu'en octobre 1795. En mai de la même année, le représentant Cherrier l'avait nommé à l'administration de la Haute-Vienne mais il refusa le poste. Il sera pourtant à nouveau désigné au Conseil général en juillet 1797 mais sera destitué quelque mois plus tard par un arrêté du Directoire exécutif qui l'accusait d'être un ennemi du gouvernement de la République. Cette décision des Directeurs sera fermement contestée par les collègues de Léonard. Enfin, le 8 mai 1800, il sera nommé président du tribunal de Saint-Yrieix et restera en place jusqu'au 17 juillet 1837 date de son départ à la retraite. Il est décédé dans sa ville le 25 juin 1844.
Le 4 février 1788, à Saint-Yrieix (Saint-Pierre-dans-les-murs) il avait épousé Suzanne Duburguet.

DELIGNAC Louis né vers 1760 :
Il est fils de Jean-Baptiste, notaire royal à Vicq, et de Léonarde Breuil. Il succéda à son père dans la même paroisse lorsqu'en septembre 1790 il fut élu suppléant au Conseil du département où il ne siégera pas. Par contre à la même époque il deviendra administrateur du district de Saint-Yrieix. En novembre 1792 il est à nouveau élu au Conseil du département mais n'y figure plus l'année suivante.

9 *Avocats et barreaux dans le ressort de la Cour d'appel de Limoges.* Pascal Plas. PULIM, Limoges 2007, page 409. Sur Bordas, voir Georges Lacouloumére : *Procès de Louis XVI, rôle exact de Pardoux Bordas-Darnet.* Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris 1927.

10 Pour plus d'informations sur ce personnage on pourra se reporter à mon article paru dans le numéro 22 de *D'Onte Ses* : *Le baron Chaubry de la Roche, député révolutionnaire*, pages 85 à 94.

Par la suite il reprendra ses fonctions notariales jusqu'aux alentours de 1820.
Le 10 mai 1785, à Brugnac, il épousa Marie Dijoux, fille d'Anet huissier royal, et de Marie Vidal. Il est décédé à Magnac-Bourg le 25 avril 1732, étant Conseiller municipal de cette commune.

DESFLOTTES de FOMBESSE Jean-Baptiste né vers 1742 :
Peu d'informations sur sa carrière politique, si ce n'est qu'il était maire de Saint-Jouvent lorsqu'en août 1790 il fut élu au Conseil de la Haute-Vienne.
À son mariage, le 29 décembre 1769 à Panazol il est qualifié d'écuyer[11] et seigneur des Bordes, il épousa alors Angélique Françoise Jarry-Delile fille de Geoffroy bourgeois à Saint Léonard et de Louise Jarry. Le couple aura au moins un fils, Geoffroy, qui sera officier dans l'armée des Princes et nommé chef de bataillon à la Restauration.

DESVERINES de la VALETTE Michel, né vers 1737, probablement à Châteauponsac :
Son père, François, avocat, est subdélégué de l'intendant à Châteauponsac et sa mère est Marguerite Plaignaud.
À la Révolution, il est qualifié de bourgeois à Châteauponsac. En août 1790, il est élu au Conseil du département de la Haute-Vienne et sera réélu en septembre 1791, il restera en fonction jusqu'à sa mort à Châteauponsac le 26 mai 1792.
Le 13 février 1760 à Limoges (Saint-Jean-de-la-Cité), il épousa Anne de Verdihlac, fille de Joseph, bourgeois, et de Marguerite Pinot. Il était le père de François Gédéon, né le 15 mars 1775 à Châteauponsac, qui s'engagea dans le 3e bataillon de volontaires de la Haute-Vienne. Capitaine à 20 ans, chef de bataillon à 24 puis adjudant-général, grièvement blessé le 3 décembre 1800 à la tête de la 29e demi-brigade, il est mort le 6 du même mois à Burg-Eberach[12].

DUMAS Pierre, né à Limoges le 24 juin 1750 :
Il était le fils de Pierre Dumas, bourgeois du Pont-de-Noblat, à Saint-Léonard, et d'Anne Bardinet.
Après des études de droit il exercera la profession d'avocat à Limoges et sera à la Révolution l'un des plus importants de la ville. Il cumulera bientôt les fonctions électives devenant, membre du Conseil, procureur syndic du département, président du tribunal et en août 1791 député de la Haute-Vienne à l'assemblée législative. Il refusera les deux dernières fonctions. Élu président du département le 15 novembre 1791, il préférera conserver ses fonctions judiciaires.
En sa qualité de président du tribunal, il prononcera le 30 avril 1793 la condamnation à mort des cinq membres de la famille Bordier[13] ainsi que de leur domestique, pour fabrication de faux assignats, puis celle de Jean Claude Lambert, comme émigré rentré. Par contre, son tribunal acquittera les suspects arrêtés à l'initiative de Brival et de Bordas. Cette dernière affaire lui sera reprochée par la société populaire et lui vaudra d'être destitué de ses fonctions au tribunal par Lanot, représentant du peuple en mission. Mis en détention, il établira un mémoire qu'il adressera à la société et qui lui permettra d'être libéré en février 1794. De nouveau arrêté deux mois plus tard, cette fois à l'initiative du comité de Sûreté Général, il sera conduit à Paris et enfermé à la Force le 18 germinal an II (7 avril 1794) puis à Saint-Lazare. Les événements de Thermidor lui rendront heureusement la liberté et lui permettront de poursuivre sa carrière.
Ainsi, par arrêté de Chauvin représentant en mission, il est replacé à la tête du tribunal criminel le 2 frimaire III (22 novembre 1794). Plus tard, le 21 germinal an VI (10 avril 1798), il sera élu membre du Conseil des Anciens mais n'aura pas l'occasion de siéger, les élections ayant été annulées par la loi du 22 floréal an VI (11 mai 1798).

11 Le titre d'écuyer semble usurpé, la famille n'ayant probablement jamais accédé à l'ordre de la noblesse.

12 Bataille victorieuse contre l'Autriche du 13 décembre 1800 où s'est illustré le général haut-viennois Martial Bardet.

13 Sur l'affaire Bordier : AD de la Haute-Vienne : *Journal des audiences du tribunal criminel*, page 151, 30 avril 1793 - L892. Henri Hugon. *Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin,* T 78-2 1940, pages 333-341.

L'année suivante, le Directoire de la République le nommera Commissaire du pouvoir exécutif en Haute-Vienne, un préfet avant la lettre.
Sous le Consulat et l'Empire il reprendra ses fonctions au barreau avant d'être le 4 mai 1811 désigné pour représenter la Haute-Vienne au Corps Législatif. Il terminera sa carrière parlementaire en siégeant à la Chambre des Cent-Jours. Suspect sous la Restauration, qui lui reprochera ses principes révolutionnaires, il sera placé sous surveillance hors du département par arrêté préfectoral du 27 mai 1816. Surveillance qui sera levée dès le 10 août. Le 18 février 1783, il avait épousé à Limoges (Saint-Michel) Madeleine Poncet, fille de Jean-Baptiste, bourgeois et marchand, important négociant en étoffes, et de Catherine Dupré. Il est mort le 10 août 1838 à Saint-Léonard.



Plantation d'un arbre de la Liberté en 1790, J-B Lesueur, Paris, musée Carnavalet. Wikipédia.

FAYE Gabriel né le 21 octobre 1740 :
Il était le fils de Jean, marchand, et d'Antoinette Massy, mariés à Limoges (Saint-Michel) le 8 février 1724. Le conjoint dénommé De Faye dans l'acte, demeurait à Nexon et l'épouse à La Roche-l'Abeille.

Après des études de droit, il est pourvu d'une charge de notaire royal au bourg de la Meyze le 18 janvier 1764 avec une dispense d'âge. Il semble qu'il ait par la suite transféré sa charge à la Roche-l'Abeille. Il sera représentant du Tiers à l'assemblée des trois ordres et deviendra maire de la Roche-l'Abeille. Le 31 juillet 1790, il est président de l'assemblée électorale réunie pour élire l'administration de la Haute-Vienne et sera lui-même élu. Le 13 août 1790, il est désigné comme administrateur du directoire, le 8e sur 8. Il restera en fonction jusqu'au 2 septembre 1791 où le tirage au sort l'obligera à se retirer.

Il sera alors élu député à l'Assemblée législative, le 6e sur 7, le 2 septembre 1791. Dans cette assemblée, il votera toujours avec la gauche. Membre des Jacobins de Paris, il ne s'y fera pas remarquer. Réélu à la Convention, le 5 septembre 1792, le 5e sur 7, il appartiendra au comité de liquidation. Lors du procès de Louis XVI, il vote pour « *la détention et le bannissement lorsque la République sera reconnue par les puissances étrangères* ». À l'occasion de l'appel nominal sur la mise en accusation de Marat, il déclare que sous le nom d'Égalité il ne voyait qu'un ambitieux, et sous celui de l'Ami du peuple qu'un traître, un des principaux agents de cet ambitieux, un homme de sang et un réfractaire à la loi, et il se prononça pour la mise en accusation.

Avec quatre de ses collègues de la Haute-Vienne, il signera une protestation contre l'insurrection des journées des 31 mai et 2 juin 1793 : arrestation des députés girondins sous la pression de la Commune de Paris et la Garde nationale Dénoncé avec les autres signataires le 21 août par Gay-Vernon, il sera comme eux décrété d'arrestation. Mis en liberté le 28 vendémiaire an III (19 octobre 1794). Il sera réintégré à la Convention le 18 frimaire de la même année (8 décembre 1794). Dans sa déclaration de fortune de fin de session il se plaindra que sa détention a ruiné son bien et sa santé.

En brumaire de l'an IV il est élu par l'assemblée électorale de France, le 96e sur 104, et siégera au Conseil des Anciens. Il restera député jusqu'au 1er prairial an VI (20 mai 1798) puis n'aura plus d'activité politique. Il sera alors nommé trésorier payeur général de la Haute-Vienne et sa gestion ne sera semble-t-il pas sans critique.
Le 22 septembre 1766, à La Roche-l'Abeille, il avait épousé Catherine Palotte, demeurant à Pierre-Buffiére, fille de feu sieur Louis, bourgeois, et de défunte demoiselle Jeanne Rouffie. Devenu veuf, il épousera à la Roche-l'Abeille en secondes noces, le 16 germinal an III (5 avril 1795), Marie Taillandier. Il aura plusieurs enfants du premier lit dont un fils, Louis, qui sera officier de santé à Limoges. Il est décédé à La Roche-l'Abeille le 26 prairial an IX (15 juin 1801).

GAILLARD Jean-Baptiste :
Il était fils de Pierre, bourgeois, et de Marguerite Labussiere. Avant la Révolution il était notaire et procureur royal. Devenu maire de Morterolles, il fut élu en août 1790 au Conseil de la Haute-Vienne et sera renouvelé l'année suivante tout en exerçant la fonction de juge de paix. Désigné en novembre 1791 pour être suppléant au directoire du département, il sera appelé à y siéger en septembre de l'année suivante mais ne sera pas reconduit à ces fonctions aux élections de novembre. Entre temps, à l'occasion des élections à l'Assemblée législative de septembre 1791, son nom avait été évoqué pour un siège de député. Il figurera en effet à deux occasions parmi les deux candidats finalistes au troisième tour de scrutin, mais par deux fois ses adversaires lui seront préférés : la première fois Michelon du Masbareau, de Saint-Léonard, et la seconde Gabriel Faye, administrateur du département.
Le 28 janvier 1777, à Fromental, il avait épousé Catherine-Thérèse Chastenet, fille de Jean-Baptiste, lui aussi notaire et procureur, et de Suzanne Thouraud.

GARABEUF Jacques, né le 14 mai 1749 et baptisé le 15 à Châlus :
Issu d'une famille de notables ruraux, il était le fils de Jean Baptiste, juge-sénéchal de Châlus et de Marie Seriot. Docteur en médecine et chirurgien juré, il fut l'un des rédacteurs du cahier de doléances de la paroisse de Châlus. En 1790, il devient commandant de la garde nationale de sa commune et est élu au Conseil général de la Haute-Vienne en août, puis au directoire du département, poste ou il restera jusqu'en novembre 1792.
Au lendemain de la journée du 20 juin 1792 alors que le roi fait front aux sans-culottes, avec trois de ses collègues du Directoire, Durand le président, Garat et Génébrias, il signera une adresse de sympathie au roi en s'élevant « *contre les scélérats qui profanent le nom de la constitution en proférant des insultes contre le monarque* ». Cette adresse sera condamnée par la société populaire de Limoges qui finira par obtenir la démission des signataires sauf Durand qui s'était excusé.
Revenu à Châlus, il en fut élu maire le 9 décembre 1792 et tenta de créer une société populaire, mais celle de Limoges refusa son adhésion jusqu'à ce qu'elle « ait rejeté de son sein le signataire de l'adresse au tyran le 20 juin 1792 ». En germinal de l'an II il fut, avec deux autres signataires de l'adresse, arrêté sur ordre du comité de sûreté générale et transféré à Paris pour comparaître devant le tribunal révolutionnaire[14].

14 Il est intéressant de noter que Génébrias dont il sera question plus loin, lui aussi signataire de l'adresse ne sera pas inquiété, le fait qu'il vivait à Bellac au nord du département et donc loin de la société populaire de Limoges y est peut-être pour quelque chose.

Fort heureusement pour lui il fut sauvé par le 9 thermidor. Il sera alors rappelé le 2 frimaire an II (22 novembre 1794) par le représentant en mission Chauvin pour siéger au directoire du département et il y restera jusqu'en octobre 1795.
Maire de la municipalité cantonale de Châlus sous le Directoire, il sera Conseiller général en l'an VIII, puis maire jusqu'en 1804, et n'aura plus de fonction publique sauf celle de sous-préfet de Saint-Yrieix pendant les Cent-Jours. Il est mort à Châlus le 17 octobre 1821. Le 24 février 1784, à Limoges (Saint-Pierre), il avait épousé Jeanne Boudet, fille majeure de feu sieur Louis l'ainé, négociant, et de défunte demoiselle Marie Morin.

GARAT de la VILLENEUVE Raymond, né à Limoges (Saint-Pierre) le 8 septembre 1729 :
De noblesse récente, son père, riche négociant à Limoges, avait acquis en 1737 une charge anoblissante au premier degré de secrétaire du roi en la chancellerie de Provence puis avait acheté le marquisat de Nedde. Il semble qu'il ait obtenu le droit à la qualification de marquis. À la naissance de son fils, également prénommé Raymond, il est qualifié de bourgeois et marchand ; il avait épousé Marie Faulte, d'une ancienne famille de Limoges.
Ancien militaire, Raymond vivait le plus souvent sur ses terres avant la Révolution. Il assista en mars 1789 à l'Assemblée de la noblesse du Haut-Limousin ; lors de la constitution du département de la Haute-Vienne, il fut l'un des députés extraordinaires envoyés par Eymoutiers pour tenter d'obtenir que cette ville soit désignée comme chef-lieu du district. Cette mission ne fut pas couronnée de succès. Il sera élu en août 1790 au Conseil général du département, puis administrateur du directoire le 10 septembre. Il restera en place jusqu'à sa démission le 5 septembre 1792. Il fut avec d'autres poussé à partir par la société populaire qui jugeait inacceptable une adresse de soutien au roi, suite aux événements du 20 juin 1792, et dont il était l'un des signataires. En août il avait été chargé d'une mission à Tulle afin d'y acheter des armes destinées à équiper les volontaires.
Il n'aura plus d'activités politiques par la suite mais n'émigrera pas contrairement à ses trois fils aînés, ce qui lui occasionnera semble-t-il, quelques ennuis dont il se tirera sans trop de dommages. Il avait épousé Jeanne de Turenne le 7 juin 1761. Il est mort à Nedde le 16 thermidor de l'an XII (4 août 1804), il était alors maire de la commune.

Fin de la première partie

Jean-Marie Ruthon



Écu aux branches d'olivier, Louis XVI, 1790. Limoges. Site Univers Monnaies.

BIBLIOGRAPHIE :

Fray-Fournier Alfred, *Le département de la Haute-Vienne* Tomes 1 et 2, Limoges 1909.

Fray-Fournier Alfred, *Le Club des Jacobins de Limoges (1790-1795)*, Limoges 1903.

Généalogies Limousines et Marchoises, l'ensemble de la collections, Mayenne, Tomes 1 à 22, 1982-2021.

Godechot Jacques, *Les institutions de la France sous la Révolution et l'Empire* PUF, Paris 1989.

Abbé Leclerc, *Le Limousin et la Marche au tribunal révolutionnaire,* Tomes 1,2,3 Limoges1912-1914.

Meyzie Vincent, *Les illusions perdues de la magistrature seconde,* PULIM, Limoges 2006.

Plas Pascal, *Avocats et barreaux dans le ressort de la cour d'appel de Limoges,* PULIM, Limoges 2007.

MARIE BROUSSOLLES ET PIERRE FREYGEFOND : DEUX GÉNÉALOGIES EN PAYS DE BRIVE

Dominique Lecointre-Montagne

L'auteure : Dominique Lecointre-Montagne résume ses racines généalogiques par la formule : 50% percheronnes par le père, 25% corréziennes et 25% creusoises par la mère ! La Creuse a souvent été au centre de ses textes pour *D'Onte Ses*. C'est la première fois qu'elle propose des articles sur ses ancêtres corréziens dont elle a très souvent entendu parler, mais sur lesquels elle ne dispose pas d'archives privées fournies, ni d'une maison qui recèlerait des souvenirs.

Pour retrouver ses racines corréziennes elle a *télétravaillé* avec les archives publiques numérisées et effectué du tourisme généalogique dans le pays de Brive. Sur l'ascendance de son arrière-grand-mère elle a découvert des parcours sociaux diversifiés : Marie Broussolles était certes une fille de cultivateurs modestes, mais parmi ses ancêtres se trouvaient des bourgeois, (notaire, greffier de juridiction…). L'histoire de cette famille conduit aussi sur les routes vers Cadix en Espagne où ont migré aux 17e et 18e siècles de nombreux corréziens du secteur de Beynat.



Pierre Freygefond et Marie Broussolles, Archives privées

Les mêmes méthodes ont été appliquées pour retrouver les racines de son arrière-grand-père, Pierre Freygefond. Il en résulte un exercice généalogique qui évoque l'histoire de cultivateurs qui ont quitté la campagne à la fin du 19e siècle pour tenter leur chance dans la ville de Brive en plein développement suite aux créations d'un important nœud ferroviaire et de la caserne Brune. Cette généalogie aborde aussi l'histoire des enfants exposés.



Carte de la Corrèze

À BEYNAT, CORRÈZE, DES BOURGEOIS ET DES *ESPAGNOLS* PARMI LES ANCÊTRES DE MARIE BROUSSOLLES, 1870-1957

Résumé

Mon arrière-grand-mère Marie Broussolles, épouse de Pierre Freygefond, est née au village de Tiébefond à Beynat le 13 décembre 1870, fille de Mathurin Broussolles né à Sérilhac et de Louise Jugie née à Beynat. Ces deux communes sont voisines et appartenaient à l'ex-canton de Beynat. Marie Broussolles a grandi dans une famille de cultivateurs à la destinée malheureuse. Et pourtant selon la tradition orale, cette famille revendiquait des origines quelque peu bourgeoises. Voilà de quoi chercher dans les archives pour éclaircir la légende, mais aussi découvrir des voyageurs !



Marie Broussolles, archives privées.

Une famille de cultivateurs à Tiébefond, commune de Beynat

Une frêle femme âgée au visage sévère et fatigué, voilà l'image de Marie Broussolles donnée par quelques photos. Comment cette femme sans jeunesse et cette mère accablée par les soucis de la maison pour nourrir et éduquer ses douze enfants aurait-elle pu avoir un visage resplendissant ? Pour comprendre cette silhouette, il convient d'abord d'évoquer ses parents et sa jeunesse à Tiébefond, village de Beynat.

Mariage en 1856

Mathurin Broussolles, (ou Broussolle, orthographe des générations antérieures), est né le 19 février 1821 au village de Pauliat dans la commune de Sérilhac d'où étaient issus ses ancêtres. Le 4 juillet 1856,

il épouse à Beynat Louise Jugie, fille de Jacques et d'Anne-Victoire Bourdet, née à Beynat en mai 1834. Une particularité figure dans l'acte de mariage : la naissance de Louise Jugie est indiquée « dans le courant de mai 1834 », selon acte de notoriété dressé devant notaire à Beynat et homologué par le tribunal civil de Brive en juin 1856. De toute évidence la déclaration de naissance avait été omise, et il avait fallu rétablir la preuve de son existence. Ce type de procédure n'était pas exceptionnel au 19e siècle, les omissions de déclaration, les erreurs sur le sexe, les noms ou prénoms des parents…, étaient plus courantes que nous pouvons l'imaginer aujourd'hui. Le mariage a été précédé d'un contrat devant Pierre Dussol notaire à Beynat. L'officialisation juridique des arrangements entre familles était courante même quand les biens étaient limités ; dans le cas présent elle est au moins le signe d'une tradition : la mère de Louise Jugie, Anne-Victoire Bourdet, était la fille d'un notaire de la commune proche de Ménoire, Jean-Baptiste Bourdet.

Le couple s'installe à Tiébefond, village au sud-est du bourg de Beynat où les Jugie résident depuis au moins cinq générations. Ils sont cultivateurs. Le travail est dur et les récoltes pas toujours abondantes dans le pays de Beynat, une enclave de terres hautes (plus de 500m) qui peuvent produire du seigle mais non du blé. Une infinité de très petits propriétaires se partagent ces terres acides et des landes de bruyères. En ces temps de démographie non contrôlée, Mathurin Broussolles et Louise Jugie donnent naissance à sept enfants de 1857 à 1872. Quatre meurent en très bas âge : Jacques en 1857, Louis en 1858, Marie en 1868 et Victorin en 1872. Leur sont laissées trois filles : Jeanne dite Eugénie née en 1860, Marie-Catherine en 1863 et Marie en 1870.

Hospitalisation et décès de Mathurin

Mathurin et Louise ont la volonté de bien élever leurs trois filles qui sauront au moins signer leur nom. Mais le destin se révèle plus compliqué qu'imaginable. Jeanne dite Eugénie, née le 14 décembre 1860, se marie le 1er janvier 1877 avec Auguste Farges cultivateur à Beynat ; un contrat de mariage a été passé devant Sol, notaire à Beynat. Pour sa mère l'avenir d'Eugénie est assuré et c'est pour elle une première victoire.

En effet Louise, depuis quelques mois, est confrontée à la maladie de Mathurin qui la laisse seule pour cultiver leurs terres et élever leurs filles dont la plus jeune, Marie, n'a que six ans. La situation est révélée par l'acte de mariage d'Eugénie qui précise que : Mathurin est « interdit par jugement du tribunal civil de Brive en date du 1er décembre 1876 », formule que nous pouvons traduire par « mis sous tutelle ». Cette procédure judiciaire est appliquée aux personnes atteintes de maladies mentales qui sont ainsi assimilées à un mineur pour leur personne et leurs biens, et sont hospitalisées dans un asile.

On ne sait pas si Mathurin a été hospitalisé dès la fin 1876. Mais il est certain qu'il meurt dix ans plus tard, le 25 juin 1887 à 66 ans à l'hôpital de La Cellette à Monestier-Merlines au nord de la Corrèze ; cet établissement créé en 1831 sous le vocable « d'asile d'aliénés », on comprend bien qu'il héberge des hommes atteints de maladies mentales. En 1873, 311 malades sont présents et entretenus par leurs familles selon un tarif qui varie en fonction des origines sociales. Louise Jugie, veuve à 53 ans, va vivre encore neuf années ; avant de partir le 9 janvier 1896 elle s'est efforcée d'assurer l'avenir de ses filles.



Asile de la Cellette, à Monestier-Merline près d'Eygurande.

Trois filles

En 1887, Eugénie épouse Farges est mariée depuis 10 ans et a trois fils : Germain (1881-1962), mobilisé en 1914-1918, décoré de la Croix de Guerre ; Henri, né en 1884, aussi mobilisé ; Mathurin né en 1886 et mort pour la France le 15 septembre 1914 à Minancourt dans la Marne. Viendront compléter la famille : Marie (1896-1962), mariée à Paris avec Alfred Lachaud ; Marie-Louise – Hélène, née en 1893 et mariée à Paris avec Antoine Joncourt ; Maria (1901-1986).

Marie-Catherine, née le 9 octobre1863, prend le voile en 1894 et devient sœur Marie-Benoit, religieuse franciscaine de Notre-Dame d'Espérance. Elle décède le 8 février 1950 à Issy-les-Moulineaux.

Marie, mon arrière-grand-mère née le 13 décembre1870. En 1887 elle a 17 ans. Elle est peut-être déjà partie comme journalière à Brive où elle se marie le 21 septembre1893 avec Pierre Freygefond né en 1866 à Lanteuil. Pour ne pas déroger à la règle, un contrat de mariage est passé devant Sol-Lalande, notaire à Beynat. Douze enfants naîtront de cette union.

Les trois sœurs, séparées par dix années, étaient proches. Les familles Farges et Freygefond se côtoyaient ; ma grand-mère et ma mère se souvenaient parfaitement de la tante de Beynat et de ses enfants, notamment de sa fille Marie Lachaud qui vivait dans la banlieue sud de Paris. Elles parlaient aussi de la tante-sœur à laquelle elles rendaient visite à Issy-les Moulineaux. Ma grand-mère disait que sa tante-sœur était devenue en 1894 religieuse parce que ses parents (en fait sa mère car son père était déjà mort) avaient refusé qu'elle épouse un facteur « pas assez bien » pour elle. Cette histoire participait à la légende d'une famille aisée et bourgeoise.


J. M. J. F.

Nous recommandons à vos Prières, Communions et Saintes Sacrifices l'âme de

Sœur MARIE-BENOIT
née Marie BROUSSOLLES
RELIGIEUSE FRANCISCAINE DE NOTRE-DAME D'ESPÉRANCE

pieusement endormie dans le Seigneur, munie des Sacrements de Notre-Mère la Sainte Eglise, le 8 Février 1950, dans la 88e année de son âge et la 56e année de sa profession religieuse.

Les obsèques auront lieu le Vendredi 10 courant, à 10 heures très précises, en l'Eglise Saint-Etienne d'Issy, sa paroisse.

Requiem æternam dona ei Domine !

On se réunira à la Communauté, 47, Rue du Chevalier de la Barre, Issy.

De la part de Monseigneur BROT, Protonotaire Apostolique, Vicaire Général du Diocèse de Paris, Archidiacre de Soreze et Supérieur de la Communauté ;
De la Supérieure Générale, des Sœurs Assistantes et de toute la Communauté ;
De Madame Veuve FARGES, de Monsieur et Madame Pierre FREYGEFOND, ses sœurs et beau-frère ;
De ses neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces, cousins et cousines.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes et de bien vouloir les remplacer par des messes.

L'inhumation aura lieu au Cimetière d'Issy-Les Moulineaux.

Faire-part décès de Sœur Marie-Benoit, archives privées

L'ascendance de Marie Broussolles

Quelles étaient les racines généalogiques de Marie Broussolles ? La réponse vient des actes décryptés dans les registres paroissiaux et d'état-civil. Son tableau d'ascendance, par couples, a pu être reconstitué sur sept générations. Les racines de Marie Broussolles sont très limitées dans l'espace car essentiellement concentrées sur deux communes contigües et plus précisément sur quelques villages.

Beynat est un chef-lieu de canton qui compte environ 2 000 habitants à partir de 1841, époque où va se développer la fabrication des cabas. Les ancêtres de Marie se trouvent dans les villages de **Tiébefond, La Borderie et Le Perrier.**


Église de Beynat, photo DLM.

Sérilhac est une commune qui a environ 1 900 habitants en 1861. Mes ancêtres se localisent dans les villages de **Pauliat, Le Robert et Tricolet** (ces deux derniers ont été intégrés en 1897 à la commune nouvelle du Pescher).


Église de Sérilhac, photo auteure CPA.

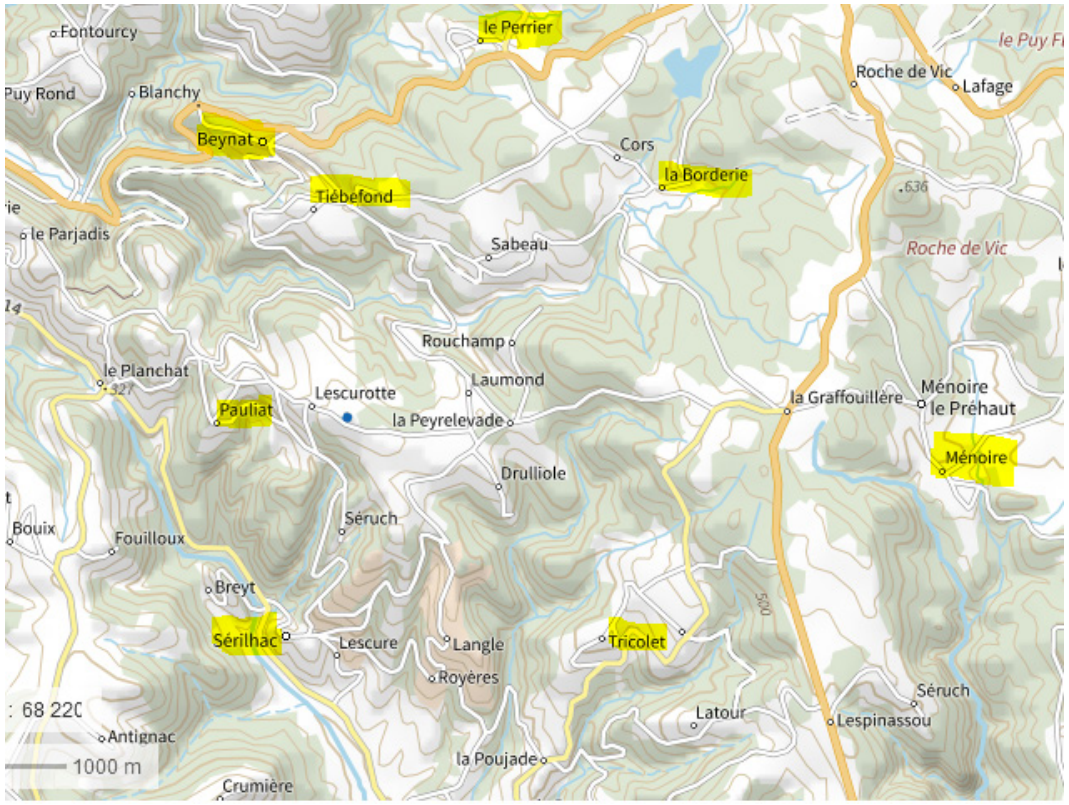

Extrait carte IGN.

S'ajoutent les communes de Ménoire et Argentat pour la branche Bourdet, et de façon ponctuelle celles de Dampniat et Lostanges, toutes situées dans le sud corrézien.

Les parents, grands-parents et arrière-grands-parents de Marie Broussolles sont tous cultivateurs, à l'exception de Jean-Baptiste Bourdet, notaire. La répartition socio-professionnelle est plus variée au 18e siècle à partir de la cinquième génération avec des artisans (tisserand, tailleur d'habits), mais aussi des hommes de loi et des marchands assimilables à des bourgeois.

La présence de bourgeois, mais aussi celle d'*espagnols*, corréziens ayant migré à Cadix constituent les deux particularités de l'ascendance de Marie Broussolles qui est récapitulée, par couple, dans le tableau ci-contre :

Sosa	Date union	Lieu d'union	Nom	Profession	Conjoint
Génération 1					
15	21.9.1893	Brive	Marie BROUSSOLLES		Pierre FREYGEFOND
Génération 2					
30	4.7.1856	Beynat	Mathurin BROUSSOLLES	Cultivateur	Louise JUGIE
Génération 3					
60	21.4.1813	Serilhac	Louis BROUSSOLLE	Cultivateur	Pétronille LABORDE
62	1.3.1813	Menoire	Jacques JUGIE	Cultivateur	Anne Victoire BOURDET
Génération 4					
120	4.11.1783	Serilhac	Jean BROUSSOLLE	Cultivateur	Jeanne TOURAL
122	24.2.1767	Serilhac	Pierre LABORDE	Cultivateur	Jeanne CHAUMEIL
124	13.5.1777	Dampniat	Jean JUGIE	Cultivateur propriétaire	Jeanne SEIGNOLLE
126	10.4.1780	Argentat	Jean-Baptiste BOURDET	Notaire	Antoinette VEYSSIER
Génération 5					
240	26.8.1742	Beynat	Louis BROUSSOLLE	Cultivateur - Tailleur	Francoise JALADIS
242	18.2.1751	Serilhac	Pierre TOURAL	Cultivateur tisserand	Marie PAULIAT
244	~ 1727		Jean LABORDE		Martiale BOUZONIE
246	22.1.1726	Sérilhac	Emeric CHAUMEIL	Marchand	Toinette PARRET
248	9.2.1747	Beynat	Antoine JUGIE	Bourgeois -Praticien	Marie SEMBELIE
250	27.6.1741	Beynat	Jacques SEIGNOLLE	Bourgeois	Françoise PAULIAT
252	~ 1744	Menoire	Jean BOURDET		Antoinette AMBERT
254	21.2.1751	Argentat	Jean VEYSSIER	Marchand	Marianne COUDERC
Génération 6					
480			Etienne BROUSSOLLE		Jeanne BOURDELLE
482			Jacques JALADIS	Maitre-tailleur	Catherine VEDRENNE
484	7.2.1719	Serilhac	Mathurin TOURAL	Travailleur	Catherine BOURDELLE
486	7.2.1729	Serihac	Francois PAULIAT		Catherine BELMON
492			Jean CHAUMEIL	Bourgeois	Jeanne CHAPOULARD
494	1.2.1713	Lostanges	Léonard PARRET		Denise POUJADE
496			Bertrand JUGIE	Marchand	Marguerite ROUSSIE /LAROUSSIE
498			Bernard SEMBELIE	Marchand-Laboureur	Jeanne GREZE
500			Antoine SEIGNOLLE		Catherine CHASSEIN
502	27.6.1711	Beynat	Pierre PAULIAT	Marchand	Géraude CHARAGEAT
508	6.2.1720	Argentat	Pierre VEYSSIER	Voiturier	Martine PLAZE
510	1726	Argentat	Jean COUDERC	Marchand	Antoinette LAURADOUR
Génération 7					
968			Pierre TOURAL		Elisonne FOURES
970			Jean BOURDELLE		Antoinette FARGE
986			Léonard CHAPOULARD		
1 004			Jean PAULIAT		Françoise FOURNET
1 006	1652		Jean CHARAGEAT	Greffier de juridiction	Françoise CHAZAL

Parmi les ancêtres de Marie Broussolles, des bourgeois

Pour étayer la légende, ma grand-mère disait que la famille de Marie Broussolles avait une chapelle. Aucune explication n'était donnée à cette indication un peu mystérieuse ; s'agissait-il d'une chapelle de cimetière ou d'une chapelle privée dans une propriété ? La recherche généalogique, à défaut de découvrir une chapelle, a donné des éléments sur l'évolution familiale qui peuvent expliquer les propos rapportés de génération en génération. Dans le cas de Marie Broussolles, on constate pour sa branche maternelle que, si au 19e siècle les Jugie étaient cultivateurs, ils incluaient des notables au 18e : un praticien, un bourgeois, un marchand, un greffier de juridiction. Ceux-ci appartenaient à des familles de la bourgeoisie rurale, alliées à des avocats et notaires, donc très différentes sur le plan de l'aisance et de l'éducation, du monde des paysans dans lequel elles se sont fondues progressivement au fil du temps et des mariages. Les registres de basse-Corrèze ont la particularité de qualifier certains hommes par le terme bourgeois sans qu'on puisse deviner un métier ; il s'agit pour le moins d'une indication de statut social. Dans cette catégorie on trouve des hommes de loi qualifiables de bourgeois.

Jean-Baptiste Bourdet (1749-1806), notaire à Ménoire

Il est né vers 1749 à Ménoire, fils de Jean et d'Antoinette Ambert. Il se marie le 10 avril 1780 à Argentat avec Antoinette Veyssier, fille de Jean et petite-fille de Pierre qui était voiturier. Jean-Baptiste est notaire royal, puis impérial ; ses archives portent sur la période 1769-1806. À la fin du 18e siècle, Ménoire compte environ 200 habitants et il est sûr que le notaire est une personnalité car il connait la loi. Jean-Baptiste joue certainement un rôle lors de la rédaction des Cahiers de Doléances, puis de la mise en place d'une municipalité. Il devient maire de Ménoire, au moins à partir de 1803, (début des registres en ligne), et jusqu'en 1806, année de son décès.

Jean-Baptiste Bourdet a onze enfants nés de 1784 à 1798 dont Jean-François, 1786-1853, cultivateur qui succède à son père comme maire de Ménoire de 1810 à 1847. Jean-François Bourdet procède en 1813 au mariage de sa sœur, Anne-Victoire née en 1795, avec Jacques Jugie, cultivateur à Beynat.



Signature de J.B. Bourdet, AD de la Corrèze

Jacques Seignolle (1705-1776), bourgeois de Dampniat

Jacques Seignolle, (Sinioles, Signolle), est né le 12 juin 1705 à Dampniat, fils d'Antoine et de Catherine Chassein. Il épouse le 27 juin 1741 à Beynat Françoise Pauliat, fille de Pierre et de Géraude Charageat, avec laquelle il a quatre enfants nés au village de Lacoste ; sont témoins de son mariage, Laurent et Étienne Charageat, bourgeois.
Le terme de bourgeois pour qualifier Jacques Seignolle apparait dans plusieurs actes, notamment ceux de mariage de ses enfants. Mais son statut social transparaît aussi à travers le devenir de ses enfants et ses relations.

- Son fils aîné, Pierre, né en 1748 est qualifié comme son père de bourgeois. Il épouse en 1770 à Ligneyrac Marie-Anne Arondeau de la Rigaudie, fille du sieur Arondeau de la Rigaudie, seigneur de Chabrignac. Pierre décède en 1838, « âgé de 92 ans », au village du Petit-Cayre, Dampniat. Le couple a cinq enfants dont Jacques, qui se marie en 1800 à Ayen avec Laure Droi de Chaumeray, puis en 1814 à Noailhac avec Jeanne Bouchiat de Chaunat. Ce Jacques est maire de Dampniat en 1809-1811, et son petit-fils Paul le sera de 1856 à 1878.

- Le fils cadet, Léonard, né en 1750, devient prêtre. En 1774 il exerce à Dampniat, puis devient curé de La Prugne (La Chapelle-aux-Brocs) de 1776 à 1790. Lors de son décès à 82 ans en 1832, au domicile de son frère à Lacoste, Dampiat, il est dit curé de Saint-Hilaire-Peyroux.

- Sa fille Géralde se marie en 1744 avec Jean Seignolle, fils de Jean bourgeois de la paroisse Saint-Martin à Brive.

- Quant à sa fille Jeanne, (mon ancêtre), elle se marie en 1777 en l'église Dampniat avec Jean Jugie, propriétaire-cultivateur, de Beynat. Le mariage est célébré par Léonard Seignolle curé de La Prugne, frère de l'épouse, en présence de notables : Arnaud Rouanne de Meyssac, avocat au Parlement, Pierre Bedoch notaire royal à Sérilhac, Bernard Bedoch bourgeois de Sérilhac et Symphorien Vergne bourgeois de Beynat.

Jean Charageat (1625-1700), greffier de juridiction à Beynat

Charageat ou Charageac est un nom typique de Beynat où existe un village ainsi dénommé, mais aussi une famille toujours présente aujourd'hui. Jean est né vers 1625 et passe contrat de mariage en 1652 avec Françoise Chazal. Le couple qui demeure au village du Perrier a au moins six enfants dont Géraude épouse de Pierre Pauliat, marchand, et Jean qualifié de sieur et bourgeois. Jean Charageat est greffier de juridiction. Dans son cas la juridiction est sans doute celle du seigneur local qui lui avait affermé ou vendu cet office qui nécessitait pour le moins de savoir lire, écrire et compter.

Des marchands

Dans le tableau d'ascendance de Marie Broussolles se trouvent aussi des marchands sans qu'on puisse déceler quel commerce ils exerçaient. Parmi eux :

Emériс Chaumeil (1699-1774), du village de La Borderie, Sérilhac. Il est marchand, fils de Jean, bourgeois ; marié en 1726 avec Toinette Parret, fille de Léonard, marchand, en présence de Jean Valette bourgeois et de Pierre Poujade marchand.

Jean Veyssier (1722-1780), marchand à Argentat qui sait signer. Il est fils de Pierre, voiturier (c'est-à-dire conducteur de voitures hippomobiles, telles les diligences), domicilié à Trizac (aujourd'hui dans le Cantal). Il épouse en 1751 Marianne Couderc, fille de Jean, marchand, qui elle aussi sait signer.

Bertrand Jugie (avant 1700-1769), marchand à Beynat. Il est marié avec Marguerite Laroussie (Roussie). Son fils Antoine Jugie est qualifié de bourgeois et de praticien, fonction qui désignait un homme ayant quelques notions de droit, capable de représenter les illettrés pour les actes civils ou judiciaires. Antoine fait partie des *Espagnols* de Beynat.

Mais aussi des *Espagnols* de Beynat

Aux 17e et 18e siècles, des corréziens migraient pendant plusieurs années à Cadix en Espagne, à 1 600 km de chez eux. Cette ville portuaire, où débarquait l'or du Nouveau Monde, avait le monopole du commerce européen avec les terres nouvellement découvertes ; elle était en pleine expansion et suscitait un fort appel de main d'œuvre dans divers domaines professionnels : domestiques, porteurs d'eau ou de charbon, faiseurs de chaises, boulangers, aubergistes, marchands, etc. Certains migrants se sont installés, d'autres y sont morts, beaucoup sont revenus au pays. Chantal Sobieniak a mené des études approfondies sur cette migration qui a concerné tout particulièrement le canton de Beynat[1].

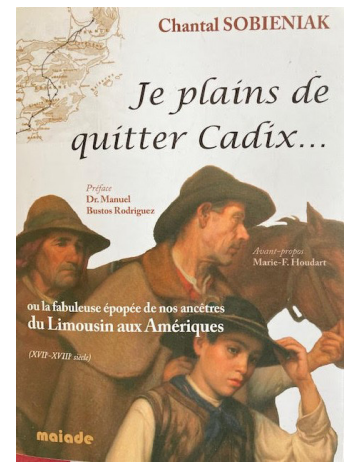

1 *Je plains de quitter Cadix…* Chantal Sobieniak, Maïade, 2013. *C'est à Cadix que nos ancêtres Limousins partaient travailler !* Chantal Sobieniak. D'Onte Ses n°8 Automne-Hiver 2013.



Elle a ainsi recensé 2 300 migrants parmi lesquels figurent des ancêtres de Marie Broussolles ; dans la branche maternelle Jugie et celle paternelle Broussolles se trouvent des hommes qui étaient appelés les espagnols parce qu'ils étaient partis quelques années à Cadix pour trouver du travail.
Dans la branche Jugie, on y trouve des marchands qui représentent 16% de l'ensemble des migrants corréziens.

Bernard Sembelie (Sembeilhe, Simbelie)
Il est déclaré marchand ou laboureur ; il habite le village de Tiébefond de Beynat, marié à Jeanne Grèze. Sa fille Marie épouse en 1747 Antoine Jugie, lui aussi migrant. Sa présence à Cadix, sans doute de 1734 à 1744, est attestée par un testament en 1734 et deux actes de mariage en 1754.
Ainsi, lors du mariage à Beynat le 24 janvier 1754 de Symphorien Hilaire et Catherine Sabeau, quatre hommes, dont Bernard Simbelie laboureur à Tiébefond, attestent que l'époux n'a contracté aucun empêchement à mariage pendant son séjour à Cadix en Espagne où il a habité pendant 10 ans, les témoins l'ont connu à Cadix où ils ont habité en même temps que lui.
La même année 1754 à Beynat, lors du mariage d'Antoine Ulmet marchand et Martialle Chastanet, quatre hommes dont Bernard Simbelie du village de Tiebefond attestent que « le dit Ulmet n'avait contracté aucun empêchement à son mariage pendant le temps qu'il a demeuré en Espagne ; les quatre témoins ont demeuré à Cadix dans le même temps que le dit Ulmet ».
Après 1754 il retourne à Cadix ; en effet l'acte de décès de sa femme, Jeanne Grèze, le 18 avril 1776 indique qu'elle est veuve de Bernard Sembelie décédé en Espagne.

Antoine Jugie (1716 – 1796)
Gendre de Bernard Sembelie, il est aussi du village de Tiebefond de Beynat où il est né vers 1716, fils de Bertrand marchand et de Marguerite Laroussie. Dans les registres paroissiaux il est qualifié de bourgeois-praticien et sait signer. Mais comme son père et son beau-père il a probablement exercé une activité de marchand lors de sa migration. Selon Chantal Sobieniak, il migre à Cadix comme en atteste un acte de 1741.
Dans la branche Broussolle, on trouve plutôt des domestiques (17% des migrants) ou peut-être des faiseurs de chaises (21% des migrants) ; On peut imaginer dans ces catégories ceux qui sont qualifiés de travailleurs ou de cultivateurs et ne savent pas signer. Ainsi ont été identifiés :

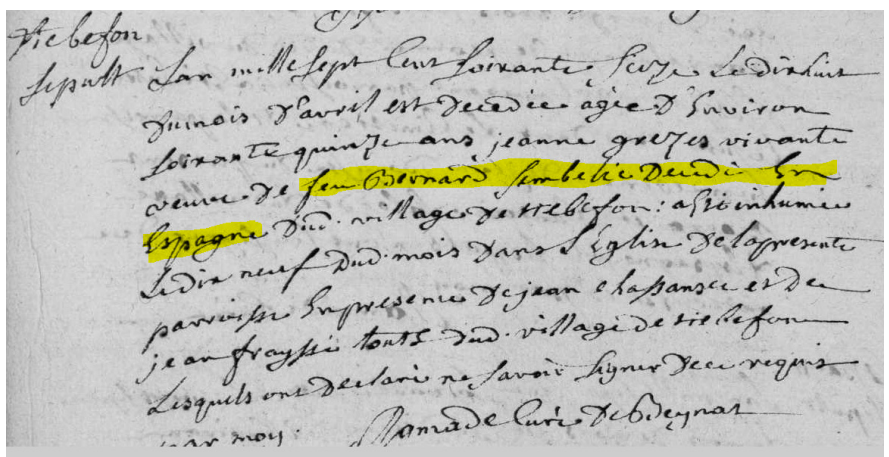

Acte de décès de Jeanne Grèze veuve de Bernard Sembelie 18 avril 1776 à Beynat, AD de la Corrèze

Mathurin Toural
Mathurin Toural, travailleur, fils de Pierre et Elisonne Foures, est né au village du Bouyx de Sérilhac. Le 7 février 1719, il épouse Catherine Bourdelle du village de Pauliat ; les époux ne signent pas. Sa présence en Espagne est attestée par un testament de 1727[2]. Avant de partir, de nombreux migrants passaient chez le notaire pour régler leurs affaires, pour le cas où…
Son beau-frère, Bertrand Bourdelle, du village de Lavergne à Sérilhac agit de même : le 4 juin 1794, chez le notaire Mauron, il fait son testament dans lequel est précisé qu'il part en Espagne.

Jean Broussolle (1754 -1834)
Fils de Louis, maître-tailleur d'habits et de Françoise Jaladis, Jean Broussolle né en 1754, cultivateur, épouse à Sérilhac le 4 novembre 1783 Jeanne Toural, fille de Pierre et petite-fille de Mathurin Toural. Les migrations, comme les mariages, se faisaient dans d'un cercle local de villages et de familles, celle de Jean Broussolle à Cadix est attestée par un acte de 1789 :
Lors du mariage en 1789 à Sérilhac de Pierre Bourdie et de Marie Peyridieu, quatre hommes dont Jean Broussolle du village de Pauliat certifient que l'époux n'avait contracté aucun empêchement à mariage pendant son séjour en Espagne.
On trouve aussi la trace de la migration du frère de Jean : Antoine Broussolle, né en 1750. Son acte de mariage à Beynat le 27 janvier 1785 avec Mathurine Neyrac indique que quatre témoins, Jean Certain, Sébastien Bayle, Louis Champ et Estienne Costes, ont attesté que ledit Antoine Broussolle n'avait contracté aucun empêchement à son mariage pendant son séjour en Espagne.

*****

Marie Broussolles ignorait certainement qu'elle avait des ancêtres qui avaient eu le courage de traverser France et Espagne pour gagner l'argent que leur rude terre d'origine ne leur accordait qu'avec parcimonie. La mémoire des *Espagnols* de Beynat a été récemment retrouvée et montre que nos ancêtres ne restaient pas les deux pieds dans le même sabot pour assurer leurs vies et celles de leurs familles. Ils avaient l'audace d'aller voir ailleurs, même très loin, si le monde était meilleur. Certains ont réussi, d'autres pas. La généalogie nous apprend simplement que les destinées ne sont pas fixées une fois pour toutes ; au cours des siècles nos familles ont évolué dans plusieurs sens de la pyramide sociale. Nous pouvons en concevoir un sentiment d'humilité, mais aussi d'optimisme.

2 *C'est à Cadix que nos ancêtres Limousins partaient travailler !* Chantal Sobieniak. D'Onte Ses n°8 Automne-Hiver 2013.

À LA RECHERCHE DES RACINES CORRÉZIENNES DE PIERRE FREYGEFOND (1866 – 1960)

Résumé

Lors d'un repas de famille, la conversation entre cousins a porté sur la famille de nos grands-mères nées Freygefond dont nous avions tant entendu parler pendant notre enfance. Mais l'histoire reste un peu mythique car cette famille était de Brive-la-Gaillarde, Corrèze, et nous nous étions parisiens. Il est alors temps de retrouver nos racines, et d'abord nos arrière-grands-parents, Pierre Freygefond et Marie Broussolles. La recherche passe par la lecture des archives, mais aussi la visite de villages et villes de basse-Corrèze ; la généalogie est une promenade dans le passé mais aussi dans l'espace.



Pierre Freygefond, archives privées.

Mon arrière-grand-père, Pierre Freygefond, fils de François et de Geneviève-Marie Colette, est né le 29 novembre 1866 au hameau des Crozes à Lanteuil où son grand-père aussi prénommé Pierre était venu trouver du travail en 1827. Pierre est né et a vécu son enfance à Lanteuil mais les racines de la famille Freygefond se trouvent vers Aubazine, entre Brive et Tulle. (Voir en annexe le tableau d'ascendance sur huit générations.) Ses ancêtres étaient des tisserands, laboureurs ou cultivateurs. Du 17e au début du 19e siècle, sur cinq générations, ils ont vécu au village de Pauliat ou Pauliac qui appartenait à la paroisse de Cornil avant d'être rattaché à la commune d'Aubazine en 1792.

Deux générations de cultivateurs à Lanteuil

À l'époque de la Restauration, Pierre Freygefond est né le 1er septembre 1801. La terre est trop pauvre pour nourrir ce cadet d'une fratrie de cinq enfants qui ne sait pas signer. Il quitte Aubazine vers 1827 pour la commune de Lanteuil, au sud de Beynat, où il va travailler comme cultivateur au hameau des Crozes. Il se marie le 8 février 1835 en l'église romane du 13e siècle de Lanteuil avec Marie Delpeuch, cultivatrice, née en 1792 à Cavagnac (Lot) de père inconnu et de Marie Delpeuch, cultivatrice. Le couple a un seul enfant : François. Pierre décède le 27 novembre 1869, à l'âge déclaré de 71 ans, en réalité 68 ans.

Francois Freygefond né le 18 septembre 1838 suit le chemin de son père mais progresse : il est le premier Freygefond à savoir signer. Il est cultivateur au hameau des Crozes, puis à celui d'Ussel.

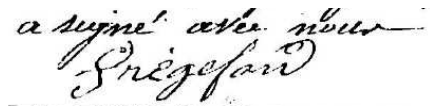

Extrait de l'état civil de Lanteuil, AD 19.

Le 11 février 1866, il se marie à Lanteuil avec Geneviève-Marie Colette née vers 1841 qui avait été exposée à l'hospice de Tulle en 1844. L'acte de mariage indique que Geneviève-Marie est née de père et mère inconnus ; elle a été trouvée, âgée de 3 ans, exposée à l'hospice de Tulle le 14 mars 1844. Un procès-verbal a été déposé à la mairie de Tulle sous le numéro 13 ; le préposé du service des enfants trouvés lui a donné le nom et les prénoms de Colette Geneviève-Marie. Elle est donc née vers 1841. Quand elle se marie en 1866, elle habite depuis plusieurs années au village de Miramont commune de Lanteuil.

Au début du 19e siècle l'abandon d'enfant est pratique courante en Limousin : de 1816 à 1841, on dénombre 1 enfant trouvé pour 43 naissances en Corrèze. Le décret du 19 janvier 1811 prévoit qu'un hospice par arrondissement doit recevoir les enfants trouvés. Chacun des établissements



Lanteuil, bâtiment ancien à Ussel et paysage vers Les Crozes, photos auteure.

devait construire un « tour » où les enfants devaient être déposés. Le tour était une sorte d'armoire ronde et tournante, disposée dans l'épaisseur du mur à l'entrée de l'hospice. Ce système, s'il permettait l'anonymat, ne permettait aucun contact et aucune offre de nature à décourager l'abandon.

En 1841, année de naissance de Geneviève-Marie, 288 enfants corréziens ont été « exposés » dans un lieu quelconque ou le tour d'un hospice. C'est le cas de notre ancêtre, déposée au tour de l'hospice de Tulle mis en place en 1775 et qui sera fermé en 1857. À Tulle, de 1817 à 1845, on constate en moyenne un enfant abandonné par semaine ; avec un maximum de 140 en 1844, année où est déposée Geneviève-Marie.

Ces enfants trouvés, de père et mère inconnus, étaient soit gardés à l'hospice, soit placés chez une nourrice. Dans les deux cas les conditions de vie étaient très dures et la mortalité très élevée. Où Geneviève-Marie a-t-elle été élevée, je ne le sais pas, mais peut-être avait-t-elle été placée dans une famille de Lanteuil.

Le couple Freygefond - Colette a cinq enfants nés à Lanteuil, au hameau des Crozes pour les quatre premiers et à celui d'Ussel pour le cinquième :

- Pierre (1866 -1960), notre ancêtre.
- Marie (1867-1875).
- Étienne (1870 - ?), marié en 1895 à Brive avec Madeleine Boussonière avec laquelle il a deux enfants, Antoinette et Julien. Selon les souvenirs familiaux, il était appelé Émile dit *l'onclette* et était facteur.
- Un second Pierre, dit Pierre-Jules (1874-1920), marié à Brive en 1897 avec Jeanne Coste avec laquelle il a trois filles : Berthe, religieuse ; Marie, épouse Bédoué ; Suzanne. Engagé volontaire pour 4 ans en 1894, il migre ensuite à Paris où il est garçon de salle.
- François, né en 1877.

Les hameaux des Crozes et d'Ussel, où a vécu la famille Freygefond, se font face dans la vallée de la Roanne. Ils sont constitués chacun de deux ou trois maisons au sud du bourg de Lanteuil. La commune compte 1181 habitants en 1866.

À la fin du 19e siècle, la vie est dure à la campagne quand on n'a pas de terre. La ville voisine par contre se développe ; François Freygefond et sa famille vont tenter leur chance à Brive. À partir au moins de 1890, ils habitent Brive comme l'indiquent les



Lanteuil, bâtiment ancien à Ussel et paysage vers Les Crozes, photos auteure.

registres matricules et actes de mariage des trois fils, Pierre, Étienne et Pierre-Jules. Dix ans après son épouse décédée en 1897, François Freygefond meurt en décembre 1907 à Brive. La table des successions indique qu'il n'avait aucun actif.

Installation familiale à Brive

Pierre Freygefond a 20 ans en 1886 mais on ne trouve pas son nom dans les tables de registres militaires ; on peut en déduire qu'il a été exempté. Quoiqu'il en soit, il a migré avec ses parents de Lanteuil à Brive où il va fonder une famille. Le 21 septembre 1893, il se marie à Brive avec Marie Broussolles, née en 1870 au village de Tiébefond commune de Beynat, fille de Mathurin et d'Anne Jugie. Il est domicilié à Brive, route de Beynat et qualifié de journalier.

Les actes de naissance de leurs premiers enfants donnent les adresses successives du couple de 1895 à 1901 :

- En 1895 ils habitent Palisse-Malemort. (Cette partie de Malemort se situe à l'est du bourg sur la route venant de Beynat par Lanteuil).
- En 1897,1898 et 1905, ils sont domiciliés Faubourg de La Grave.
- En 1900 le domicile est Faubourg Bastille.
- En 1901 ils habitent Les Aumônes.

La section C du cadastre napoléonien de Brive s'appelle « Les Aumônes » ; quartier religieux au 18e siècle, il se trouve au sud-est de la ville ancienne. La section est traversée en son milieu par la route de Beynat. Cette section comprend les villages de La Grave, Bordas Ferme, La Garenne Verte, La Chapélie, La Chapélie-Ferme et Le Moulin de Bordes. L'implantation en 1860 de la gare au sud de la ville et surtout la création d'un important nœud ferroviaire, (gare de triage d'Etavel, dépôt, ateliers…) entre 1895 et 1905 ont entrainé le développement économique et urbanistique du sud de la ville. La croissance est aussi liée à la construction en 1877, sur

Source : Brive urbanisme et architecture, M.Chavent.

le morcellement du domaine lié au château de La Bastille, de la caserne Brune où arrive en 1906 le 126e régiment d'infanterie ; des lotissements se développent dans le Faubourg Bastille. De l'autre côté de la route de Meyssac, le faubourg populaire de La Grave est dynamisé par les nouvelles installations ferroviaires et militaires.
À partir du recensement de 1926, la famille est domiciliée dans une maison sise au 61 avenue Thiers, à la limite du cimetière. Ils s'y fixent définitivement.
L'avenue Thiers se situe sur la route de Beynat. De la maison, vendue après la mort de Pierre en 1960 et transformée en immeuble, je n'ai aucune photo. Il y avait trois pièces au rez-de chaussée et au premier étage, et un grand hangar-auvent ouvert sur le jardin où la famille vivait l'été. J'ai le souvenir d'un grand jardin aux cultures potagères exceptionnelles ! Les tomates, comme tous les autres légumes, étaient plus rouges et plus grosses que toutes celles de France ! Il en fallait pour nourrir une grande famille, et le souci des repas commençait tôt dès le matin. Le jardin servait aussi à produire des maraîchages vendus sur le marché de La Guierle.

espérer des emplois. Pierre, l'aîné des fils, suit la voie paternelle en travaillant comme journalier (1900) ou cultivateur (1901). Puis sa débrouillardise et son sens des relations le poussent vers le commerce lié à l'agriculture. Brive est réputée pour ses foires et marchés. Le recensement de 1926 indique qu'il est marchand-fourrager.
Combien de fois ma mère a-t-elle raconté les tournées du grand-père avec sa voiture à cheval ? Il partait pour la journée visiter clients et fournisseurs tout autour de Brive ; et il n'omettait pas de prendre un casse-croûte notamment chez Lachaud à Beynat, maison réputée ; souvent il partait en emportant la serviette !
Je ne sais pas à partir de quand il fut employé par Baptiste Faucher qui tenait un magasin d'engrais, grains, graines et fourrages au 56 avenue Thiers à Brive ; le fils aîné de Pierre, Émile, épousa en 1934 Paulette Faucher, la fille unique du patron et prit la succession de son beau-père.



De la terre au commerce

François Freygefond qui ne possédait pas de terres avait quitté Lanteuil pour Brive dont le développement à la fin du 19e siècle laissait

Ma mère qui passait ses vacances à Brive et y est restée une année pendant la guerre parlait du magasin comme d'un endroit magique ! En effet, à environ 15 ans,



CPA – Brive, place de l'hôtel de ville, le marché.

elle avait la responsabilité de le garder et d'effectuer des pesées de grains ! Et il lui arrivait d'accompagner le grand-père ou l'oncle Emile dans la voiture à cheval. Ce magasin de : « pailles – fourrages – grains - graines & engrais -pommes de terre » a disparu depuis longtemps ; il ne reste que l'emplacement de la maison d'habitation ; en 2011 sur le pignon j'avais pu décrypter une vieille inscription peinte en rouge : « nos récoltes en vente ici », mais depuis le bâtiment a été restructuré et la trace d'Émile Freygefond a disparu.



Mur du 56 avenue Thiers en 2011, et attelage vers 1935 archives privées.

Des prénoms pièges dans une grande famille

De Pierre Freygefond et Marie Broussolles sont nés douze enfants dont deux morts en bas-âge, Henri et un autre dont le prénom a été oublié. Mais il est un peu difficile de s'y retrouver dans les Archives : à la naissance, Marie choisissait un prénom, mais Pierre, arrivé à la mairie pour la déclaration avait oublié, et, donnait un autre prénom selon l'inspiration du moment : Eugénie pour Jeanne, ou, Anna pour Hélène ! Les prénoms choisis par Marie étaient usités, mais pour l'état civil ceux de Pierre restaient inscrits ! Cinq enfants Freygefond ont eu un prénom d'usage différent de celui de l'état-civil. Heureusement pour moi, je connaissais l'histoire, mais que de pièges pour le généalogiste des temps futurs !

- Marie dite Amélie (1895 – 1952) ;
- Louise (1895 – 1968), sœur jumelle de Marie dite Amélie ;
- Eugénie dite Jeanne (1897 – 1988), épouse d'Alcide Gouguet, puis d'Étienne Lafont ;
- Augustin (1898 – 1981), marié avec Marie-Louise Ambinat ;
- Marie (1900 – 1995), épouse de René Gagnol ;
- Émile (1901 – 1967), marié avec Paulette Faucher ;
- Anna dite Hélène (1905 – 1987), épouse de Marcel Denis ;
- Baptiste dit Jules (1910 – 2001), marié avec ?
- Marcelle (1912 – 196x), épouse Carvalho ;
- Antoine dit Paul (1916 – 1937), marié avec ?
- Henri et X.

De Pierre Freygefond et Marie Broussolles, sont issus douze enfants, treize petits-enfants, mais combien d'arrière-petits-enfants ? Je ne sais pas répondre, car, comme dans toutes les familles, les liens se sont distendus, perdus au fur et à mesure des années. Beaucoup sont restés dans le pays de Brive, mais d'autres, dont les miens sont partis. Il reste aux chercheurs d'ancêtres à aimer se promener à Brive et dans les archives.

Dominique Lecointre-Montagne



Marie Broussolles et Pierre Freygefond en 1951 avec deux arrière-petits enfants, archives privées.

Sources et bibliographie

Archives départementales numérisées de la Corrèze, registres paroissiaux et d'état civil, registres matricules, recensements.

Archives municipales numérisées de Brive-la-Gaillarde, registres d'état civil.

Sites internet des communes de Beynat et de Dampniat, (données sur l'histoire).

Bases de données de *Généalogie en Corrèze* sur *Geneabank*.

Archives privées de la famille Freygefond.

Brive-la-Gaillarde, urbanisme et architecture, Martine Chavent, édition Culture et Patrimoine en Limousin, 2000.

Mémoire en images, Brive-la-Gaillarde, Étienne d'Alençon, édition Alain Sutton 1998.

Je plains de quitter Cadix… Chantal Sobieniak, Maiade éditions, 2013.

C'est à Cadix que nos ancêtres Limousins partaient travailler ! Chantal Sobieniak. D'Onte Ses n°8 Automne-Hiver 2013.

L'or de la paille, de la tresse aux cabas du pays de Beynat, Marie-France Houdart, Maiade éditions, 2013.

Archaïsme et modernité en Limousin au XIXe siècle. 1845 – 1880. Alain Corbin, PULIM, 1999.

Noms et destins des Sans Famille, J.P. Bardet et G. Brunet, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007.

Annexe : Tableau d'ascendance par couples de Pierre Freygefond

Sosa	Date d'union	Lieu d'union	Nom	Profession	Conjoint
Génération 1					
14	21.9.1893	Brive	Pierre FREYGEFOND	commerçant	Marie BROUSSOLLES
Génération 2					
28	11.2.1866	Lanteuil	François FREYGEFOND	cultivateur	Geneviève Marie COLETTE
Génération 3					
56	8.2.1835	Lanteuil	Pierre FREYGEFOND	cultivateur	Marie DELPEUCH
Génération 4					
112	21.9.1788	Cornil	Jean FREYGEFOND	cultivateur	Marguerite MEYRIGNAC
115			x	cultivatrice	Marie DELPEUCH
Génération 5					
224	26.2.1748	Cornil	Blaize FREYGEFOND	laboureur	Anne SOUSTRE
226	25.11.1756	Albignac	Joseph MEYRIGNAC	metayer	Françoise VAURIE
230	15.11.1757	Beyssac (Lot)	Léonard DELPEUCH	travailleur	Toinette DUGOT
Génération 6					
448	4.2.1717	Cornil	Aymard FREYGEFOND	laboureur	Jeanne BRUGIE
450	27.2.1713	Cornil	Pierre SOUSTRE	tisserand	Antoinette PUIDEBOIS
452	2.12.1719	Albignac	Léonard MEYRIGNAC		Jaquette VAURIE
454	3.6.1731	Albignac	Jean VAURIE	tisserand-laboureur	Marguerite OMBINAT
460	12.2.1728	Cavagnac (46)	Jean DELPEUCH	laboureur	Toinette CHIEZE
462			Claude DUGOT		Jeanne PERIE
Génération 7					
896	15.6.1680	Cornil	Pierre FREYGEFOND		Antoinette JARDEL
898			Pierre BRUGIE		Anne BOUNIOL
900	4.2.1674	Cornil	Jean SOUSTRE		Catherine LAPORTE
902	28.8.1687	Cornil	Pierre PUIDEBOIS		Philippe JUGLAR
903	28.8.1687	Cornil	Philippe JUGLAR		Pierre PUIDEBOIS
920			Antoine DELPEUCH	travailleur	Jeanne LORBLANCHER
922			Jean CHIEZE	travailleur	Jeanne BRIAT
Génération 8					
1 792			Pierre FREYGEFOND	tisserand	Silvie GALAS
1 800			Pierre SOUSTRE	tisserand	Anne BOUYSSOU
1 802			Pierre LAPORTE		Catherine ROUANE
1 804			Jean PUIDEBOIS		Marguerite ROUANNE
1 806			Jean JUGLAR		Toinette PAMPOULIE

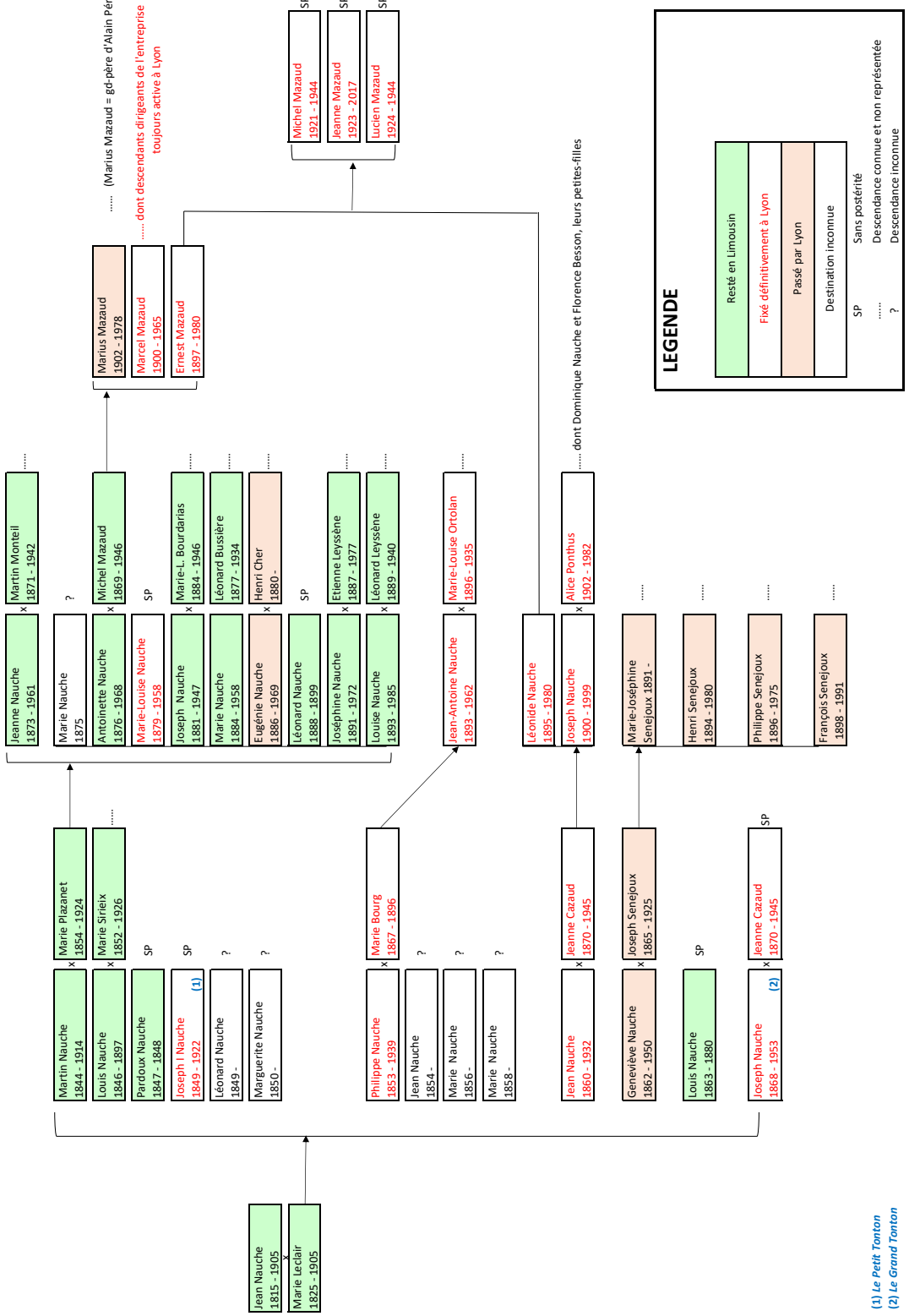

Partir à Lyon : l'option de quatre frères maçons bugeacois

Alain Pérel

L'auteur : Alain Pérel, ingénieur en retraite depuis 2019, s'intéresse à toutes les situations de rencontre de ses lignées ancestrales ou collatérales avec les événements historiques. Il est administrateur du Cghml et dirige la publication de la Revue *D'Onte Ses.*

Résumé : Quatre frères maçons quittent la ferme familiale de Haute-Corrèze pour s'établir peu avant 1890 à Lyon. Leur savoir-faire, leur volonté vont les mener sur le chemin de la réussite. L'aide de cousines descendantes et des recherches actives en Archives à Lyon menées par un collègue adhérent du Cercle m'ont permis de reconstituer l'aventure : parcours professionnels, vies bourgeoises dans la capitale des Gaules, stratégies de transmissions, solidarités mais aussi dissensions familiales se dévoilent.

Le patriarche : Jean Nauche (1815-1905)

Jean Nauche est né le 6 octobre 1815 au village de Terracol, commune de Bugeat (Corrèze). Il est le huitième enfant d'Antoine Nauche (1762-1832) et de Marie Duménil (1777-1859). Antoine était natif de la Cheype[1], commune de Pérols-sur-Vézère, et s'était fixé à Terracol après son mariage en 1793 avec Marie, née et habitante de ce village. Six des aînés de Jean sont des garçons : autant dire que son avenir n'est pas à la ferme natale. Il va pourtant trouver son destin à une portée de fusil : il épouse Marie Leclair, habitante du village du Monteil de Bugeat, le 21 novembre 1843. Terracol et le Monteil sont à moins de 2 km à vol d'oiseau[2]. Marie, née en 1825 à Tarnac, est la fille aînée de Luc Leclair (1792-1861) et de Marie Gioux (1802-1876). Ces derniers se sont fixés en 1826 au Monteil. Une branche de leur descendance a émigré en Argentine[3].

Jean Nauche et Marie Leclair auront 14 enfants, nés entre 1844 et 1868. Voici des lignées où les oncles les plus jeunes seront à peine plus âgés que les aînés de leurs neveux et nièces… Autre témoignage de leur vigueur, Jean meurt en 1905 à l'âge de 90 ans, Marie le suit octogénaire quelques mois après.

1 Origine vraisemblable de tous les Nauche du nord de la Corrèze.

2 « On va chercher sa femme à pied », disait un proverbe familial.

3 Voir *D'Onte Ses* n°20 : *Une famille émigre du Plateau de Millevaches en Argentine en 1889.* Anne-Marie Gazeau-Pérel.



Maison natale de Philippe, Jean et Joseph II, construite par leur père Jean en 1850. Joseph I est né en 1849 dans une autre petite maison du village construite en 1810. Coll. famille auteur.

La propriété au Monteil est d'une taille très honorable : une quinzaine d'hectares, une centaine de brebis, une dizaine de vaches, on cultive le seigle que l'on bat au fléau. L'aîné des enfants, Martin, est né en 1844. C'est naturellement lui qui restera à la ferme natale, la plupart des autres enfants devront trouver leur destin ailleurs. C'est ainsi que pour quatre d'entre eux, hormis leur naissance au Monteil, nous n'avons pu retrouver aucune trace dans l'état civil du 19e siècle, ni décès, ni mariage : sauf omission[4], il est vraisemblable qu'ils se sont fixés loin de leur Corrèze natale. Mais quatre autres quittent le pays dans les années 1880 et vont partir à Lyon poursuivre leur activité professionnelle : ces maçons sont les oncles de mon arrière-grand-mère, Antoinette Nauche (1876-1968).

Les quatre frères. Premiers pas en Corrèze

Joseph est né le 9 juin 1849. Son jumeau Léonard fait partie des enfants de Jean et Marie dont la destinée demeure inconnue.

Philippe est né le 27 janvier 1853.

Jean est né le 13 mai 1860.

Un second **Joseph** est né le 28 février 1868. C'est le dernier né de la longue fratrie.

Il fallait bien différencier les deux porteurs du même prénom. Le premier Joseph était de très petite taille (probablement exempté du service militaire pour cette raison, puisqu'on ne le retrouve pas dans les registres matricules de sa classe). En dépit de son droit d'aînesse, il restera pour la postérité *Le Petit Tonton.* Cette formule était encore couramment usitée dans les années 1970 dans les différentes branches familiales. Sans surprise, Joseph le benjamin deviendra le *Grand Tonton*. Qualification justifiée puisqu'il est toisé à 1,69 m, taille honorable à l'époque, dans son dossier militaire. Je les dénommerai souvent ici Joseph I et Joseph II. Les quatre frères n'ont laissé que des traces ténues de leurs débuts à Bugeat. Quelques souvenirs du *Petit Tonton* sont parvenus jusqu'à nous. Ainsi, vers 1870, regagnant le Monteil lors d'un long trajet à pied, il fut suivi par un loup qui le quittait prudemment à l'entrée de chaque village, contournait les habitations à travers champs et reprenait la piste à la sortie. Peu de temps après, un autre *canis lupus* se serait aventuré jusqu'à la ferme pour s'attaquer à un chien avant d'être chassé par les habitants.

Plus factuellement, on retrouve les trois premiers à l'état civil bugeacois dans les années 1880 comme témoins lors du

4 Et en l'absence pour Bugeat de recensements antérieurs à 1906.



Maison Sénéjoux à Plazanet, commune de Viam. Construction Nauche. Coll.famille auteur.



Maison Courteix à Fournol, commune de Saint-Merd-les-Oussines. Construction Nauche. Coll. famille auteur.

mariage de membres de la famille. Ils sont toujours dits maçons demeurant au Monteil. Cela n'interdit pas qu'ils aient commencé à travailler de façon saisonnière loin de la Corrèze, au moins pour les deux aînés, mais ils sont encore fixés sur la commune. Plusieurs maisons du canton ont été identifiées comme construites par les frères Nauche.
En tout cas, la jeunesse des frères Nauche se situe lors de l'apogée des émigrations temporaires limousines, et pour ce qui concerne Bugeat, initialement comme scieurs de long puis comme maçons. Le canton de Bugeat a en effet été comme la Creuse voisine siège d'une émigration saisonnière massive, représentant à cette période entre 20% et 40% des conscrits bugeacois[5].

À Lyon. Le quartier de la Guillotière

Les premières traces de l'installation à Lyon des quatre frères sont datées de 1888-1890. Le registre matricule de Jean, incorporé au titre de la classe 1880 de la Corrèze, indique qu'il réside en juin 1888 au 25, rue Cavenne à Lyon.
D'autre part, un terrain situé au 27, rue Rachais, propriété de Xavier Massard en 1824, passé ensuite à Jérémie Emery, est propriété en 1890 de Philippe Nauche, maçon demeurant 25, rue Cavenne. L'immeuble édifié ensuite sur le terrain sera enregistré en tant que construction nouvelle en 1901, propriété de M. Nauche, entrepreneur résidant 53 cours Gambetta[6].
Voici nos entreprenants maçons en place pour une belle aventure professionnelle et familiale.
Aucun des frères n'habite encore rue Cavenne en 1886. Après cette rue, nous constatons la présence des quatre frères au 14, rue Rachais dès 1891 et jusqu'à 1899 ou 1900. À l'exception de Philippe, qui commence à faire bande à part[7] et s'établit durablement rue de l'Abondance, avant de rejoindre la place de la Buire[8], tout le monde rejoint le 53, puis en 1902 le 56 du cours Gambetta[9]. Le point de chute final de Philippe lui vaudra un surnom : *Philippe de la Place*.
Toutes ces adresses se situent dans le quartier de la Guillotière, le fief des maçons de la Montagne Limousine. Nos bugeacois n'ont pas dû s'y sentir trop dépaysés. Écoutons Jean-Luc de Ochandiano[10] : « La période allant des dernières années du 19e siècle à la Première Guerre mondiale constitue certainement l'âge d'or des sociabilités limousines de la Guillotière. En effet, les migrants se fixant avec leur famille dans ce quartier, toute une vie collective s'organise

5 *Archaïsme et modernité en Limousin au XIXe siècle - 1845 – 1880.* Alain Corbin. Presses Universitaires de Limoges, 1977.

6 Inventaire général du patrimoine culturel de la région Rhône-Alpes. Dossier IA69006954 *Rue Rachais* réalisé en 2008.

7 Apparemment suite à un différend familial. Il se dit toujours que Philippe aurait poursuivi sa belle-sœur de ses assiduités et se serait fait « foutre à la porte ».

8 Actuelle place Bir-Hakeim.

9 Cette dernière adresse sera l'emblématique siège social de la société *Nauche Frères.*

10 Jean-Luc de Ochandiano. *Lyon, un chantier limousin : les maçons migrants (1848-1940).* Éditions Lieux dits, décembre 2011.

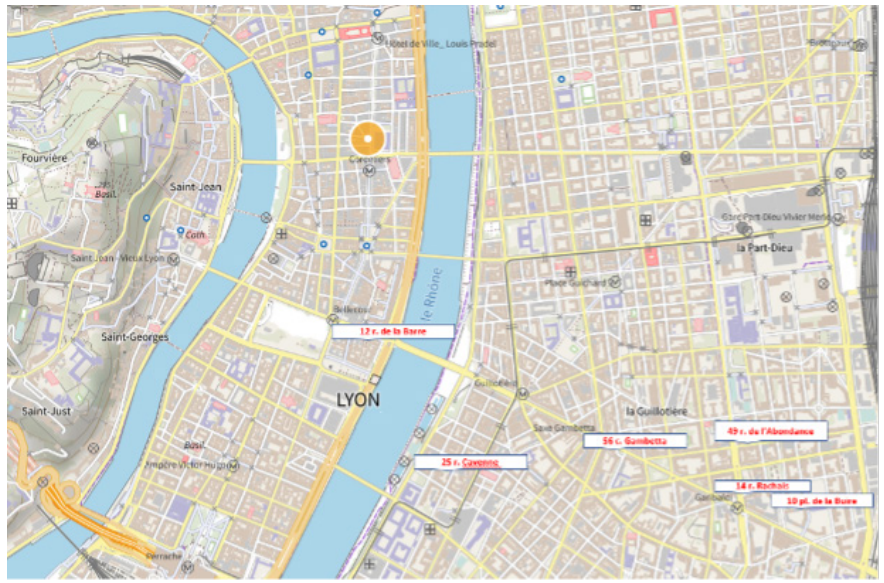

au sein d'un groupe dont l'homogénéité, déjà forte auparavant, s'affermit avec le resserrement de la filière migratoire sur le seul plateau de Millevaches. L'avènement de la Troisième République marque aussi un relâchement du contrôle policier sur les classes populaires qui se trouvent donc plus libres de s'organiser au sein de leurs quartiers ».

Mariages et enfants

Joseph I, *le Petit Tonton*, est resté célibataire et sans liaison connue. Philippe s'est marié à Bugeat le 16 janvier 1886 avec Marie Bourg. Marie rejoint Philippe à Lyon, lui donne un fils en 1893, Jean-Antoine (après deux enfants mort-nés en 1887 et 1891) avant de décéder prématurément à Bugeat le 13 octobre 1896. Le recensement de 1921 lui donne pour seconde épouse (ou concubine) une ressortissante suisse âgée de 60 ans, Marie Gachet, native de la région d'Yverdon. Jean a épousé Jeanne Cazaud le 10 mars 1894 à Faux-la-Montagne. Les deux époux sont cousins, descendants tous les deux de Martin Gioux et de Marguerite Brugère, les parents de Marie Gioux évoquée en début



Jean Nauche, vers 1905. Coll. familiale auteur.



Jeanne Cazaud, vers 1905. Coll. Familiale auteur.

d'article[11]. Jeanne rejoint Lyon à son mariage. Le couple a trois enfants nés à Lyon : Léonide dite *Léo*, le 1er août 1895, son frère jumeau mort en 1896, et Joseph (un troisième Joseph), le 20 octobre 1901, qu'il nous faudra bien nommer Joseph III dans la suite. Joseph II, le *Grand Tonton*, va convoler sur le tard : il épouse sa belle-sœur Jeanne en 1932 après le décès de son frère Jean en 1928. Jeanne a confié plus tard qu'elle aurait mieux fait d'épouser directement son second mari…

La réussite au bout de l'effort

Le début de la carrière des frères Nauche peut être esquissé : ils alternent les périodes de l'année entre Bugeat et Lyon, où ils logent, à plusieurs dans une petite chambre, voire à deux dans le même lit, dans l'un des nombreux *garnis* occupés par la diaspora limousine à la Guillotière. Ils débutent par une activité pénible en raison de la chaleur, mais lucrative : la réparation de fours de boulangers. Ils achètent en 1890, en même temps que le terrain du 27, rue Rachais, un autre au 12, place de la Buire et empruntent 30 000 F, qui seront rapidement remboursés. L'ascension débute.

Ils pratiquent souvent la construction d'immeubles *en combinaison* : le maçon achète un terrain, construit l'immeuble sur la base des plans réalisés par un architecte partenaire, loue les appartements, et enfin vend l'ensemble loué à un propriétaire fortuné, lui fournissant ainsi un investissement clé en main et prêt à rapporter : solution confortable pour l'investisseur, qui ne s'occupe de rien, mais qui justifie en contrepartie un prix élevé pour le plus grand bénéfice de l'entrepreneur. La presse lyonnaise ancienne[12] abonde dès 1892 de références sur l'activité entrepreneuriale des frères Nauche, et témoigne d'un savoir-faire reconnu dans la métropole. C'est notamment le cas de *La Construction Lyonnaise*, mensuel professionnel de référence pour les acteurs publics et privés de la construction, actif de 1879 à 1914. Nos maçons ont, si l'on peut dire, pignon sur rue.

Ainsi, l'immeuble édifié en 1901 au 27, rue Rachais fait l'objet de la notice suivante à *l'Inventaire général du patrimoine culturel* de la région Rhône-Alpes, dressé en 2008 :

« Immeuble de cinq niveaux d'élévation sur cinq travées avec entrée centrale. Les deux premiers niveaux sont en pierre de taille



Façade, 27 rue Rachais. © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel.

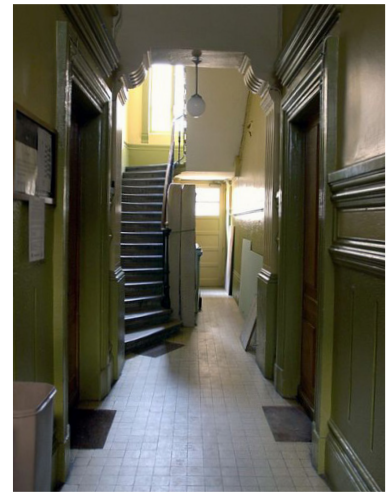

Vestibule, 27 rue Rachais. © Ville de Lyon.

11 Plus généralement, si le succès des quatre frères tient à leur savoir-faire, à leur esprit d'entreprise, on notera aussi la fonction stabilisatrice des mariages, sinon arrangés, du moins bien pensés, parfois dans le cousinage ou la famille ; à cet égard, le rôle des femmes, des mères, organisatrices et grandes marieuses peut se deviner voire se lire sur l'arbre généalogique ; la transmission orale en témoigne aussi, notamment pour mon arrière-grand-mère Antoinette Nauche.

12 Accessible en ligne via *Gallica* ou *Retronews*, le cas échéant par la *Bibliothèque* de *Geneanet*.

(reprises en ciment importantes au rez-de-chaussée, bossage continu en table au 1er étage), chaque niveau est séparé du suivant par un bandeau mouluré. Décor hiérarchisé en fonction des niveaux : alternance de frontons triangulaires et cintrés au 1er étage, fronton triangulaire à la baie d'axe du 2e étage et corniches en plein-cintre aux autres baies de l'étage, corniche au 3e, encadrement mouluré au 4e. Lambrequins en fonte, stores à lamelles de bois d'origine. Loge de concierge dans la cour, dans une petite maison à droite, dont le matériau de construction est vraisemblablement du mâchefer ».

Citons également *La Construction Lyonnaise* du 16 mars 1910 qui consacre un long et élogieux article à l'édification d'un immeuble de rapport à l'angle de la rue Chevreul. Les frères Nauche ont été retenus pour le lot gros-œuvre et maçonnerie d'une importante opération immobilière dirigée par Pras père et fils, architectes réputés sur la place de Lyon. Remplaçons les SUV d'aujourd'hui par des voitures hippomobiles : le bâtiment a toujours la même belle allure.



Extraits de *La Construction Lyonnaise* du 16 mars 1910 et photo contemporaine.

MAISON DE RAPPORT A LA GUILLOTIÈRE

A un coin des rues Chevreul et de Marseille, vient de s'élever une maison à loyers, digne de retenir à plusieurs titres l'attention. Emplacement, décoration des façades, aménagement de l'intérieur, utilisation judicieuse des nouvelles prescriptions de voirie : voilà de quoi intéresser.

Les collaborateurs de l'architecte, M. J.-V. Pras, sont : MM. Nauche frères pour la maçonnerie, M. Pavi pour la sculpture, MM. Dunoyer et Cie pour la charpente en fer, M. Vadot pour la charpente en bois, M. Caillet pour la serrurerie. La pierre de Villebois a été fournie par Mme veuve Péju, la pierre blanche par M. Motte, la pierre de Saint-Cyr par M. Olagnier, les rideaux de fer et les persiennes sont de M. Gilardi. Le parqueteur est M. Josserand fils, le plombier.

Mieux qu'à tout autre, à un immeuble d'angle s'impose l'ornementation des façades, parce que le recul lui appartient en différentes directions. Or, pour quiconque observe et sait voir en cheminant, c'est un attrait puissant que des sculptures où la lumière se joue diversement à chaque pas, faisant surgir aux yeux ravis de jolies courbes. Les figures ci-contre donnent l'ensemble et les détails : ensemble agréable et détails charmants. Une frise de feuilles et fruits du châtaignier l'ornementation de la corniche. Celle-ci est garnie de gracieuses consoles, puis, à droite et à gauche de ces consoles, s'échappe une branche de houblon naturel, comme accrochée au galbe de la corniche par la main d'un habile jardinier pour le charme de la vue. A la tête de la femme, qui cherche à plaire, les bijoux et les atours ne sont-ils pas réservés ? Tout cela procure une impression des plus séduisantes. Et c'est logique, naturel.



Organisation entrepreneuriale

Une Société en nom collectif (SNC) est créée entre trois des quatre frères le 5 mars 1892 devant Maître Chêne, notaire à Lyon ; *le Petit Tonton* n'est pas partie prenante : curieusement, il devait lui aussi s'associer (et apporter un passif de 4 000 F…), mais toutes les mentions le concernant ont été biffées au dernier moment : les trois cadets n'ont sans doute pas voulu voir l'actif social de *Nauche Frères* grevé par le passif personnel de leur aîné. Finalement, chacun des trois apporte 10 000 F en nature ; ils sont tous trois qualifiés de maîtres maçons.

Une direction collégiale n'est pas facile : des tiraillements managériaux ont dû survenir, puisque les associés éprouvent le besoin de signer le 23 novembre 1898 un modificatif des statuts de la société par devant Maître Chêne : Jean garde seul la signature sociale et la main sur tous les engagements et actes commerciaux. Il est le vrai patron ; sous-officier à l'issue de son service militaire, il est apte à des fonctions d'organisation et de commandement. Curieusement, un rôle d'arbitre sur les dissensions importantes est confié dans l'acte à Joseph aîné, *le Petit Tonton*, bien qu'il soit toujours non associé. Enfin, les clauses de contrôle annuel des comptes et de modalités d'une éventuelle scission sont précisées. Probablement en lien avec le différend familial évoqué plus haut, Philippe se retire et reçoit la part des actifs qui lui revient par actes passés devant le même notaire les 27 août et 11 septembre 1907. L'activité ultérieure de Philippe n'aura probablement pas le même rayonnement que celle de ses frères : on ne trouve qu'une construction entreprise sous sa responsabilité propre, en 1910 : il est possible qu'il continue à travailler pour l'essentiel comme prestataire ou sous-traitant de ses frères cadets, en dépit des sujets de discorde familiaux. Son fils Jean-Antoine sera maçon comme lui. Philippe meurt le 18 mai 1939 à Lyon.

Le 28 juin 1910, c'est une nouvelle société *Nauche Frères* qui est créée pour 15 ans, elle n'engage toujours que les seuls Jean et Joseph II. Joseph I a alors atteint la soixantaine, et comme on le verra plus loin, aspire à une vie différente. Les derniers temps, il n'est en charge que des petits travaux d'entretien confiés à la société. La répartition des rôles est claire : c'est toujours Jean qui s'occupe de la partie commerciale. Il établit devis et factures le soir à la veillée, pendant que *le Grand Tonton* dort les coudes sur la table : lui est conducteur de travaux, en quelque sorte le directeur technique de la société ; il a reçu un nouveau sobriquet dans la profession : *Grands-Pieds*. Notons qu'il était qualifié de journaliste au recensement de 1896 : essai professionnel après le service militaire, sans doute non concluant, puisqu'il est redevenu maçon en 1901.

Scènes de la vie courante

Les Nauche sont devenus des bourgeois et mènent une existence confortable dans leur appartement cossu du 56, Cours Gambetta, mais sans dépenses inutiles. Jeanne fait son marché à la Guillotière et s'indigne de voir les femmes *en cheveux*[13] acheter les produits les plus chers. Elle porte un chapeau, plus en rapport avec sa condition, mais reste manifestement rigoureuse sur les dépenses familiales.



Le 56, cours Gambetta. Photo coll. auteur.

Jean achète en 1910 aux Essarts à Bron une grande propriété d'agrément : une ferme avec un terrain de 1 800 m², avec pelouse, potager et parc arboré. On y reçoit le dimanche les amis venus de Lyon par *la Belle-mère*[14] lors de parties de campagne animées. On joue aux boules, *le Grand Tonton* grimpe dans les cerisiers faire la cueillette. Le *Petit Tonton,* moins alerte que ses cadets, y parle un peu de politique. Lointain souvenir de sa jeunesse d'apprenti et d'ouvrier maçon et d'éventuelles idées socialisantes ?

13 Celles qui n'ont pas les moyens de porter une coiffure.

14 Surnom du tramway.

On y pousse aussi la chansonnette. Jean fait partie des *Amis de la Chanson*, une société lyonnaise, et il y compte parmi ses amis un poète et chansonnier, Camille Roy. Il s'agit du pseudonyme de Claude Loron (1851–1922), homme de lettres lyonnais, qui sera honoré plus tard par l'attribution de son nom à une rue de Lyon.

L'Hôtel de la Chanson

En 1906, Camille Roy achète un immeuble au 4 de la rue Montesquieu et le transforme en *Hôtel de la Chanson* sous la direction de l'architecte Tony Blein. Le décor intérieur de la grande salle des fêtes est dû au sculpteur Félix Dumas. Inauguré le 24 septembre 1906, l'Hôtel de la Chanson est le siège d'un faisceau d'organisations complémentaires, fondées par Camille Roy pour l'animation et la promotion de l'art de la chanson lyonnaise : *le Caveau lyonnais* (fondé en 1888), la section lyonnaise de *l'Œuvre de la Chanson française* (fondée en 1904), *la Société d'auditions littéraires et musicales* (fondée en 1906) et *l'Académie de la Chanson* (fondée en 1907). En plus d'une multitude de réunions, de conférences publiques et de spectacles, l'Hôtel de la Chanson dispense un cursus d'enseignement régulier du chant auprès des jeunes filles.



On part aussi en vacances, selon une localisation qui dépend des bénéfices engrangés dans l'année. Lorsque les résultats financiers sont jugés insuffisants, on se rabat pour les vacances sur le Monteil ou Faux-la-Montagne. Mais d'autres exercices plus lucratifs permettent à Madame de louer de début juillet à mi-septembre en des lieux plus huppés, ainsi : à Sainte-Maxime en 1910, à Proveysieux-en-Chartreuse en 1915, à Pralognan-la-Vanoise en 1916.

Retours en Limousin

Nos néo-lyonnais n'oublient pas le pays natal et y opèrent de fréquents retours.

Marie Bourg meurt le 13 octobre 1896 à Bugeat. Il est vraisemblable que Philippe l'ait ramenée chez ses parents pour accoucher.

Jean et sa famille partagent leur temps en Limousin entre Faux (chez les beaux-parents Cazaud) et Bugeat (chez le frère aîné, Martin Nauche). Avant qu'ils ne s'y rendent en automobile, le périple de Lyon à Faux est compliqué : il faut aller à Eymoutiers par le train, et de là prendre une des deux voitures attelées quotidiennes qui partent sur Felletin. Départ d'Eymoutiers à 8h, arrivée à Faux à midi ! C'est plus facile pour aller à Bugeat : desserte directe en train par la ligne Limoges- Ussel. On est aussi bien accueilli au Monteil : l'aîné Martin a gardé la propriété familiale, mais il accueille toujours avec bienveillance frères et neveux pour les vacances.

Événement en 1910 et 1911 au Monteil : le *Petit Tonton* y séjourne de façon prolongée (au point d'être recensé en 1911 au 56 cours Gambetta à Lyon et au Monteil). Il est là pour traiter une affaire importante : il achète à son frère Martin un petit terrain attenant à la ferme familiale pour y construire, dénommé *la Fourniaud* (c'est l'ancien site du four à pain dans le village). La transaction se passe à la bonne franquette : l'acte passé le 11 décembre 1910 pour un prix d'achat de 300 F devant Maître Chabrol, notaire à Bugeat, indique que la maison est déjà en cours de construction ! Les opérations menées à Lyon étaient certainement rigoureuses sur le plan juridique, mais tout se déroule ici en confiance entre frères. Le recensement de 1911 mentionne la nouvelle habitation, occupée par Joseph. Ce dernier va pompeusement dénommer sa maison de campagne *Villa Beaussejour*, comme mentionné sur une plaque de marbre qui ornera l'un des piliers du portail jusqu'au début des années 1970.

Sponsoring de la parentèle, ou l'art du *plaçou*[15] corrézien

Je n'ai pu déterminer si un parent ou ami parti auparavant à Lyon a pu inciter les frères Nauche à le rejoindre et y tenter la chance à leur tour. Par contre, on discerne nettement l'appui qu'eux-mêmes ont fourni à leurs parents bugeacois. Ainsi, leur sœur Geneviève, née en 1862, et son mari Francois-Joseph Sénéjoux habitent également en 1896 au 14, rue Rachais. Un de leurs enfants, Philippe, nait à Lyon le 9 octobre de cette année. Un des témoins est précisément Philippe Nauche. Le père est dit scieur de long, mais il est probable qu'il travaille comme maçon chez ses beaux-frères. Leur résidence à Lyon ne sera que provisoire, les Sénéjoux repartant rapidement en Corrèze pour reprendre une exploitation au village de Plazanet, commune de Viam (limitrophe de Bugeat). Deux nièces des frères Nauche, filles de leur aîné Martin, apparaissent à Lyon en 1906 : Eugénie, née en 1886, recensée au 12, rue de la Barre, habite avec sa cousine Eugénie[16] Sénéjoux. Toutes deux sont infirmières. Eugénie Nauche se marie en 1906 avec Henri Cher, infirmier natif de la Loire. Elle non plus ne restera pas durablement à Lyon, et, après son divorce, ira s'établir à Bordeaux, puis à la Rochelle, où elle meurt en 1969. Sa sœur Marie-Louise, née en 1879, est également infirmière. Venue également à Lyon à la même époque, elle s'y fixera définitivement pour y mourir célibataire en 1958.

L'appui à la famille s'applique plus tard aux petits-neveux, petits-fils de Martin :

Marius Mazaud, mon grand-père (1902-1978), est hébergé au 56 cours Gambetta en 1921. Il a 19 ans, il est mécanicien, il fera prochainement son service militaire au 35e régiment d'aviation à Bron[17]. Lui aussi repartira rapidement en Corrèze, épousera ma grand-mère native de Treignac en 1925 et fera carrière à Bugeat dans les assurances et l'expertise foncière.

Une attention particulière est accordée par Jean Nauche à un autre de ses petits-neveux, frère aîné de Marius, Ernest Mazaud (1897-1980) : Ernest a l'âge de la fille de Jean, Léo, née en 1895. Il a participé à la Grande Guerre et terminé le conflit comme sous-lieutenant d'artillerie[18]. Ernest et Léo se marient le 26 septembre 1919. Son sort est scellé : il reste à Lyon, on compte sur lui pour contribuer à la poursuite de l'entreprise familiale.



1 Ernest Mazaud
2 Léonide Nauche
3 Michel Mazaud
4 Antoinette Nauche
5 Nauche
6 Jeanne Cazaud
7 Marius Mazaud
8 Joséphine Nauche
9 Marcel Mazaud
10 Valentine Monteil
11 Jean Monteil
12 X Senejoux
13 Joseph II Nauche *(le Gd Tonton)*
14 X Senejoux
15 Célestine Leyssène
16 Joseph III Nauche

Photographie partielle du mariage d'Ernest Mazaud et Léonide Nauche. Collection famille auteur. Les personnes dont les noms sont légendés en gras figurent sur l'arbre généalogique descendant du début de l'article.

15 Rendu célèbre vers 1970 par un jeune député de la circonscription d'Ussel appelé à une belle carrière.

16 On notera la récurrence de ce prénom impérial qui pourrait paraître passé de mode en ce début de IIIe république.

17 Les plans de vol étaient largement laissés à la latitude du pilote en ces temps héroïques du début de l'aviation : selon un code convenu, Marius effectuait à l'heure fixée au-dessus de la place Bellecour quelques figures aéronautiques simples pour indiquer à sa belle-sœur Léo (voir ci-après) s'il viendrait ou non dîner le soir à la maison.

18 Voir numéros 14 et 18 de *D'Onte Ses* et les *Mémoires de guerre des Limousins 1914-1919*.

La difficile succession de *Nauche Frères en 1926*

Joseph I, *le Petit Tonton*, meurt le 11 février 1922 à l'asile Morlot, à Saint-Rambert-L'Ile-Barbe. Pressentant peut-être que sa fin était proche, il avait vendu en 1921 la *villa Beaussejour* à sa nièce, Antoinette Nauche épouse Mazaud.
Jean et Joseph II ont respectivement 66 et 58 ans en 1926 et souhaitent passer la main à Joseph III et Ernest.

La transmission de l'entreprise est organisée de la façon suivante :

- Joseph II fait donation devant notaire de tous ses biens à son frère, moyennant une pension viagère annuelle de 20 000 F (Étude de Maître Berger, 23 janvier 1926).
- Jean et son épouse se font donation mutuelle de leurs biens au dernier vivant (2 avril 1926, même notaire).
- Jean et Jeanne cèdent la nue-propriété de l'essentiel de leurs biens à leurs enfants Léo et Joseph III. La donation est conséquente et témoigne de la réussite des Nauche : elle comprend notamment deux immeubles à usage d'habitation, respectivement au 4, rue Rachais (six niveaux d'habitation) et 62, boulevard des Brotteaux (trois niveaux d'habitation) ; trois villas et terrains attenants dans le quartier des Essarts à Bron (2 avril 1926, même notaire).
- Jean et Jeanne cèdent les activités professionnelles et l'actif de *Nauche Frères* à Joseph III et Ernest : le fonds de commerce, la clientèle et l'achalandage de l'entreprise avec ses deux entrepôts, au 28 bis-32 rue d'Heyrieux et au 12, place de la Buire (2 avril 1926, même notaire)[19].

Place ainsi à la Société en nom collectif *Ancienne maison Nauche Frères - J. Nauche (ing. ETP) et E. Mazaud Fils et Gendre Succrs*, portée sur les fonds baptismaux par acte passé devant le même notaire le 6 mai 1926. La dénomination donne toutes les clés à la clientèle : le nom des associés par ordre de préséance (le fils, qui plus est ingénieur diplômé, avant le gendre) et la filiation de l'entreprise avec *Nauche Frères*.
Jean pense avoir pérennisé le résultat des efforts consentis depuis 35 ans et assuré l'avenir. Il meurt à son tour le 9 juillet 1928 dans sa villa des Essarts à Bron.

Pourtant, des dissensions apparaissent rapidement entre les deux associés. Ernest, de quatre ans plus âgé que son beau-frère, pense être le vrai patron, prétend régenter son associé et tend à le reléguer à des tâches subalternes. Il l'expédie volontiers sur les toits pour faire telle ou telle reconnaissance. Joseph III, comme on peut le penser, ne l'entend pas de cette oreille, d'autant plus que son père lui a fait faire de bonnes études et qu'il a fait l'apprentissage du commandement : il est ingénieur diplômé des Travaux publics et officier de réserve à l'issue de son service militaire.
La mésentente perdure, et la société est dissoute par jugement rendu par le Tribunal le 19 mars 1931. Le divorce n'est pas amiable : les deux associés se réclament mutuellement 100 000 F. de dommages et intérêts ! On ignore la décision judiciaire finale sur ce sujet, même si les événements qui suivent militent en faveur d'une victoire d'Ernest.
Les soucis se poursuivent pour Joseph III : un gigantesque incendie ravage ses dépôts place de la Buire le 11 décembre 1933. La presse lyonnaise s'en fait abondamment l'écho, l'événement est même relaté quelques jours après par *Le Populaire du Centre*. « M. Nauche est paraît-il assuré », dit *Lyon Républicain* le 12. Commence alors pour lui une longue période lors de laquelle il a « bouffé de la vache enragée », qui va peu ou prou perdurer jusqu'en 1939[20].

19 L'actif détaillé dans l'acte apporte une vision intéressante du matériel de l'entreprise : « Une bétonnière et son moteur, deux tombereaux, trois carrioles à bras, un camion à chevaux, un cheval de trait, six wagonnets, deux cent mètres de voie de cinquante centimètres et accessoires, un lot de plateaux, planches et bois divers, un lot de banches et accessoires, un lot de cordages, un lot d'échelles, un lot d'échelles d'engins avec treuil, deux treuils mécaniques avec leur moteur, deux élévateurs mécaniques, un lot d'outillage divers, brouettes, bigues, masses ». Le matériel est donc conséquent et adapté à de gros chantiers !

20 Joseph a opportunément rédigé en 1993 ses mémoires à l'attention de ses enfants : *Au fil de ma vie*, dont ont été tirées nombre d'informations constitutives de cet article.

Finalement, peut-être était-il non assuré, ou insuffisamment assuré.


LYON RÉPUBLICAIN

Place de la Buire le feu
détruit de vastes entrepôts

Lyon Républicain du 12 décembre 1933.

Lieutenant réserviste, il est remis en situation d'activité à la déclaration de guerre, puis est maintenu dans l'armée résiduelle française après l'armistice de juin 1940. Soucieux d'éviter les situations de compromission avec le régime collaborationniste de Vichy, il réussit à se faire nommer au Maroc en septembre 1942 et y part avec femme et enfants[21]. Il est naturellement intégré aux forces françaises ralliées à de Gaulle après le débarquement allié de novembre 1942 en Afrique du Nord. Corse, Campagne d'Italie, occupation française en Allemagne : ses brillants états de service lui valent d'être promu au grade de chef de bataillon le 1er juillet 1949. Démobilisé en janvier 1946, il s'installe alors à Trèves, en Allemagne, où il remplace le patron d'une usine de chaux prisonnier. En janvier 1947, il reprend sa carrière d'ingénieur au Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, à Colmar où il reste 10 ans et crée une section syndicale Force Ouvrière, puis à Saint-Étienne où il restera jusqu'à sa retraite en 1965.

Ernest constitue rapidement sa propre société après la scission de 1931 : la société *Ernest Mazaud-Nauche, Succr* est inscrite au registre du commerce. Il a pris bien soin de rappeler la filiation de son entreprise avec *Nauche Frères*. En ce sens, Ernest parait le successeur et a gagné la partie, d'autant plus qu'il vient opportunément renforcer les actifs de sa nouvelle affaire en rachetant en 1932 à Joseph II, *le Grand Tonton*, un fonds de commerce résiduel qui avait apparemment échappé à sa donation viagère de 1926. On ignore comment Ernest a financé son acquisition. On imagine par contre que la vente, qui donnait un coup de pouce à Ernest au détriment de son beau-frère, a dû faire l'objet de discussions animées au sein de la famille !


Etude de Me André PERROT, licencié en droit, agréé près le Tribunal de Commerce de Lyon, 3, rue Président-Carnot.

PREMIER AVIS

Suivant acte sous seings privés en date à Lyon du onze février mil neuf cent trente-deux, enregistré à Lyon, Successions 4, f° 13, case 19, le vingt-deux février mil neuf cent trente-deux.

M. Joseph NAUCHE, oncle, entrepreneur, demeurant à Bron (Rhône), 17, rue de l'Espérance, a vendu :

A M. Ernest MAZAUD-NAUCHE, entrepreneur, demeurant à Lyon, 4, rue Rachais, le fonds de commerce d'entrepreneur qu'il possède et exploite à Lyon, 4 rue Rachais, avec entrepôts, 32, rue d'Heyrieux.

Adresser les oppositions, s'il y a lieu, dans les dix jours du second avis à l'étude de Me André Perrot, agréé, domicile élu.


ANCIENNE MAISON NAUCHE FRÈRES
Fondée en 1890

ERNEST MAZAUD-NAUCHE, Succr
4, Rue Rachais, LYON (3e)

Convictions

Les Cazaud de Faux-la- Montagne sont passés au protestantisme au milieu du 19e siècle. La tradition familiale en donne une raison : à l'époque, le curé de la paroisse avait tendance à commérer et à divulguer des secrets de confessions. Le pasteur va profiter de l'aubaine. Jean s'est converti par mariage et ses enfants sont élevés dans la nouvelle religion. Les préjugés ancestraux étaient tenaces : une camarade de Léo, catholique, s'étonne après vérification que cette dernière n'ait pas les pieds fourchus !
Parmi les constructions réalisées par les frères Nauche, on peut noter aussi la construction du Grand Temple de Lyon.
L'asile Morlot où est mort le *Petit Tonton* ne recueillait au terme de ses statuts que des résidents de confession protestante. Les convois funéraires de Joseph I, Jeanne et Joseph II passent par le temple avant de rejoindre le cimetière de la Guillotière. On notera donc que Jeanne avait converti les deux Joseph (on ignore si ce fut aussi le cas de Philippe), après Jean son premier mari.

Joseph III se lance en politique en mai 1929 : il est candidat aux élections municipales de

21 Joseph a épousé Alice Ponthus (1902-1982), la fille d'amis de ses parents, en 1928. Leurs deux enfants sont Annie (née en 1929) et Jean-Louis (1933-2010).

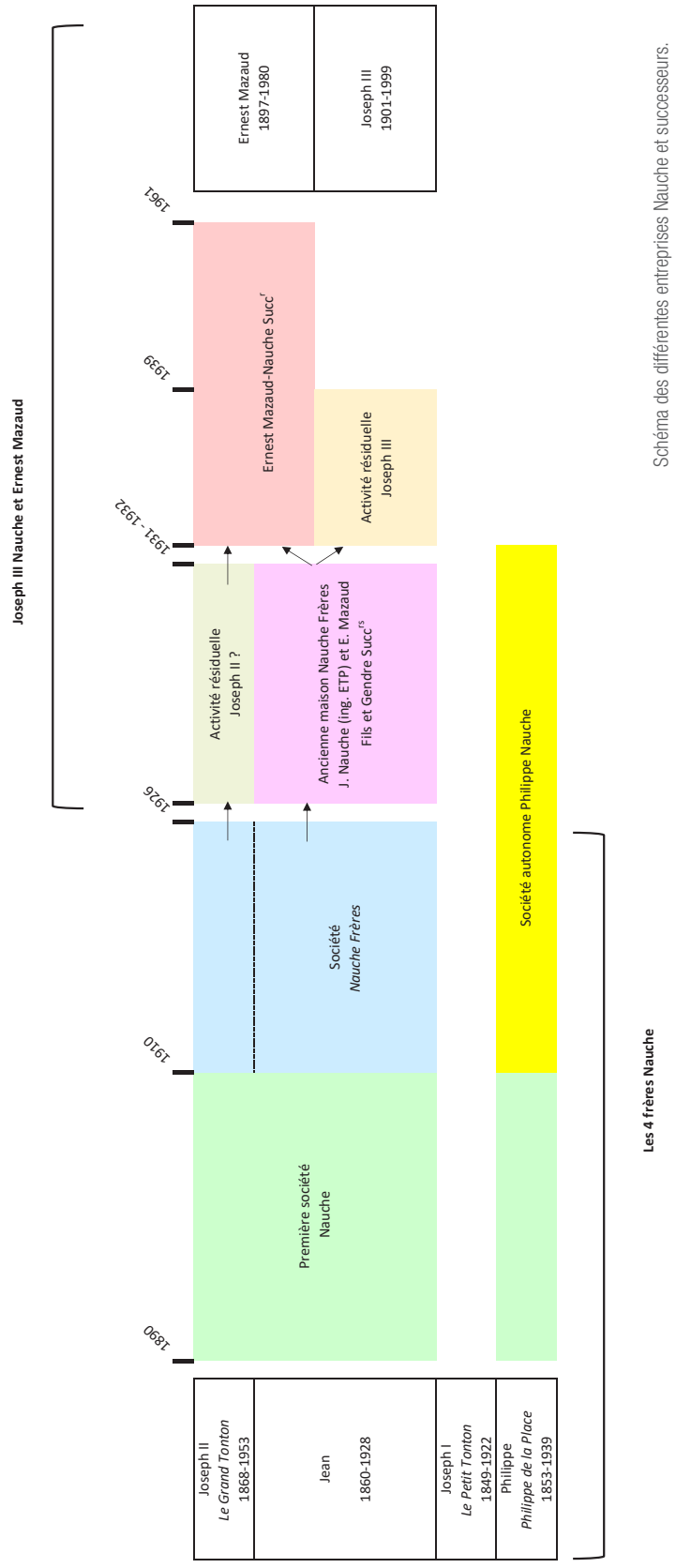

Schéma des différentes entreprises Nauche et successeurs.

Lyon, dans le 7e arrondissement, sur une liste d'*Union des Comités Républicains*. Les listes de cette mouvance s'opposent essentiellement à celles des radicaux d'Édouard Herriot, le maire depuis 1905, et des socialistes SFIO qui espèrent ravir la mairie[22]. La bataille politique est intense, l'élection à Lyon est très observée au plan national. Les deux tours se traduisent par une mise en échec d'Édouard Herriot : 27 conseillers sont socialistes, pour 23 radicaux et 7 républicains. Édouard Herriot sauve son fauteuil de maire, probablement grâce au concours de ces républicains qui veulent faire barrage aux socialistes. Mais Lyon devient quasi ingouvernable jusqu'en 1932, année lors de laquelle Édouard Herriot tentera un coup de poker gagnant lors d'une élection partielle.

L'Union des Comités Républicains est une entente de républicains modérés et conservateurs. Outre ses convictions politiques, l'objectif de Joseph est probablement de gagner en notoriété auprès de la bourgeoisie lyonnaise et des clients potentiels de son entreprise. Ce passage en politique restera apparemment sans lendemain.

Peut-être en partie pour les mêmes raisons, Joseph est entré en franc-maçonnerie et fait partie de la loge lyonnaise *Les Amis de la Vérité.*

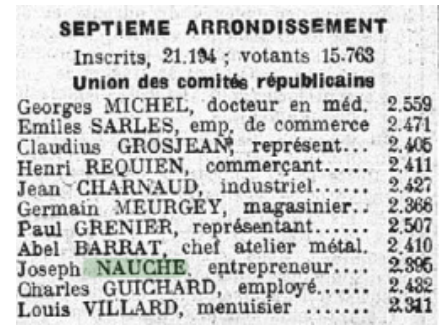

SEPTIEME ARRONDISSEMENT

Inscrits, 21.194 ; votants 15.763

Union des comités républicains

Georges MICHEL, docteur en méd.	2.559
Emiles SARLES, emp. de commerce	2.471
Claudius GROSJEAN, représent...	2.405
Henri REQUIEN, commerçant.....	2.411
Jean CHARNAUD, industriel.....	2.427
Germain MEURGEY, magasinier..	2.366
Paul GRENIER, représentant.....	2.507
Abel BARRAT, chef atelier métal.	2.410
Joseph NAUCHE, entrepreneur....	2.396
Charles GUICHARD, employé.....	2.432
Louis VILLARD, menuisier	2.341

Le Salut Public du 6 mai 1929. Résultats de la liste d'*Union des Comités Républicains au 1er Tour.*

La tragédie du 1er février 1944

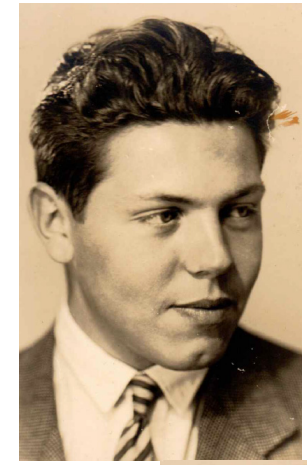



Michel et Lucien Mazaud – photos famille de l'auteur.

Ernest et Léo ont eu trois enfants, tous nés à Lyon : Michel, le 13 novembre 1921 ; Jeanne dite *Nanette*, le 9 janvier 1923 ; Lucien, le 21 mai 1924. Michel est étudiant aux Beaux-Arts, Lucien est électricien.

Les deux frères rejoignent le maquis Armée Secrète de Beaubery (Saône-et-Loire), situé à Combrenod, à partir de septembre 1943, sur la commune de Montmelard.

Le 11 novembre 1943, les soldats allemands attaquent le camp. Les maquisards résistent, puis, par prudence, ils se replient le lendemain à Gillette, hameau de la commune de Gibles.

Le 14 novembre, l'ennemi attaque à nouveau à Gibles. Les résistants tentent de leur échapper en gagnant les bois. Ils laissent un détachement à l'arrière-garde pour faire

22 *Le Cartel des Gauches* est une coalition nationale électorale opportuniste et à géométrie variable, plutôt qu'une véritable entente autour d'un programme : ainsi, lors de ces élections municipales, radicaux et socialistes SFIO font cause commune (et au second tour seulement) au sein d'une liste *Cartel* dans le 2ème arrondissement, mais ils s'étrillent dans les six autres.

disparaître toutes traces. Ce groupe de six hommes, constitué des deux frères Mazaud, Raymond Falaize, Jean Santopietro, Marcel Renard et Georges Genevois, est surpris par une patrouille allemande et fait prisonnier. Vraisemblablement conduits à Mâcon, les hommes sont transférés à la prison Montluc. Les 14 et 15 janvier, le tribunal militaire allemand siégeant à Lyon juge et condamne à mort Michel et Lucien Mazaud, et quatorze camarades du maquis, comme « francs-tireurs et pour avoir favorisé l'ennemi ». Les Allemands fusillent les deux frères avec leurs compagnons le 1er février 1944 sur le stand de tir du terrain militaire de la Doua.
Enterrés dans le charnier de la Doua, leurs corps sont exhumés après la guerre et identifiés par leur père le 22 septembre 1945. Dans une dernière lettre, ils avaient demandé à être inhumés à Faux dans la tombe de leur arrière-grand-père. Ils y reposent depuis lors et leurs noms figurent sur le Monument aux Morts de la commune.

Ils reçoivent la Médaille de la Résistance en 1946[23].

Outre qu'elle constitue un drame épouvantable, la disparition de Michel et Lucien condamne les possibilités d'une transmission familiale d'*Ernest Mazaud-Nauche, Succr* : *Nanette* se mariera en effet de façon très tardive et n'aura pas d'enfants ; elle meurt le 18 février 2017 à Peyrat-le-Château. Ernest cède l'entreprise à sa prise de retraite en 1961, et s'établit alors définitivement à Faux avec son épouse et sa fille. Il meurt le 20 juin 1980, *Léo* le rejoint le 25 juillet de la même année.

Survivance de la tradition : une autre entreprise Mazaud

Ernest et Marius Mazaud ont un frère : Marcel, né en 1900, lui aussi en Corrèze. On le retrouve également à Lyon au recensement de 1921 : il loge dans un *garni* rue de la Buire, il est maçon. En 1923, il épouse Suzanne Tixier, née en 1900 à Lyon, fille de Pierre Tixier et Marie-Cécile Chabrouty. Comme de juste, Pierre est entrepreneur en maçonnerie, lui et son épouse sont respectivement natifs de Royère et Vallière (Creuse). Pierre est décédé prématurément le 23 mars 1914 à l'âge de 46 ans. Après son mariage, Marcel, avec l'appui de sa belle-mère, monte sa propre affaire en 1925 et reconstitue rapidement l'entreprise de son beau-père. Il la dirigera jusqu'à sa mort en 1965.



Camion de l'entreprise *Marcel Mazaud*, années 1950. Photo entreprise *Mazaud.*



Photo entreprise *Mazaud.*

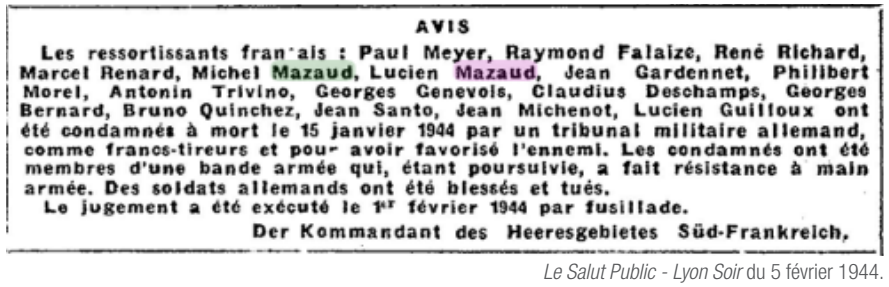

AVIS

Les ressortissants français : Paul Meyer, Raymond Falaize, René Richard, Marcel Renard, Michel Mazaud, Lucien Mazaud, Jean Gardennet, Philibert Morel, Antonin Trivino, Georges Genevois, Claudius Deschamps, Georges Bernard, Bruno Quinchez, Jean Santo, Jean Michenot, Lucien Guilloux ont été condamnés à mort le 15 janvier 1944 par un tribunal militaire allemand, comme francs-tireurs et pour avoir favorisé l'ennemi. Les condamnés ont été membres d'une bande armée qui, étant poursuivie, a fait résistance à main armée. Des soldats allemands ont été blessés et tués.

Le jugement a été exécuté le 1er février 1944 par fusillade.

Der Kommandant des Heeresgebietes Süd-Frankreich.

Le Salut Public - Lyon Soir du 5 février 1944.

23 Voir fiches Maitron :
https://maitron.fr/spip.php?article157522, notice MAZAUD Michel, Jean, Ernest par Jean-Sébastien Chorin, version mise en ligne le 13 mars 2014, dernière modification le 12 mars 2020.
https://maitron.fr/spip.php?article157521, notice MAZAUD Lucien, Joseph, Martin par Jean-Sébastien Chorin, version mise en ligne le 13 mars 2014, dernière modification le 12 mars 2020.

Il est certain qu'Ernest l'a incité à rejoindre Lyon, il est également possible que Marcel ait bénéficié de l'appui de ses grands-oncles. Les deux frères sont dans une certaine mesure concurrents, mais la bonne entente familiale ne semble pas en avoir été affectée.

Après Marcel, son fils Pierre, puis son petit-fils Michel assureront le relais.

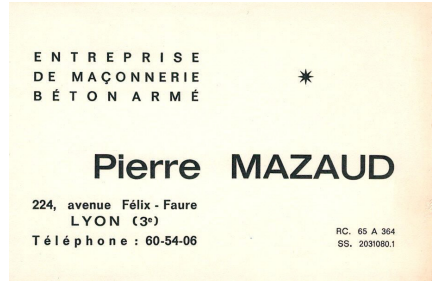

Photo entreprise *Mazaud.*

Cécile Mazaud, l'arrière-petite-fille de Marcel, fille de Michel et de Christiane Mermet-Guyennet, dirige aujourd'hui l'entreprise. *Mazaud* est une société prospère, bien connue des Lyonnais, qui maîtrise des techniques de pointe dans le domaine de la construction. En lien avec celle des maçons creusois, la tradition entrepreneuriale des frères Nauche perdure d'une certaine façon avec *Mazaud* dans la capitale des Gaules.



Photo entreprise *Mazaud.*

Épilogue

Jeanne Cazaud meurt le 29 mai 1945 à Lyon, probablement très éprouvée par l'exécution de ses petits-fils l'année précédente. Le *Grand Tonton* s'éteint le 5 octobre 1953 à l'âge de 85 ans. Il est revenu pour la dernière fois à Bugeat en janvier 1950 pour assister aux obsèques de sa sœur Geneviève. Il nous invite à remonter en accéléré les couloirs du temps : contemporain de beaucoup d'entre nous, il est né sous le Second Empire, son père a vu le jour quelques mois après Waterloo, Louis XV régnait sur le pays pendant l'enfance de son grand-père paternel.
La saga des frères Nauche, leur désir d'entreprendre, leur réussite obtenue à la force des bras, leur esprit de groupe voire grégaire et leur attachement au pays fournissent un modèle des travailleurs du bâtiment du 19e jusqu'au 21e siècle : limousins, italiens, portugais, maghrébins, slaves…
Dans une histoire plus intime, il me semble discerner les ombres de nos quatre valeureux maçons autour de la *villa Beaussejour*, aujourd'hui propriété de ma mère Clémence Mazaud et témoin de nombre de mes souvenirs d'enfance. Je me plais à imaginer leurs jeunes années, alors que, nourrissant des projets d'un avenir loin du pays natal, ils arpentaient encore landes et chemins quelque part entre Couignoux, Terracol et le Monteil.

Alain Pérel



Le Grand Tonton et sa Citroën vers 1930. Photo Dominique Nauche-Florence Besson.

Remerciements

À Roland Carrier (administrateur du Cghml) pour ses patientes recherches sur la constitution des sociétés Nauche aux Archives Départementales du Rhône et de la Métropole de Lyon.

À mes cousines Annie, fille de Joseph III ; Dominique, Florence, Véronique, Pascale et Catherine, petites-filles du même Joseph, pour m'avoir transmis souvenirs et documents lors de passionnants échanges ayant permis de reconstituer la saga familiale.

Avec 30 ans de retard à leur grand-père, pour avoir avec *Au fil de ma vie* répondu aux attentes des généalogistes des générations suivantes.

À Cécile, mon autre cousine, pour les renseignements qu'elle a bien voulu me communiquer sur l'historique de l'entreprise *Mazaud*.

Dislocation par la Grande Guerre d'une colonie de papetiers limousins établie en Picardie

Première partie

Jean-Claude Frölich

L'auteur : Jean-Claude Frölich, ancien ingénieur de l'aéronautique militaire, marié à une Saint-Juniaude, et passionné d'histoire et de généalogie a profité de sa retraite pour se pencher sur l'histoire des Limousins. Ses travaux sur la guerre de 1870 sont maintenant bien connus des lecteurs de *D'Onte Ses*. Membre de la *Société des Vieilles Pierres* de Saint-Junien, il est précédemment l'auteur de plusieurs livres régionaux, tels un livre sur l'écrivain et journaliste Georges Gaudy natif de Saint-Junien, ou sur des histoires de poilus saint-juniauds en 1914-1918. Il nous dévoile aujourd'hui une autre facette de ses recherches.

Résumé : Cet article évoque la dislocation d'une colonie de papetiers venus des bords de Vienne s'installer dans l'Aisne à la fin du 19ème siècle et au début du 20ème. Il reprend une partie des informations contenues dans l'ouvrage *L'aventure des papetiers et papetières d'Evergnicourt,* publié par l'auteur en décembre 2020. La guerre de 1914 et l'occupation allemande de cette région pendant quatre ans ont mis fin à cette aventure. Il rappelle les familles en place au moment de la guerre et la période d'occupation d'Evergnicourt. Une suite, à paraître dans le prochain numéro de *D'Onte Ses*, retracera les biographies et destinées de cinq de ces familles.

Rappel

Dans le numéro 19 de la revue, nous avions évoqué la formation et l'installation d'une colonie de papetiers limousins à Evergnicourt sur les bords de l'Aisne. Le directeur de la papeterie d'Exideuil, ayant racheté un vieux moulin sur les bords de l'Aisne pour en faire une papeterie, est parvenu à décider des papetiers de la Haute-Vienne et de la Charente à venir s'installer dans cette région. C'est le monument aux morts de la guerre de 1914-1918 d'Evergnicourt qui nous avait mis sur la piste de cette colonie par la présence de noms et prénoms typiquement limousins (Reix, Raynaud, Boutin, Clavaud, Dussoubs, Martial, etc). C'étaient des enfants venus jeunes avec leurs parents que la guerre de 1914 a emportés dans son tourbillon mortel. Un chapitre particulier sur ces MPLF (Morts pour la France) leur a été consacré dans le n° 19.

Au moment de la publication du document, J. J. Mauriat m'avait demandé ce qu'était devenue cette colonie en 1914 et après. Mais je n'avais alors pas assez d'éléments. Lors de l'exposition organisée pour les 40 ans du Cercle, l'un des cabinets de curiosité était consacré à cette aventure (voir quelques photos en annexe).

L'intérêt porté par les gens présents, des informations supplémentaires fournies

par des descendants de ces familles et de nouvelles recherches m'ont incité à compléter ce travail. Entre 1895 et 1914, ce sont maintenant 50 couples qui ont été identifiés ; nous n'en avions que 39 dans le numéro 19 de la revue. Le tableau ci-après donne une liste de ces familles et couples ainsi que leur origine et leur date d'arrivée.

Identification des familles arrivées à Evergnicourt	Origine des époux (homme ; femme)	Observations
Famille Roudier	Saint-Junien ; Tours	Directeur de l'usine d'Exideuil-sur-Vienne (Le Moulin-Neuf). Couple arrivé vers 1897-1898
Famille Boutin	Saint-Junien ; Saint-Junien	Arrivent d'Excideuil entre 1901 et 1905
Famille Clavaud	Javerdat ; Oradour-sur-Glane	Arrivent de Saillat entre 1898 et 1902
Famille Dussoubs	Roumazières ; Chabanais	Arrivent de Chabanais vers 1898-1899
Famille Reix	Montrollet ; Saint-Junien	Arrivent de Saint-Brice et Saillat
Famille Raynaud	Saint-Junien ; Etagnac	Arrivent de Saillat vers 1898
Famille Salesse	Saint-Junien	Arrivent de Saillat ; mariage des filles à Evergnicourt
Famille Lamarche	Oradour-sur-Glane ; Brigueuil	Arrivent de St-Junien ; présence de courte durée
Les Monnerie-Courty	Saint-Auvent ; Champniers (16)	Arrivent de Saillat avant 1899
Famille Gaudy	Blond ; Blond	Arrivent de Saint-Junien en 1899
Famille Bourdolle	Oradour-sur-Glane ; Cieux	Arrivent de Saint-Brice en 1898
Famille Lazignat	Veyrac ; St-Yrieix-sous-Aixe	Arrivent de Saint-Brice avant 1900
Couple Bobelin- Mirgalet	Oradour-sur-Vayres ; Saint-Junien	Arrivent de Saint-Junien avant 1900, repartent vers 1906
Famille Bourdeau- Raynaud	Saint-Junien ; Brigueuil	Arrivent de Saint-Junien avant 1899
Famille Bajut-Bernard	Limoges ; Oradour-sur-Glane	Arrivent de Saillat en 1898
Couple Praneuf-Peyrinnet	Limoges ; Chabanais	Arrivent d'Etagnac en 1899
Famille Valade- Pagnoux	Oradour-sur-Glane ; Etagnac	Arrivent de Saillat avant 1900
Famille Cormenier-Levêque	Rochechouart ; Saint-Brice	Arrivent de Saint-Junien en 1899
Les Chalard	Saillat ; Chassenon	Arrivent avant 1899
Couple Deschamps-Delias	Oradour-sur-Glane	Arrivent en 1899, repartent en 1903
Couple Baudu- Godin	Chassenon ; Saint-Mathieu ou Exideuil ?	Couple marié à Evergnicourt en 1902
Famille Boireau-Courty	Rochechouart ; Saint Saturnin (16)	Arrivent de Paris en 1901, (papetiers à Saillat antérieurement)
Famille Deillas-Labreau	Chassenon ; Saint-Brice	Arrivent de Saint-Junien vers 1906
Famille Godin-Soury	Lhoumeau-Pontouvre (16) ; Vayres	Arrivent de Saint-Mathieu
Les Ribette-Godin	Exideuil ; Saint-Mathieu	Arrivent du Moulin Neuf à Exideuil parmi les premiers. Mariage à Evergnicourt en 1906
Couple Valade-Prinsaud	Saint-Brice ; Saulgond	Mariage à Evergnicourt en 1902. Arrivés avant 1900
Couple Lazignat-Clavaud	Saint-Victurnien ; Chaillac	Mariage à Evergnicourt en 1907. Sont arrivés avant 1900
Couple Cholet-Valade	Evergnicourt ; Saint-Brice	Mariage limousino-picard à Evergnicourt en 1905
Couple Derousseau-Eblé	Saint Junien ; Courcy (51)	Mariage limousino-champenois à Evergnicourt en 1908
Couple Cosse-Cuperlier	Peyrilhac ; Brienne -sur-Aisne (08)	Cosse est arrivé en 1898 et s'est marié à Brienne/ Aisne en 1900
Famille Perillaud-Bigaud	Chabrac ; Chassenon	Arrivent en 1899
Couple Vouzelaud- Montaricout	Saint-Laurent-sur-Gorre ; Oradour-sur-Vayres	Arrivent de Saillat en 1900
Couple Bordas-Sansonnet	Saint-Auvent : Saint-Auvent	Arrivés de Saint-Junien entre 1901 et 1904
Couple Lasvergnas-Boijut	Saint-Junien ; Oradour-sur-Vayres	Arrivés de Saint-Junien en 1909
Couple Montaricout-Boulesteix, puis Montaricout-Departe	Oradour-sur-Vayres ; Oradour-sur-Vayres Oradour-sur-Vayres ; Bourgogne (51)	Arrivé seul vers 1900. Divorcé en 1907. Remarié en 1910 à Evergnicourt avec Departe
Couple Montaricout- Garot	Oradour-sur-Vayres ; Champsac	Arrivés vers 1901, restés très peu de temps (1910-1902)
Couple Faure- Moreau	Oradour-sur-Vayres ; Saint-Auvent	Arrivés vers 1910
Couple Michel-Delage	Champsac ; Saint-Junien	Arrivés en 1912
Couple Tharaud-Gayou	Flavignac ; Verneuil/Vienne	Arrivés vers 1911
Couple Meriguet-Boulesteix	Saint-Mathieu ; Vayres	Arrivés en 1913
Couple Cholet-Rateau	Evergnicourt ; Brigueuil	Mariage picardo-charentais en 1912 à Evergnicourt
Couple Clavaud- Ribette	Chaillac ; Exideuil	Enfants des premiers arrivés. Mariage entre Limousins en 1913
Couple Canard-Cormenier	Reims ; Saint-Junien	Mariage champenois-limousin en 1914
Couple Vauzelle-Goutieras	Saint-Martin-de-Jussac ; Vayres	Arrivés en 1913
Couple Clavaud - Maubant	Chaillac ; Evergnicourt	Clavaud enfant des premiers arrivés. Mariage limousino -picard en 1906
Couple Clavaud Bernier	Chaillac ; Chambry-sous-Laon	Clavaud enfant des premiers arrivés. Mariage limousino-picard en 1914
Couple Clavaud- Bichaud	Oradour-sur-Glane ; Cieux	Ce Clavaud arrivé1908 n'est pas de la famille des Clavaud, arrivés tôt
Couple Ribette-Godin	Exideuil ; Saint-Mathieu	Mariage en 1906 d'enfants limousins parmi les premiers arrivés
Couple Godin-Foullounoux	Saint-Mathieu ; Chabanais	Mariage en 1905 d'enfants limousins parmi les premiers arrivés
Famille Vergnaud -Valladeau	Saint-Brice ; Saint-Christophe (16)	Dernière famille arrivée en 1914

Aux dires de certains descendants, petits-enfants, ou arrière-petits-enfants et auxquels sont parvenus des échos, la vie de cette colonie est paisible et l'ambiance entre tous ces papetiers est agréable. Chez certains revenus en Limousin, il était resté une certaine nostalgie de ces temps heureux. Il est même des grands-parents qui ont demandé à leurs petit-enfants de les ramener voir les lieux de leur enfance.
Hélas la grande histoire va bouleverser cette quinzaine d'années harmonieuses.

1914 : L'invasion allemande et l'occupation



Le front au 31 décembre 1916 (trait noir)
Evergnicourt est à moins de 2km de Neufchâtel

Carte des zones occupées de l'Aisne et des Ardennes.

Le 2 août 1914, la mobilisation générale est décrétée. On attend l'ennemi dans les forts de l'Est. Mais l'Allemagne envahit la Belgique et attaque par le nord. Nos troupes surprises par la rapidité des Allemands reculent. Dès le 1er septembre 1914, Evergnicourt est envahi. Ceux qui sont partis trop tard, pas assez vite ou pas assez loin ont été rattrapés par les Allemands qui les ont obligés à rentrer chez eux. Evergnicourt va maintenant vivre à l'heure allemande.

Dans ces zones occupées, les civils vont devoir supporter la présence des Allemands qui contrôlent leur vie quotidienne dans les moindres détails. À Evergnicourt, ce sont les autorités militaires de la VIIe armée allemande qui mettent en place une administration militaire pour organiser l'occupation des territoires et gérer la population civile. Chaque village avait sa *Kommandantur*. Les maires n'ont plus d'interlocuteur administratif français et sont devenus exécutants des ordres du *Kommandant* local. « Les maires et les adjoints ou leurs représentants sont responsables de la bonne tenue de leurs communes » (article 9 de la proclamation du Grand Quartier Général allemand). Le travail est obligatoire pour tout le monde de 17 à 65 ans, à plein temps avec ou sans salaire. Les quelques hommes valides de moins de 50 ans sont devenus des prisonniers civils et astreints à diverses corvées. Les militaires pris sur place sont envoyés dans des camps de prisonniers en Allemagne. Tout le monde doit se conformer aux obligations et aux interdictions sous peine d'amende ou de prison. Un appel quotidien est imposé pour les travailleurs et un appel hebdomadaire pour la population. Le salut aux officiers est imposé aux civils. La circulation des personnes dans la localité et sur le territoire est réglementée, il est interdit aux habitants de se déplacer d'une commune à l'autre. La correspondance est interdite, celle des maires et instituteurs



La cité des papetiers en 1915 (collection famille Celeyrette). On distingue sur la place en bout du bâtiment la guérite située devant la *Kommandantur.*

doit passer par la *Kommandantur* et soumise à la censure, les réquisitions sur les produits fermiers et agricoles sont fréquentes.

Que deviennent nos papetiers pendant l'occupation ?

Tout d'abord, la mobilisation a vidé le village des hommes jeunes. Certains des enfants arrivés avec leurs parents au début du siècle, en âge de partir à l'armée, sont mobilisés et rejoignent leur affectation dès le 2 août. Les trois fils Clavaud, les deux fils Raynaud, le fils Boutin et bien d'autres vont partir. On a vu le destin tragique de plusieurs d'entre eux qui tomberont au front.

Bientôt, les Evergnicourtois voient passer les colonnes de réfugiés venant de Belgique fuyant les combats et faisant état d'atrocités, ceux de Maubeuge assiégée le 25 août, tous ceux qui descendent d'Hirson, de Vervins, de Montcornet. Nos papetiers et papetières qui ont gardé de nombreux contacts avec le Limousin et que rien ne retient décident aussi de partir. À titre d'exemple Jeanne Délias veuve de Martial Raynaud va quitter Evergnicourt avant que sa fille n'ait le remps de revenir de Reims **(voir en 2e partie)**. Autre exemple, Jean Faure et sa famille reviennent dans leur village d'origine, Vayres, où ils seront considérés et enregistrés par le ministère de l'intérieur comme réfugiés (*Etat faisant connaitre la résidence actuelle des personnes évacuées du département de l'Aisne. Fascicule 1. Ministère de l'intérieur.* BnF Gallica)

D'autres comme les Périllaud (Anne Bigaud devenue veuve) et sa fille, Marie veuve de Pierre Lazignat, après être revenus en Limousin finiront par échouer en 1916 à Lyon. Ils feront des demandes d'allocations auprès du service des réfugiés en 1920 et 1921 (**voir en 2e partie**). D'autres encore comme les Baudu se retrouveront dans la région de Saint-Chamond et y fonderont famille, tout comme les Bourdolle en Savoie qui retravailleront dans la papeterie de Rive-de Gier.

Les hommes en âge d'être mobilisés qui ne sont pas partis tels Pierre Dussoubs et André Valade en convalescence pour maladie **(voir en 2e partie)** ou les réformés de l'armée française tels Jean Gaudy ou Léonard Montaricout seront considérés comme prisonniers civils par les autorités allemandes et certains envoyés en camp. Ils seront soumis au travail obligatoire et plus particulièrement surveillés. Les jeunes enfants aussi à partir de 12 ans seront mis au travail pour des petites activités agricoles. Les femmes et jeunes filles quant à elles, sont soumises aux travaux des champs, de

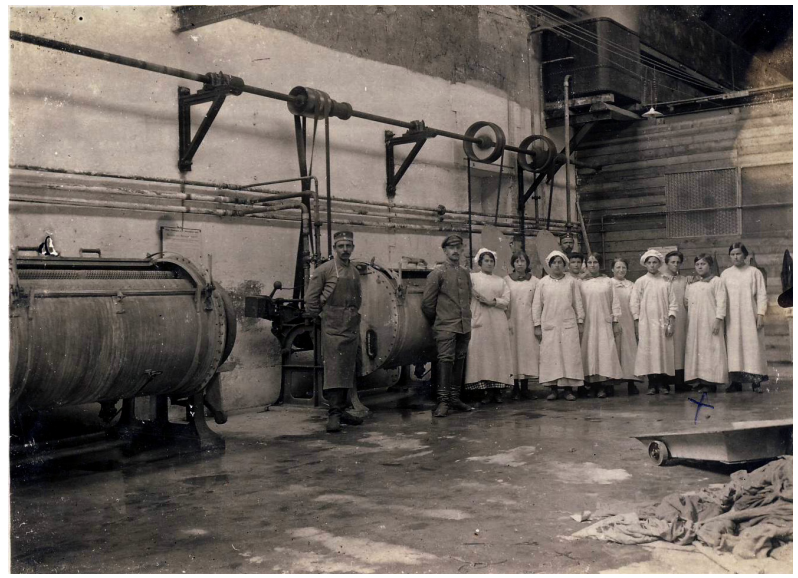

Les habitants qui n'ont pas été évacués ont été réquisitionnés par les Allemands et ont été utilisés à diverses tâches comme par exemple, laver le linge des soldats de 1ère ligne. (Photo de mai Année 1916. Collection famille Celeyrette).

lessive, de cuisine et obligées de recoudre les uniformes. Elles sont en principe payées moins de 2 francs par jour, pour 2 à 3 francs pour les hommes.
Comme dans toutes les guerres, le déséquilibre complet de la population entre hommes et femmes va engendrer des liaisons plus ou moins discrètes avec l'occupant. Les jeunes femmes sont jolies, certains occupants allemands ont du charme, on devine ce qui arrive et l'opprobre qui s'en suit dans les années suivantes. Les conséquences sont fâcheuses pour certains couples tel le couple Vauzelle-Goutiéras.

Quant au rôle si complexe et si usant d'un maire tel Jean-Baptiste Roudier sous l'occupation, il reste à établir. Quel a été son sort entre avril 1917 et la fin de la guerre ? Malheureusement les archives préfectorales de Laon ont été détruites par les bombardements alliés en 1944.

Le front n'est qu'à une quinzaine de kilomètres au sud et Evergnicourt sert de base logistique arrière. La papeterie est fermée et transformée en entreprise agro-alimentaire. Le matériel est pillé et envoyé en Allemagne. Elle sert de blanchisserie, de limonaderie, d'atelier de couture pour les besoins des troupes du front. Des chimistes allemands traitent aussi à la papeterie des cadavres d'animaux afin d'en extraire de la stéarine, des huiles et une poudre destinée à la nourriture pour cochons, ce qui laissait trainer dans l'air une odeur fade. Cela donnera lieu à des nombreux articles de propagande antiallemande reproduits par une multitude de journaux en France non occupée.

L'évacuation d'Evergnicourt en 1917

Assez loin du front et des lignes de tranchées, relativement tranquille pendant deux ans et demi et bien qu'en retrait de la ligne des combats du Chemin des Dames d'avril 1917, Evergnicourt subira des bombardements intensifs préparatoires à l'offensive française ; le village sera partiellement détruit, Neufchâtel étant désigné comme un des objectifs à atteindre.


Bombardements du 9 avril 1917 avant départ. Collection famille Celeyrette.

Au lendemain des bombardements du 9 avril, les Allemands décrètent l'évacuation des civils de cette zone de combat vers le nord et l'ouest du département. Beaucoup d'inconnues subsistent quant à la destination de tous ces gens évacués entre avril 1917 et l'armistice de novembre 1918. En dehors de Valérie Courty qui a été employée dans une usine d'armement, à Lislet à 30 km au nord d'Evergnicourt et dont on connait la fin tragique (**voir en 2e partie**), que sont devenues Marie Deillas et sa fille Jeanne âgée de 2 mois, comment ont survécu les Cuperlier-Salesse avec leurs huit enfants dont le dernier n'avait qu'un an ? Qu'ont fait les Allemands de ces bouches supplémentaires à nourrir ? Les ont-ils déposés au hasard des villes et villages partiellement abandonnés pour des besoins locaux de main d'œuvre (Laon, Montcornet, Vervins), où ces évacués ont parfois été considérés comme des émigrés par les autres habitants ? Les ont-ils remis aux mains de la Croix-Rouge ? On sait que certains des évacués de l'Aisne et du Nord ont été transférés en Belgique, puis évacués en Suisse à Schaffouse pour être ramenés en France ; mais on ne sait pas grand-chose sur ceux d'Evergnicourt.


L'évacuation du village début avril 1917 (site Evergnicourt)

D'avril 1917 à novembre 1918, plus aucun Français ne demeure à Evergnicourt. *Dès le 18 septembre commence la grande offensive alliée destinée à enfoncer* la dernière ligne de défense allemande. Evergnicourt, Guignicourt, Neufchâtel-sur-Aisne ne seront pas épargnés par les combats et les Allemands vont pratiquer la politique de la terre brulée en se retirant. C'est le 12 octobre 1918 que les Allemands se retirent sous la pression de la Ve armée comme en atteste l'extrait du Journal des Marches et Opérations de l'artillerie de la 16e Division d'Infanterie (29/N/297/5). Ils achèveront de détruire le village.



Les ruines de la papeterie en 1918

La fin de cette tragédie marque la rupture des nombreux liens qui s'étaient établis à la fois à l'intérieur de la communauté et aussi entre le Limousin et la Picardie. C'est au travers des informations recueillies au cours de ces recherches que l'on peut percevoir la destinée de cette communauté de papetiers. Ces papetiers qui semblaient vouloir trouver une vie meilleure et s'implanter durablement dans la région ont vécu ce que les Limousins ne soupçonnaient pas et n'avaient jamais connu : l'invasion et l'occupation étrangère. En 1814 et en 1870, les envahisseurs étaient les *Pruscos*, en 1914 ce sont les *Boches*. Hormis le sort tragique de ceux qui ne sont pas revenus du front, certaines de ces destinées particulières exposées en 2e partie vont nous permettre de comprendre comment l'invasion et l'occupation ont été vécues.

L'après-guerre, la reconstruction

Le retour des populations s'amorce dès le début 1919, les familles évacuées de force en 1917 et dispersées dans l'Aisne reviennent dans un village dévasté à reconstruire (les Bajut, les Cormenier par exemple). Pour les hommes mobilisés qui étaient partis au front les retours s'effectueront au cours de l'année 1919 ; il en est de même pour les prisonniers civils.
Beaucoup de Limousins que l'exode de 1914 avaient poussés à quitter Evergnicourt et à retourner vers leurs familles et leurs racines dans la vallée de la Vienne ne reviendront pas ; seules sont revenues celles qui avaient établies de forts liens familiaux avec les locaux dès les premières années (Paul Clavaud ou Marguerite Salesse épouse Cuperlier par exemple). Certains de ceux qui étaient restés dans l'Aisne, femmes et enfants, prisonniers civils, à quelques exceptions près retourneront en Limousin (Les Raynaud et Deillas par exemple).
Pour ceux qui sont revenus à Evergnicourt, de lourdes tâches et des conditions de vie précaires les attendent. Il faut déblayer les rues, réorganiser la vie locale, reconstruire les maisons détruites, l'école, l'église, etc. Il faut surtout se loger ; des bâtiments provisoires en tôle ou en bois sont édifiés en attendant la réhabilitation des maisons, ce que l'on a appelé des baraquements ou baraques de type Adrian.
La papeterie étant détruite, ceux qui restaient en âge de travailler ont dû quitter Evergnicourt à la recherche d'autres activités dans la région picarde, champenoise ou ardennaise (les Valade par exemple). La reconstruction de la papeterie sera achevée en 1921.



Reconstruction de la papeterie après la guerre.

Le démarrage de la nouvelle papeterie

Lors du redémarrage de la nouvelle papeterie au début de l'année 1921, on retrouvera sur le livre des personnels la présence de

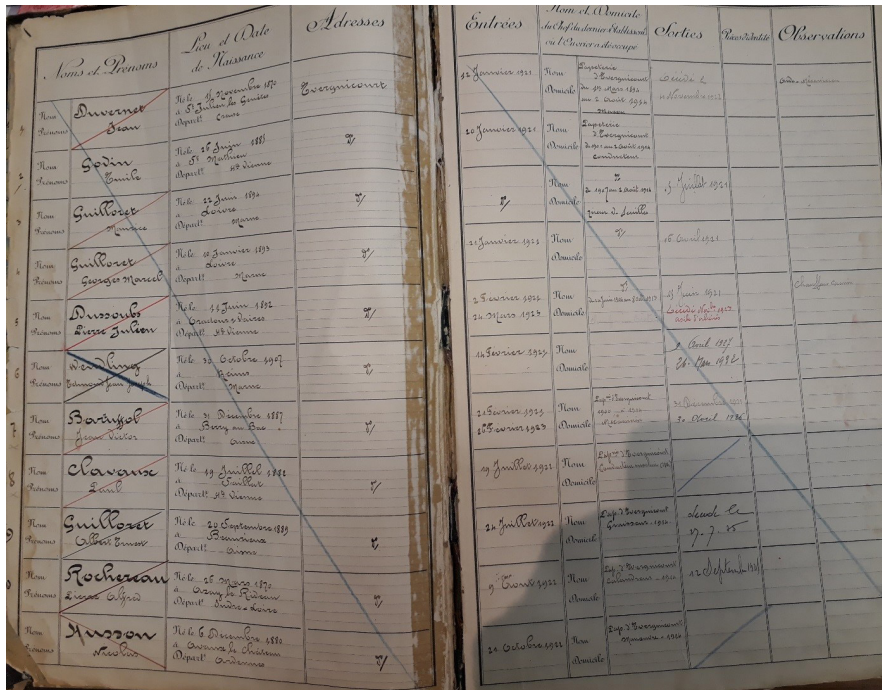

Archives de la papeterie : entrées et sorties du personnel à la reprise de 1921.

quelques-unes des familles de papetiers revenus à Evergnicourt (voir la première page ci-après du registre des personnels).

Outre Jean Duvernet le maçon creusois qui deviendra aide mécanicien, le deuxième réembauché est Émile Godin (Léon Emile) qui reprendra le travail à la papeterie le 10 janvier 1921. On trouve aussi parmi ces premières entrées Pierre Julien Dussoubs, l'ancien prisonnier civil et frère de Jean Dussoubs Mort pour la France *; il est* mentionné chauffeur de camion. Il était entré en 1901 et resté jusqu'à la guerre. Il y était tireur de feuilles. Malade et en convalescence de 3 mois à partir du 5 juin 1914 au moment de l'arrivée des Allemands, il subira le sort des prisonniers civils et sera envoyé en camp. Rapatrié le 10 janvier 1919, il ne s'en remettra jamais et sera remis en congés de l'armée. *Réembauché à la papeterie* le 2 février 1921 comme chauffeur de camion, il est porté sorti de l'usine le 24 mars 1923 quelques mois avant son décès à l'asile de Prémontré.

Paul Clavaud (orthographié Clavaux) qui avant la guerre était à la papeterie de juin 1904 à octobre 1913 reprendra le travail en juillet 1922 comme conducteur de machines. Les Guilloret figurant dans ce groupe sont aussi des papetiers de l'avant-guerre issus de la région et alliés de la famille Clavaud.

Ce sera une remise en route très lente avec des retours échelonnés de quelques Limousins ayant parfois quitté Evergnicourt ; ainsi en novembre 1923, on verra revenir Martial Lazignat qui restera jusqu'en juillet 1925. Mais pour remplacer le personnel manquant, la papeterie fera appel à la main d'œuvre étrangère, essentiellement italienne ou polonaise.

En novembre 1923, on verra aussi revenir Jean Bajut avec ses deux fils Edmond et

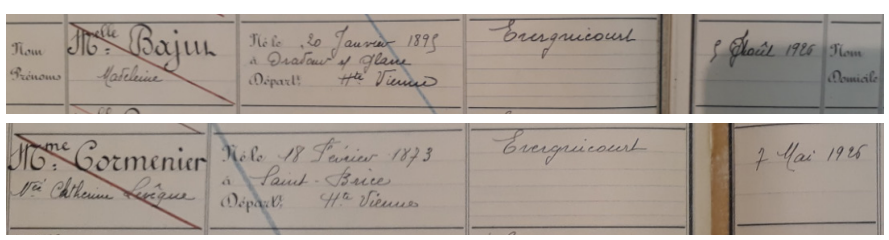

Maurice embauchés le même jour, puis en 1925 ce sera au tour du troisième fils, Clément Marceau, d'entrer à la papeterie. De même les deux filles Bajut, Madeleine et Denise Angèle passeront par la papeterie. Jean Bajut y restera jusqu'à son décès.

Parmi les femmes, on retrouvera Madame Cormenier de temps en temps pour quelques jours, puis pour une plus longue période de trois ans entre 1927 et 1930. Elle demeurait alors dans le bâtiment A3 D (il s'agit des bâtiments *Audierne* de la cité reconstruite des papetiers). Son mari Emery Cormenier sera réembauché le 26 avril 1925 pour 10 ans.

Une autre famille, les Cuperlier, enfants de Paul et de Marguerite Salesse, contribueront à la relance de la papeterie d'Evergnicourt. Quatre d'entre eux, Maurice, Kléber, Raymond et Paul Alfred y rentreront plus ou moins longtemps dans les années 1930 et 1931. Certains de leurs descendants y sont d'ailleurs toujours employés.

Lors de cette relance, en 1927, ce sont les derniers arrivés d'avant 1914, Jean-François Vergnaud et sa fille Louise qui reviendront y travailler et s'installer dans la nouvelle cité des papetiers. En 2021, des descendants de ce couple habitent toujours Evergnicourt et n'ont pas oublié leurs origines limousines.



Vue générale de la partie exposition sur les papetiers de Saint-Junien. Photo auteur.



Extrait concernant les principales familles installées à Evergnicourt.

L'Exposition à Limoges en 2019

Pour les 40 ans du Cercle de Généalogie et d'Histoire des Marchois et des Limousins (Cghml), celui-ci a organisé une exposition à la chapelle de la Visitation à Limoges du 14 au 18 octobre 2019. Douze cabinets de curiosité étaient présentés ; l'un d'eux était consacré aux imprimeries et papetiers du Limousin. En dehors de la famille des imprimeurs Barbou, deux kakémonos présentaient les papetiers :

- L'un, l'aventure des papetiers de Saint-Junien en Picardie ;
- L'autre, les papetiers saint-juniauds dans l'étau de la guerre.

Ces présentations étaient faites sur la base de cet article.


Vue partielle de l'exposition. Photo auteur.

Jean-Claude Frölich

Sources, bibliographie et Remerciements

La bibliographie et les remerciements seraient trop longs pour cet article, aussi je renvoie à l'ouvrage publié. Néanmoins je retiens deux livres permettant de se faire une idée sur l'occupation allemande dans ces régions des Hauts de France :

- 1914-1918. *L'expérience des civils dans l'Aisne occupée*. Thèse de doctorat de Philippe Salson, 2013 (imposant ouvrage de plus de 1 000 pages qui figure sur internet) ;

- *Guerre aux civils. Guerre des civils dans les Ardennes envahies de 1914-1918*. Gérard Ponsinet. L'Harmattan. 2013.

Outre les familles qui m'ont fourni renseignements et photos, je remercie M. Yves Strub, directeur de la papeterie d'Everbal qui m'a permis l'accès aux archives du personnel de la papeterie des années 1921 à 1992, les seules qui existent, et M. Fred Hiernaux pour les documents fournis dans le cadre de ses études sur les dossiers de rapatriement des réfugiés de 1914-1918 à Lyon. Cote R 1636.

Crime, scandale et polémique au cœur des Années folles : retour sur l'affaire Barataud

Philippe Grandcoing

L'auteur : Philippe Grandcoing, enseignant et historien, a écrit, seul ou en collaboration, de nombreux ouvrages sur le Limousin. Habitué des archives judiciaires, il vient de publier avec Vincent Brousse un ouvrage sur l'affaire Barataud. Il s'est également lancé dans le roman policier historique avec *Les Enquêtes d'Hippolyte Salvignac*.

Résumé : Depuis près d'un siècle l'affaire Barataud n'a cessé d'intriguer, voire de passionner. Ce double meurtre commis en 1928 et le procès qui en découla gardent une part de mystère et de scandale. Afin de mieux comprendre les ressorts de l'affaire, l'auteur la replace dans son contexte politique, culturel et social des Années folles. Ce faisant, il permet de mieux comprendre les logiques de l'enquête, du verdict et des polémiques qui les ont accompagnés.



Charles Barataud (dossier d'instruction, arch. dép. Haute-Vienne).

Soir d'émeute autour de la prison

Le 7 juin 1929, alors que l'orage menace, des centaines de Limougeauds se sont massés place du Champ de Foire, devant la prison. Ils entendent protester contre le verdict rendu quelques heures plus tôt par les jurés de la cour d'assises de la Haute-Vienne condamnant Charles Barataud aux travaux forcés à perpétuité pour un double meurtre, celui du chauffeur de taxi Étienne Faure et celui de Bertrand Peynet, un jeune homme de bonne famille – il était à peine âgé de dix-huit ans au moment des faits – crimes commis quinze mois plus tôt[1].

1 L'affaire Barataud a fait l'objet de nombreux travaux. Nous renvoyons principalement à Alain et Josiane Deschamps, *L'Affaire Barataud*, Souny, 1985 ainsi qu'à nos propres recherches : Vincent Brousse et Philippe Grandcoing, *L'affaire Barataud. Une enquête dans le Limoges des années 20*, La Geste, 2022.

Pour les manifestants, ce verdict reconnaissant à Barataud des circonstances atténuantes est bien trop clément. Ils espéraient qu'il soit envoyé à l'échafaud. Or c'est Cayenne qui l'attend. Ils sont donc là pour dénoncer une justice de classe, indulgente à l'égard d'un bourgeois dépravé reconnu coupable d'avoir assassiné un prolétaire, un honnête travailleur, enfant de l'Assistance publique. Ce sentiment d'injustice est accentué par le fait que Barataud a sauvé sa tête en raison d'une erreur de procédure. En effet, les jurés l'ont reconnu coupable des deux crimes mais lui ont accordé le bénéfice des circonstances atténuantes pour le second qui, par certains aspects, peut s'apparenter à un crime passionnel, Peynet étant l'amant de Barataud. Mais ils ont omis de le préciser. Ce faisant, le président de la cour d'assises, plutôt que de renvoyer les jurés en chambre de délibération, a préféré considérer que les circonstances atténuantes s'appliquaient aux deux crimes.

La suite nous est racontée par l'écrivain et critique d'art André Salmon, ami de Picasso et de Derain, envoyé à Limoges par *le Petit Parisien* pour couvrir le procès : « On commença d'arracher les pieux. C'était pour enfoncer les portes de la prison, enlever Barataud et faire justice. La justice du peuple ! […] Là-dessus parurent les gendarmes à pied puis la garde mobile à cheval, laquelle chargea […] sans sommations. Les cafés devinrent autant d'ambulances. Des chevaux saignés au poitrail, crevaient en travers des rues. Des gardes s'éreintèrent sur le pavé, désarçonnés par les fils [de fer du tramway] abattus à hauteur propice par les manifestants. »[2]

Une affaire criminelle devenue politique

Cette scène fait écho à une autre, celle qui s'était déroulée en avril 1905, lorsque les ouvriers en grève avaient tenté de libérer leurs camarades, moment paroxystique du *Printemps rouge de Limoges*[3] qui s'était soldé par la mort d'un jeune peintre sur porcelaine, Camille Vardelle. Vingt-quatre ans plus tard, ce ne sont plus les anarcho-syndicalistes et les socialistes révolutionnaires qui mènent l'assaut contre la prison, mais les militants communistes, encadrés par les responsables locaux. Soixante-douze personnes sont arrêtées, sur le moment et plus tard dans la nuit. Environ un quart est membre du Parti communiste – SFIC[4] et parmi eux on compte sept cadres de ce parti. Le 13, le député Marcel Cachin interpelle le gouvernement à ce propos, dénonçant l'arbitraire de la justice et la brutalité des forces de l'ordre.



La foule devant la prison lors du procès (photothèque Paul Colmar).

2 André Salmon, *Le secret de Barataud*, Éd. Émile Paul frère, 1934.

3 Vincent Brousse, Dominique Danthieux, Philippe Grandcoing, *1905. Le Printemps rouge de Limoges*, Éd. Culture et Patrimoine, 2005.

Cette vague d'arrestations peut se lire de plusieurs façons. Elle témoigne tout autant de l'intensité des passions qu'a soulevées cette affaire et de leur exploitation politique que de l'anticommunisme des autorités de l'époque prêtes à saisir le moindre prétexte permettant de poursuivre devant les tribunaux les militants du Parti communiste[5]. Mais elle révèle aussi la force des antagonismes politiques locaux. En 1928, la SFIO, jusque là dominante voire hégémonique à Limoges et en Haute-Vienne, a subi un double revers. Aux législatives, avec un peu plus de 34% des voix, soit son plus mauvais score de tout l'entre-deux-guerres, elle perd les cinq sièges du département au profit des communistes (Fraisseix), de la droite (Basset et Poute de Puybaudet) et du centre gauche (Debrégeas et Descubes). La même année, lors des cantonales, Me Allégret, l'avocat de Barataud, l'emporte à Limoges face à Léon Berland, grande figure du socialisme local.

Or Me Allegret n'est pas le seul protagoniste du procès à s'être engagé en politique. Face à lui, plaidant pour la veuve du chauffeur de taxi Faure, on trouve Me Gaston Charlet, militant socialiste, qui sera élu conseiller général en 1934, en lieu et place de son confrère Allégret. Quant à ce dernier, il est associé à Me Pierre Masse, ancien député radical, pour la défense de Barataud. Enfin, représentant les intérêts de la famille Peynet, Me Camille Chautemps apporte à ce procès une dimension nationale et politique supplémentaire. Député, ancien ministre de l'Intérieur et futur président du Conseil, il est à l'époque une des figures montantes du parti radical. On a donc aussi un enchâssement du procès dans l'espace politique, à la fois en raison de l'engagement militant des avocats, mais aussi du statut social de l'inculpé et des victimes.

Aux origines : un double meurtre au parfum de mystère et de scandale

Il est difficile de résumer en quelques lignes l'affaire Barataud, tant celle-ci est complexe et comporte encore une part de mystère. Toutefois, l'enchainement de deux meurtres, leurs circonstances, les soupçons pesant sur Barataud expliquent pourquoi elle a pu avoir un tel écho. Au-delà du fait-divers mystérieux qui, forcément, intrigue ou passionne, il existe ici toute une dimension sociale et culturelle facilitant la mobilisation du public.

Tout part de l'inquiétante disparition d'un chauffeur de taxi, Étienne Faure, dans la nuit du 12 au 13 février 1928. Ayant reçu un coup de téléphone dans le garage de la rue du Maupas où il faisait réparer sa voiture, une Chenard & Walker, il était parti après dîner pour effectuer une course de 200 km à la demande d'un certain Roux, rendez-vous étant pris chemin de Corgnac, à proximité de la caserne de Beaublanc. On perd sa trace vers 21 h, après qu'il ait bu un verre au bar de l'hôtel Salesse, près de la place Jourdan. On ne le reverra jamais vivant. En revanche, c'est Charles Barataud que l'on retrouve le lendemain matin au volant du taxi Chenard & Walker, conduisant Lascaux, un marchand de bois de Brive et un homme d'affaires limougeaud au passé sulfureux, Pierre Roux, sur la route de Bellac pour aller voir une coupe de bois évaluée à 600 000 francs, soit une fortune pour l'époque. De transaction, il n'en sera cependant finalement pas question. Dans un premier temps, près du pont de la Varogne, un peu avant Berneuil, le trio s'arrêta pour tenter de dépanner la

4 Section Française de l'Internationale Communiste. Le Parti communiste - SFIC deviendra le Parti communiste français en 1943.

5 Voir à ce sujet Frédéric Monier, *Le Complot dans la République. Stratégie du secret de Boulanger à la Cagoule,* Éd. La Découverte, 1998.

voiture de Barataud, une Panhard, qui était tombée dans le fossé et était coincée par un tronc d'arbre. À la stupéfaction des deux marchands de biens, Barataud alla chercher une hache de l'autre côté de la route. Mais tous leurs efforts pour dégager la voiture ont été vains. Puis, repartant vers Bellac, ils ont attendu quelques kilomètres plus loin le vendeur des bois qui n'est jamais venu.

Lorsque Mme Faure signala le dimanche 15 février la disparition inquiétante de son mari au commissaire Fressard, à la tête de la police municipale de Limoges, elle avait déjà un nom à lui donner : Barataud et ce grâce aux informations que lui a données Roux qui était un client habituel de son mari. Or, dans la nuit du 14 au 15, autour de minuit, des témoins ont vu un homme précipiter une voiture dans la rivière à Argenton-sur-Creuse avant de gagner la gare où l'attendaient deux ou trois personnes et prendre le train pour Limoges. Très vite, on identifia la voiture comme étant le taxi de Faure et le mystérieux conducteur comme étant Barataud. L'enquête des gendarmes et des policiers convergeait donc vers lui et ce furent les seconds qui l'arrêtèrent à son domicile, place des Carmes, le lundi. Au bout d'une nuit de garde à vue, Barataud signa des aveux – fantaisistes, on s'en rendra compte très rapidement – envoyant le commissaire Fressard vers une fausse piste, une carrière abandonnée du côté de Razès. En contrepartie de ses aveux, Barataud a obtenu une faveur : revoir son jeune amant, Peynet. Escorté du commissaire Fressard, il se rendit donc au domicile de la famille, une maison jouxtant la teinturerie industrielle qu'exploitait le père de Bertrand, près du Pont-Neuf. L'entretien ne dura que quelques minutes, à l'abri des oreilles indiscrètes. Puis, Barataud est conduit chez lui, afin qu'il puisse prendre des affaires avant d'être incarcéré. Là, dans l'immeuble familial (y vivent aussi son père et sa tante), il téléphona à son avocat, lui annonçant son intention de mettre fin à ses jours en compagnie de Bertrand. Me Allégret prévint alors le commissariat. Lorsqu'un inspecteur arriva sur les lieux et ordonna aux policiers d'intervenir alors qu'ils attendaient complaisamment au pied de l'immeuble il était trop tard. Barataud avait déjà tué d'une balle de winchester en pleine tête son jeune amant et avait peut-être (l'enquête ne le prouvera pas formellement) vainement tenté de retourner l'arme contre lui.

La découverte du cadavre de Faure le jeudi 19, caché sous un fagot de bois dans un bras mort du Vincou, à hauteur du pont de la Varogne, soit à moins de 500 mètres de l'endroit où la Panhard était accidentée, est accablante pour Barataud. Pourtant, depuis trois jours, il s'enferme dans une version dont il ne se départira pas jusqu'au procès : on a emprunté sa voiture le 12 au soir alors qu'il était au cinéma et on l'a ensuite prévenu qu'elle était tombée en panne sur la route de Bellac. C'est la même mystérieuse personne qui lui a dit qu'il pouvait utiliser le taxi de Faure qu'on avait laissé près de chez lui. Par la suite, il a effectivement été missionné pour cacher puis détruire la Chenard & Walker. Quant à l'assassinat de Peynet, c'est en fait un double suicide avorté, Bertrand ayant voulu accompagner Charles dans la mort.



Le Vincou et le pont de la Varogne à l'endroit même où fut retrouvé le cadavre de Faure (coll. part.)



La découverte du cadavre de Faure (dossier d'instruction, arch. dép. Haute-Vienne).

Pour les policiers et les magistrats l'histoire est toute autre. Barataud, noceur, jouisseur, flambeur, avait besoin d'argent. Il a donc monté un guet-apens dont les victimes auraient dû être le marchand de bois à qui il avait demandé de régler en liquide la valeur de la coupe et Roux. Afin de détourner les soupçons, il aurait eu l'idée de laisser la Chenard de Faure sur les lieux du crime, ce qui impliquait aussi de tuer le chauffeur de taxi. Mais un enchaînement de circonstances et, en particulier, la panne de la Panhard a empêché la réalisation du second volet du plan. Démasqué, acculé, Barataud aurait effectivement peut-être eu l'intention de mettre fin à ses jours mais, surtout, de faire taire son éventuel complice, Bertrand Peynet.

Coup de projecteur sur une certaine bourgeoisie

L'enquête, très largement médiatisée par la presse locale et nationale, devient dès lors l'occasion de découvrir la face obscure d'une certaine bourgeoisie locale, les compromissions entre justice, police et bonne société, mais aussi le monde des nuits limougeaudes au cœur des Années folles. Il y a tout d'abord la personnalité et les mœurs de Charles Barataud, dit « Charley ». Second fils de Marie-Julie Bernède et de Jean Barataud, il est l'unique héritier de la fortune familiale, ce qui fait dire qu'il est millionnaire. En réalité, son grand-père Jean-Baptiste Bernède, venu s'installer à Limoges vers 1850 a fait fortune en achetant des concessions « d'extraction de terres réfractaires et kaolin à perpétuité ». Il a aussi acquis terrains et immeubles à Limoges, tous localisés dans le même secteur, autour de la place des Carmes. À sa mort, en 1884, il laisse un confortable patrimoine évalué à près de 250 000 francs à partager entre ses deux filles et son fils[6]. Celui-ci étant mort célibataire cinq ans plus tard, ce sont les deux sœurs, l'aînée institutrice mariée à un peintre en porcelaine et la cadette qui épousera un an plus tard Jean Barataud, modeste employé des Postes, qui hériteront de tout. Il est intéressant de noter que les filles Bernède n'ont pas fait ce que l'on appelle de beaux mariages et que la famille reste, à l'image de son implantation immobilière, en marge de la bourgeoisie locale. L'immeuble où elle vit, coincé entre la route d'Aixe et la route d'Angoulême, ne paye pas de mine et ses locataires sont de condition modeste. Le père Barataud, au moment de l'affaire,

6 Arch. dép. Haute-Vienne, 3 Q 230-61, registre des mutations par décès, bureau de Limoges. Il était né en 1812 à Morcenx dans les Landes.

n'emploie qu'une bonne et le mobilier n'a rien d'extraordinaire. Pourtant Charles mène la belle vie. Il possède deux voitures, une Panhard et une Motobloc. Il reconnait dépenser en moyenne 40 000 francs par an. Liquidé en deux fois, en 1929 et 1931, le patrimoine immobilier de la famille à Limoges s'élevait à environ 600 000 francs, soit bien moins que ce qu'avait laissé le grand-père un demi-siècle plus tôt, compte-tenu de l'inflation[7].

Appelé en septembre 1915, Charles Barataud a été un courageux combattant. Démobilisé avec le grade de sous-lieutenant, décoré de la croix de guerre et cité à l'ordre de sa division, il a aussi bénéficié d'une pension d'invalidité, notamment après avoir contracté le paludisme en Côte-d'Ivoire[8]. Mais la guerre fut aussi pour lui l'occasion d'être initié aux amours homosexuels, d'abord avec un officier puis auprès de jeunes Africains. De retour à Limoges, il s'adonne aux sports, tennis et football au sein du Red-Star, tout en fréquentant jeunes gens, prostituées mais aussi femmes mariées. C'est dans ce contexte qu'il rencontre le beau Bertrand Peynet, fils d'un teinturier, à peine âgé de plus de seize ans, lorsque débute leur liaison.

Là encore, on se situe dans la moyenne bourgeoisie industrielle. Les Peynet habitent près du Pont-Neuf. Leur habitation jouxte la teinturerie. Seul véritable signe extérieur de richesse, la propriété de Bon-Abri, sur la commune du Vigen, comprenant ferme et maison de maître, le tout sur 46 ha. Rien à voir donc avec les imposants châteaux des Haviland ou des Le Play sur la même commune. De plus, la famille semble connaître quelques difficultés. Lors de l'affaire, les ouvriers de la teinturerie connaissent le chômage partiel et la propriété de Bon-Abri est démembrée et vendue entre novembre 1928 et octobre 1930, pour un total de 337 000 francs[9]. Et, quinze jours après la dernière vente, Léon Peynet hypothèque pour 300 000 francs de biens.

Autre fils de bonne famille qui fut un temps soupçonné d'avoir trempé dans l'affaire : Fred Escorne. Ce fils de médecin de Saint-Yrieix-la-Perche a très jeune hérité d'un important patrimoine, notamment le château du Verger sur la commune de Roussac, pas très loin du pont de la Varogne où viennent, selon une domestique, « des quantités de jeunes gens et de jeunes femmes »[10]. Mais Escorne est un flambeur qui mange sa fortune, déjà sérieusement écornée par la crise du système du métayage. Entre octobre 1926 et août 1928 il hypothèque pour 134 000 francs de biens. Puis vient le temps des ventes, ce qui semble indiquer qu'il n'a pas pu honorer ses créanciers : 25 ventes entre décembre 1928 et avril 1929 pour un total de plus de 160 000 francs[11]. Dans le cadre de l'enquête, un inspecteur de la police mobile de Paris dresse un portrait peu flatteur du personnage : « Escorne, quoique d'une bonne famille est d'une mentalité toute spéciale, se livrant aux stupéfiants, fréquentant les milieux interlopes de la capitale, usant même de faux état civil, signalé comme susceptible de se livrer au placement des femmes dans les maisons de tolérance »[12]. Par ailleurs, il vit maritalement avec la fille d'un ouvrier porcelainier de Limoges, ne régularisant la situation qu'à la veille de la naissance de leur fille.

Avec Bernadette Brel épouse Frenay, la maîtresse de Bertrand Peynet, on entre dans un autre milieu : celui de la bourgeoisie des professions libérales. Fille de notaire corrézien, elle a épousé un ophtalmologiste et habite un bel appartement bourgeois du boulevard de Fleurus. Éclaboussée par le scandale de l'affaire, elle dut très vite divorcer et quitter la ville. Personnage-clé, au vu des liens intimes qu'elle entretenait avec Peynet et, par ricochet, avec Barataud, elle ne sera pourtant jamais vraiment inquiétée et, lors de son audition, le président des assises se montrera d'une galanterie extrême vis-à-vis d'une femme désormais parisienne, après un séjour en Allemagne, vêtue avec goût, portant bague en diamant et collier de perles[13].

Plongée au cœur d'un monde interlope

Que quelques membres de la bourgeoisie locale soient impliqués dans l'affaire c'est évident. Mais il s'agit aussi d'individus aux mœurs condamnables, particulièrement au regard des critères moraux de l'époque. Il y a bien évidemment la bisexualité de Charley et de Bertrand, mais aussi la fréquentation des lieux de prostitution, notamment le bar « Chez Lucette » rue des Vénitiens, établissement qui héberge aussi les « artistes lyriques » se produisant à la taverne du Lion d'or, haut-lieu des nuits limougeaudes près de la place de la République. À cela s'ajoutent des affaires d'adultère et des soirées dont on imagine aisément la teneur aussi bien à Bon-Abri qu'au



Dessin paru dans le *Travailleur du Centre-Ouest*, journal communiste, dénonçant la complaisance de la police envers Barataud (arch. dép. Haute-Vienne).

7 Voir Arch. dép. Haute-Vienne, 4 Q 29-190, registre des inscriptions hypothécaires, bureau de Limoges. Entre 1911 et 1926 la famille avait déjà vendu des immeubles et des terrains à l'angle de la route d'Aixe et de l'avenue Saint-Éloi pour près de 200 000 francs. Le père de Charles Barataud meurt en mai 1930 et sa tante deux ans plus tard (voir 3 Q 245-59).

8 Il y avait été envoyé en 1918, dans le cadre de la lutte contre les révoltes qui avaient embrasé une partie de l'AOF suite à l'introduction de la conscription dans les colonies françaises. Tous ces renseignements ainsi que ceux qui suivent sont tirés du dossier d'instruction (Arch. dép. Haute-Vienne, 5 U 448).

9 La propriété avait été achetée en 1917 aux héritiers Maurat-Ballange pour 70 000 francs. La plus-value semble considérable, mais il faut tenir compte de l'inflation. Léon Peynet avait souscrit deux hypothèques au Crédit Foncier en 1922-1923 pour un total de 160 000 francs (Arch. dép. Haute-Vienne 4 Q 29-228, registre des inscriptions hypothécaires, bureau de Limoges).

10 Arch. dép. Haute-Vienne, 5 U 448.

11 Ibid., 3 Q 532-54, registre des mutations par décès, pour la succession de son père décédé le 17 juillet 1922 et 4 Q 14-211, 213 et 222, registre des inscriptions hypothécaires, bureau de Bellac, pour les hypothèques et ventes concernant la propriété du Verger.

12 Arch. dép. Haute-Vienne, 5 U 448.

13 Alain et Josiane Deschamps, op. cit. Elle réside alors rue de Berne, au cœur du quartier de l'Europe, dans le VIIIe arrondissement.

Verger. C'est pourquoi le journal *l'Humanité* évoque très tôt les « crapuleuses orgies d'une notable partie de la bourgeoisie pourrie de Limoges »[14]. On parlera aussi d'usage de drogues, mais il n'existe aucune certitude en la matière. Une chose est sûre, le commissaire Fressard a tout de suite compris que l'affaire risquait de faire scandale. C'est pourquoi il accompagna Barataud une première fois chez lui afin qu'il lui remette correspondance et photographies compromettantes. Il s'en expliqua dans son rapport au maire de Limoges en date du 23 janvier : « au cours de l'enquête j'avais été amené à constater que Barataud entretenait avec quelques jeunes gens de famille de la ville des relations spéciales en même temps que tous semblaient s'adonner aux stupéfiants. D'autre part des rapports intimes existaient entre ces jeunes gens et des femmes mariées dont les époux occupaient une situation en vue. À ce sujet Barataud me remit même certaines lettres ou photographies pour qu'elles soient rendues à leur propriétaire, ces documents n'ayant aucun rapport avec l'accusation pesant sur lui »[15].

On touche là à un autre scandale : la grande mansuétude dont Barataud bénéficia de la part de la police aux premiers temps de l'enquête et qui lui permit d'abattre Peynet. De là à penser que Fressard ait laissé à Charley l'occasion – avortée du fait du zèle d'un de ses subalternes[16] – de se suicider afin d'enterrer l'enquête et d'étouffer un éventuel scandale, il n'y a qu'un pas…

Un coupable tout désigné

En face, deux figures accablent Barataud et ses éventuels complices. D'une part, Étienne Faure, la victime. Enfant de l'Assistance, ayant été placé successivement chez des cultivateurs, un marchand de vins de Saint-Victurnien et, enfin, un industriel de Limoges, il put, grâce à ce dernier, passer son permis de conduire avant de s'installer comme chauffeur de taxi. Marié, père de deux enfants, décrit comme sobre et travailleur, il n'hésitait pas à accepter des courses nocturnes, plus rémunératrices. En 1927, il avait acquis pour 18 000 francs une Chenard & Walker d'occasion et, peu de temps avant son décès, il envisageait de faire construire une maison afin de quitter le logement de la rue Bernard-Palissy dont il était locataire. On ne pouvait rêver plus grand contraste avec son assassin supposé, ce que soulignera à l'envi l'avocat Gaston Charlet dans sa plaidoirie.

L'autre est une personnalité bien vivante et fort présente au cours de l'enquête et du procès : Pierre Roux. C'est en effet son témoignage qui accable Barataud, en décrivant un homme prêt à les tuer, lui et le marchand de bois Lascaux, à coups de hache près de la Panhard accidentée. C'est aussi Roux qui fournit un mobile à Barataud en racontant l'affaire des coupes de bois, l'insistance de Charley à ce que la transaction soit réglée en liquide, sa déception en apprenant que les deux marchands n'ont pas la somme sur eux. Son témoignage fait sensation le 3 juin 1929, lorsqu'il explique qu'il a cru mourir au petit matin, du côté du pont de la Varogne. Le personnage est hâbleur, a réponse à tout et ne se laisse jamais démonter. Mais son témoignage est fragilisé par son passé judiciaire, même s'il assume ses erreurs qui l'ont condamné à six ans de réclusion en 1915 pour faux, usage de faux, détournements et abus de confiance[17]. Surtout, il apparait que cette version des faits est une reconstruction mentale a posteriori, les deux marchands de biens proposant dès leur retour à Limoges de fixer un nouveau rendez-vous pour conclure l'affaire. Me Masse a ainsi beau jeu de brandir une lettre de Lascaux datée du 14 janvier priant Barataud de reprendre contact avec lui.



Pierre Roux à l'audience, dessin de Sam paru en 1929 dans *Le mystère Barataud*, une œuvre de Gaston Charlet publiée sous le pseudonyme de Georges Avryl (coll. part.)

Ce qui aurait pu être le tournant du procès, car la missive ruinait la thèse de l'accusation, ne le fut point. Une raison principale à cela : les jeux étaient déjà faits. Charles Barataud, de par sa personnalité, sa sexualité, était un coupable idéal. De plus, dix ans après la fin de la guerre, cet ancien combattant trahissait d'une certaine façon l'idéal moral dont il était censé être le dépositaire. Enfin, sa position sociale ambiguë, côtoyant la bonne société mais n'en faisant pas réellement partie l'exposait doublement. Il se retrouvait à la fois en butte aux attaques de la gauche et de l'extrême-gauche, incarnant la bourgeoisie décadente et détestée. Mais, dans le même temps, il ne pouvait compter sur l'éventuel soutien et solidarité des élites locales qui ne le reconnaissait pas comme l'un des leurs. Trop clément, le verdict ne pouvait que susciter la colère au sein d'une partie de la population. Faussés par le poids du contexte du Limoges des Années folles, l'enquête et le procès ne pouvaient qu'interpeller les historiens et les amateurs d'affaires criminelles.

Philippe Grandcoing

14 *L'Humanité*, 20 janvier 1928.

15 Arch. dép. Haute-Vienne, 4 M 74, rapports journaliers du commissaire central de Limoges. Le journal intime de Barataud, des photographies et des lettres ont ainsi été saisies par Fressard. Mais rien ne figure dans le dossier d'instruction dont un certain nombre de pièces sont portées manquantes.

16 Fressard parti du côté de Razès, c'est l'inspecteur Gernolles qui fut prévenu suite au coup de téléphone de Me Allégret et se rendit immédiatement sur place.

17 Employé à la Trésorerie Générale, Roux avait détourné une partie des sommes qui lui avaient été confiées. Menant grand train, jouant aux courses, entretenant une maîtresse, il assumait pleinement sa double vie, donnant le change à sa femme et à ses parents (voir Arch. dép. Haute-Vienne, 5 U 415). Le personnage est par ailleurs fascinant par sa capacité à mentir, à s'inventer des excuses.

1940-1945 La Résistance dans la région de Saint-Junien

Première partie

Jean-Claude Frölich

L'auteur : Jean-Claude Frölich, cadre retraité de l'aéronautique, né le 27 mai 1943 (hasard du calendrier, c'est le jour de la constitution du Conseil National de la Résistance) après avoir travaillé sur les guerres de 1870 et 1914, se penche maintenant sur la Résistance dans la région de Saint-Junien. Membre de *la Société des Vieilles Pierres* de Saint-Junien, il est l'auteur de deux ouvrages consacrés à des Saint-Juniauds : une biographie de Georges Gaudy écrivain combattant des deux guerres et une histoire des Poilus saint-juniauds.

Résumé : Après plus de trois-quarts de siècle, les archives concernant la Résistance française durant la dernière guerre commencent à s'ouvrir au public. *Mémoire des hommes* a numérisé et mis à disposition tous les dossiers d'homologation établis à l'issue de cette période. Le présent article fait un point sur ces dossiers qui contiennent bon nombre d'informations sur les événements de la région de Saint-Junien et leurs contributeurs. Même s'ils ont été validés par les différents groupes de résistants, il ne faut pas oublier qu'ils ont été réalisés à chaud et que certaines informations parfois partisanes doivent être tempérées ou revues grâce aux connaissances acquises depuis. Le maquis du Limousin n'en reste pas moins selon les historiens l'un des plus actifs de France. Edmond Michelet le catholique, qui a devancé l'appel du général de Gaulle, et Georges Guingouin le communiste, engagé dès septembre 1940, en furent des figures emblématiques, et surent malgré des dissensions unir leurs forces et réussir à libérer seuls notre province du joug nazi.

La première partie de l'étude, qui fait l'objet du présent article, traite des maquis de Saint-Junien et de Brigueil. Une seconde partie, abordant le maquis FTPF[1] Bernard (sous-secteur C) sera traité dans le prochain numéro de D'Onte Ses.

Introduction

En mars 2021, le Service Historique de la Défense a achevé la mise en ligne des dossiers d'homologation établis dans les années 1945-1952 qui déterminent l'appartenance aux divers groupements de résistance à l'occupant. Ces documents sont accessibles sur le site *Mémoire des hommes* selon le chemin d'accès : *Seconde Guerre mondiale, titres, homologations et services pour faits de guerre* et enfin par sélection du département concerné. Dans chacun de ces dossiers plus ou moins bien établis, on trouve

1 Francs-Tireurs et Partisans Français.

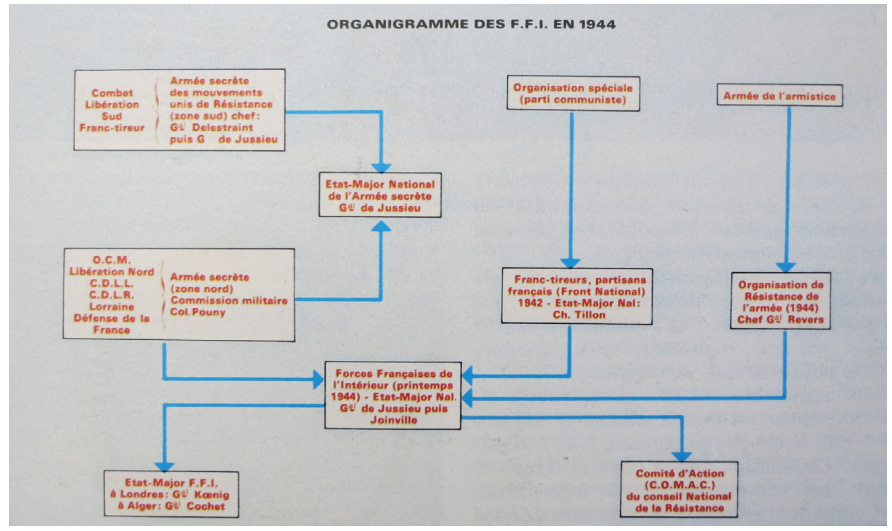

plusieurs sous-dossiers : historique, liste des unités combattantes, état des principaux chefs de la Résistance, ordres de bataille, état des morts et disparus et déportés, etc. Ces dossiers permettent aussi de connaître où ont été intégrés les F.F.I. qui ont accepté de continuer la lutte comme engagés volontaires pour la durée de la guerre (E.V.D.G) lors de l'amalgame en septembre 1944.

Cette période reste encore bien vivante dans les mémoires des plus anciens de notre région, et sans doute méconnue des jeunes générations. En Limousin, elle a été particulièrement traumatisante (massacres de Tulle et Oradour sur Glane par exemple) mais aussi éclairée par l'engagement de nombreux de ses habitants dans la lutte contre l'occupant, son histoire souvent confisquée par les deux grands partis politiques issus de la Résistance, gaullistes et communistes, chacun se revendiquant détenteur de la vérité. Les passions semblent s'apaiser et les derniers participants actifs ne sont plus. Leurs enfants commencent à évoquer quelques échos et bribes recueillis dans leur jeunesse. Cette période doit maintenant être abordée sur la base des faits avérés dans les archives, même si des polémiques persistent.

Concernant Saint Junien et sa région, quatre dossiers sont intéressants à consulter :
- Le dossier GR 19 P 87/5 (26 pages) concernant le maquis de Saint-Junien, dépendant de l'AS (Armée Secrète) de Rochechouart, sous la responsabilité du Commandant Pierre Geneste dit *Jardinet*.
- Le dossier GR 19 P 87/22 (180 pages) concernant les forces FTPF de toute la Haute-Vienne comprenant cinq sous-secteurs. Ce maquis est sous la responsabilité de Georges Guingouin. Le sous-secteur C concernant plus particulièrement l'ouest de la Haute-Vienne et la Charente est à consulter au titre du département de la Charente (dossier général GR 19 P 16/1 ,137 pages).
- Le dossier GR 19 P 16/8 (86 pages) concerne ce secteur C sous la responsabilité du commandant *Bernard* (de son vrai nom Bernard Le Lay).
- Le dossier GR 19 P 16/6 (21 pages) concerne le maquis de la forêt de Brigueuil, créé en novembre 1942 sous l'impulsion de Paul Deserces dit *Jacques*, classé MUR-AS.

L'article ci-après est une synthèse des dossiers d'homologation cités précédemment. Deux organisations ont donc opéré dans la région de Saint-Junien : l'AS et les FTPF, l'ORA (Organisation de Résistance de l'Armée) n'étant pas implantée dans cette partie de la Haute-Vienne. Ces dossiers comportent les deux volets suivants : le maquis de Saint-Junien et celui de la forêt de Brigueuil. Une annexe comportant une petite biographie d'un des responsables, Paul Lafontan, résistant de Saint-Junien déporté et décédé à Mauthausen complète ce document.

Le maquis de Saint-Junien

Le dossier du maquis de Saint-Junien destiné à son homologation a été établi en 1949 par le colonel Lucien Fort (*Huart 1*), chef départemental de l'Armée Secrète.

Historique succinct

Dès septembre 1940, dans cette zone sud non occupée par les Allemands, un petit groupe de résistants s'élève à Saint-Junien contre le gouvernement de Vichy. Leur but, répondant à l'appel du général de Gaulle est clair : chasser l'ennemi de France et rétablir la République. De nombreux contacts sont pris avec des groupements de Limoges pour organiser la lutte. En mai 1941, six officiers avaient déjà constitué une amorce de mouvement. Puis la décision est prise d'établir un Comité de résistance dans l'arrondissement de Rochechouart, dont le siège sera à Saint-Junien. Le 1er novembre 1941, le commandant Geneste, sous le pseudonyme *Jardinet*, prend la tête d'un groupement de 23 personnes. Les principales missions sont alors la propagande et le noyautage des administrations publiques.
L'effectif s'accroit progressivement pour atteindre 43 hommes et officiers au 1er janvier 1943. Sous l'impulsion de Jean Moulin, après la création du Conseil National de la Résistance, en mai 1943, les différents mouvements de résistance (Combat, Libération, Franc-Tireur) sont rassemblés pour constituer les MUR (Mouvements Unifiés de la Résistance) et le groupement de Saint-Junien s'y affilie en juillet 1943. Dès lors, toutes les directives générales sont données par le Comité Départemental des MUR. Les services de l'Armée Secrète et les maquis doivent s'organiser avec un responsable à la tête de chacun d'eux. Propagande par tracts et journaux clandestins, avertissements aux collaborateurs notoires, luttes contre le marché noir, formation militaire (encadrement en sizaines et en trentaines), services de renseignements et stockage des armements et explosifs sont les activités de ce maquis.
En avril 1943 se créent divers maquis dans l'arrondissement de Rochechouart, notamment celui de la forêt de Brigueuil en Charente (voir ci-après) recevant un bon nombre de réfractaires au STO (Service du Travail Obligatoire). Malheureusement, ce maquis sera détruit par l'ennemi et les jeunes de l'AS seront envoyés dans les maquis de Cussac et de Pressac.
À la veille du débarquement, le 1er juin 1944, 157 hommes et officiers constituent le maquis ; à la Libération de Limoges le 21 août 1944, l'effectif de l'AS sera de 210 personnes.
Le colonel Seigue commandant de la subdivision de Limoges écrira en 1950 au commandant de la IVe Région militaire (référence n° 1060/F.F.I. du 15 mars 1950) : « L'AS de Saint-Junien est seule à avoir une date de départ antérieure à 1943 ».

Etat nominatif des membres de l'Armée Secrète du secteur de Saint-Junien

Ce rapport d'homologation fournit deux listes nominatives des membres de la formation, l'une de 110 noms, manuscrite, et l'autre dactylographiée comportant 155 noms. Cette dernière est la plus intéressante. Elle précise les périodes d'arrivée des maquisards avant ou après le 1er janvier 1943, leurs grades, leur appartenance à une sizaine, aux corps francs ou au service de renseignement.

Le tableau ci-après reproduit l'annexe concernant les officiers, liste parfois difficilement lisible.

Nom réel et prénom	Nom de Guerre	Grade	Date d'appartenance	Fonction	Observations
GENESTE Pierre	Jardinet	Cdt	De mai 41 à la Libération	Chef d'Arrondissement	
CHANSON Albert	Lacote	Capitaine	d°	Chef AS	Déporté, mort à Dachau
LAFONTAN Paul	Dumaine	Capitaine	d°	Chef maquis	Déporté, mort à Mauthausen
VICARIOT Antoine	Eloi	Lieutenant	d°	Chef R.A.P. (?) *en réalité : R.O.P ?*	*Renseignements, Organisation, Propagande*
CHAPUT Jean	Lévêque	Lieutenant	d°	Chef propagande et recrutement	
JOURDE Louis	Dumont	Sous-lieutenant	d°	Chef Service Renseignements	
VAUZELLE Louis	André	Sous-lieutenant	De novembre 41 à la Libération	Adjoint chef propagande et recrutement.	
BAILLOT Bernard	Jules	Sous-lieutenant	d°	Adjoint chef S.R	
VRIGNAUD Jean	Beaulieu	Sous-lieutenant	De février 42 à la Libération	Adjoint chef AS	
FORT Eugène	Deschamps	Sous-lieutenant	d°	Adjoint chef d'arrondissement	
DESERCES Théophile	Achille	Sous-lieutenant	d°	Adjoint chef maquis	
BRUGERON Pierre	Faraut	Lieutenant	d°	Adjoint chef arrdt et chef maquis	
BENOIT Etienne	Bertaux	Sous-lieutenant	d°	Chef maquis responsable à St-Victurnien	
PALANT Lucien	Colbert	Sous-lieutenant	d°	Chef groupe -franc	
MAZOIN Félix	Daigneux	Sous-lieutenant	d°	Chef trentaine	
VENANOT Pierre		Sous-lieutenant	d°	Chef trentaine	
ROSSIGNOL Maurice		Sous-lieutenant	D'octobre 42 à la Libération	Chef trentaine	
DESERCES Paul		Sous-lieutenant	De février 42 à la Libération	Chef trentaine	

Bilan des actions reconnues pour homologation ;

Le dossier d'homologation du maquis de Saint-Junien retient les actions et opérations suivantes à partir de 1943 :
De mars à juin 1943, reconnaissances de terrains de parachutages et attente des livraisons aériennes de matériel aux abords de Saint-Junien en septembre 1943, l'enlèvement de 4800 litres d'essence en ville et l'affectation des prises.
À partir de 1944 divers actes de sabotage visent avec succès les voies ferrées :
- En janvier 1944, sur les côteaux du chemin de fer dominant la ville : destruction d'un pylône haute-tension, ainsi que d'autres pylônes, et destruction d'un petit pont sur la voie ferrée entre Saint-Junien et Saillat.

- Le 8 juin 1944, pose d'explosifs sur le viaduc enjambant la Vienne à Saint-Junien, entrainant une avarie importante du tablier métallique. Cet acte a entrainé l'interdiction du passage de convois lourds ferroviaires pendant une longue période.

- Le 3 juillet 1944, entre Saint-Junien et Saillat, aux points kilométriques 443 405 et 443 020, destruction d'un pont métallique et coupures de voies entrainant une interruption du trafic pendant quatre jours.

- Le 13 juillet 1944, aux points kilométriques 443 874, 427 210 et 427 240, destruction d'un pont en maçonnerie et coupures de voies entrainant l'interruption du passage des trains.

-Du 21 juillet au 11 septembre 1944, la circulation sur la ligne Limoges-Saillat a été totalement coupée du fait des destructions.

Bilan des pertes

Le maquis de Saint-Junien perd 21 personnes mortes, disparues et déportées dont les noms figurent ci-dessous :

Le 28 août 1944, un décret du gouvernement provisoire de la République proclame la dissolution des FFI. Ceux qui le souhaitent peuvent alors prendre un engagement dans l'armée française en cours de reconstitution. Les engagés volontaires pour la durée de la guerre (E. V. D. G.) de l'AS de Rochechouart au 1er septembre 1944 se partageront en deux bataillons :

- les uns dans une colonne baptisée R5 qui deviendra le *RMLC* (Régiment de marche du Limousin) le 15 octobre 1944,

- Les autres au *bataillon d'Oradour.*

À la fin de l'amalgame, l'ensemble des deux bataillons sera intégré au 126e RI reconstitué en novembre 1944.

Notes complémentaires de l'auteur :

Sur ce dossier d'homologation du maquis de Saint-Junien établi par le chef départemental de l'Armée Secrète, je n'ai aucune remarque à formuler, ni sur le fond ni sur la forme. Il me parait conforme à ce qui était demandé, clair et précis. J'ajoute simplement quelques précisions.

REGION MILITAIRE : 12e — ANNEXE IV de base — N° du DOssier d'homologation et du tableau de base. - 4
REGION F.F.I. d'Origine : R.5. — SECTEUR de ST-JUNIEN
DEPARTEMENT : HAUTE-VIENNE
MOUVEMENT : A.S. -

ETAT DES MORTS, DISPARUS, DEPORTES

NOM ET PRENOM	NOM DE GUERRE	DATE DU DECES	LIEU DU DECES ET CIRCONSTANCES
CHANSON Albert	LACOTE	20.I.45	DACHAU - Déporté
LAFONTAN Paul	DUMAINE	I2.4.45	MAUTHAUSEN - Déporté
LAFONTAN Juliette		I.2.45	RAVENSBRUCH - Déporté
BLANCHET Jean		I9.9.44	MAUTHAUSEN - Déporté
GROS Pierre		7.2.44	BUCHENWALD - Déporté
MERLE André		I7.7.44	VIDAILLAT (Creuse)-Fusillé
POUPE Robert		I0.2.45	INCONNU - Déporté
REIX André		8.5.44	Tués au camp de BIARD POITIER
REIX Marcelin		8.5.44	" " " " " "
RIVET Adrien		I7.6.44	Tués par les Allemands à ST-JUNIEN -
RIVET Alexandre		I7.6.44	" " " " " "
ROUFFANGE Maurice		25.4.45	GUSEN (AUTRICHE) Déporté
FAUBERT André		I0.7.44	HARTHEIM (AUTRICHE) Déporté
LAROCHE		Mai 1944	Fusillé à ST-VICTURNIEN par les miliciens
CHAPUT		Mai 1944	" " " " " " " " " " " " "
VILLAIN		" " "	" " " " " " " " " " " " "
DUPIC Jean		I0 Juin 1944	Fusillés par les Allemands à ORADOUR S/GLANE
MERCIER Pierre		I0 Juin 1944	" " " " " " " " " " " " "
MERCIER Fils		I0 Juin 1944	" " " " " " " " " " " " "
TESSAUD Paul		I0 Juin 1944	" " " " " " " " " " " " "
LAPRADE Robert		2I.I0. 1944	Tué à l'ennemi devant ST-MAIXAIRE - F.F.I.

Extrait du rapport d'homologation GR 19 P 87/5



Le tablier du pont après l'attentat du 8 juin 44 (photo extraite du livre d'Henri Frenay).
Cet attentat est réalisé par une équipe mixte AS et FTP.

Le couple Lafontan, Paul et Juliette, photographes de la rue Lucien Dumas, est le plus connu de tous à Saint-Junien. Une plaque rappelant leur souvenir est apposée au 35 rue Lucien Dumas (la rue principale). La biographie de Paul Lafontan est en annexe.
Les trois fusillés par la Milice à Saint-Victurnien, François Chaput, Gabriel Villain et Marcel Laroche, font partie des 11 tués du 27 juin 1944. Une plaque commémorative dans le cimetière de Saint-Victurnien porte leurs noms (voir le tableau figurant dans les monuments dédiés à ces résistants).
Quatre des morts font partie des 643 victimes du massacre d'Oradour-sur-Glane par la division *Das Reich*, le 10 juin 1944.

Le maquis de Brigueuil

Le dossier du maquis de Brigueuil destiné à son homologation a été rédigé en 1947 à Saint-Brice-sur-Vienne par son chef le capitaine Barataud (ex *commandant Picard*). Les maquis de Saint-Adjutory, de Rochechouart et de Chabanais y sont rattachés.

C'est au début de 1941 que le mouvement *Combat* prend forme dans les secteurs de Saint-Junien, Rochechouart, Chabanais, Montembœuf, Confolens, sous l'impulsion de Lafontan et Geneste. En mars 1942, Jean Barataud démobilisé des chantiers de jeunesse et appartenant aussi au groupe *Combat* revient à Saint-Junien et prend contact avec eux. L'organisation se développe rapidement grâce à la relève.
Début novembre 1942, la Zone Libre est envahie par l'occupant, Jean Barataud et Paul Deserces passent dans la clandestinité. Une ferme appartenant aux Deserces leur sert de refuge ; mais ils se retrouvent rapidement à une quinzaine d'hommes, répartis dans deux ou trois fermes. Le maquis de Brigueuil vient de naître. Pendant tout l'hiver 42/43, les maquisards se livrent à un travail intense de propagande (tracts, journaux, etc.). L'instauration du STO en mars 1943 va induire le renfort par de nombreux réfractaires. En juin 43, ce maquis comporte 75 hommes et Barataud donne une impulsion supplémentaire en lançant des coups de main contre les permanences de Vichy. Celui d'un camp d'internement permet de libérer une quinzaine de réfractaires et l'arrivée de nouveaux patriotes l'incite à créer de petits maquis à Chabanais, Rochechouart et Saint-Adjutory. Dorénavant les actions se multiplieront.

En septembre 1943, le gouvernement de Vichy lance des opérations de miliciens et de GMR (Groupes Mobiles de Réserve) contre les différents maquis qui sont obligés de se rabattre sur celui de Brigueuil, qui va voir ses

effectifs de partisans et maquisards atteindre près de 250 hommes. Mais le 6 novembre 1943, ce sont 1 200 Allemands qui prennent l'offensive et les combats durent toute la journée. Puis à nouveau, suite à une trahison, c'est le poste de commandement qui est l'objectif, mais les Allemands sont une nouvelle fois repoussés. Deux jours plus tard, le chef Barataud abat le traître à la gare de Saint-Junien. À la suite de cet acte, Barataud est affecté à d'autres fonctions et devient responsable départemental de la Haute-Vienne et de la Charente des maquis MUR-AS. Deserces assurera dorénavant le commandement du maquis de la forêt de Brigueuil. C'est en se rendant à Limoges le 7 décembre 1943 que Barataud est arrêté par la Gestapo. Le maquis comporte alors 180 hommes. En janvier 1944, des dissensions éclatent en son sein et des bandes se forment, se dispersent, et l'ennemi procède à de nombreuses arrestations et fusillades. Le 30 janvier 1944, deux maquisards sont fusillés à Limoges. Il s'agit de Jean Chaly et Jean Melchior. Ce maquis est complètement anéanti et dispersé, ses membres se répartissent dans ceux de Cussac et de Pressac.

État nominatif des membres du maquis de Brigueuil

Une annexe comportant une liste de 101 personnes est fournie dans le dossier. La très grande majorité de ces hommes sont considérés être au maquis à partir de janvier 1944, à l'exception de 14, dont Paul Deserces qui l'a rejoint dès novembre 1942.

La commission d'homologation estime l'effectif à 180 personnes au 7 décembre 1943, date estimée de l'anéantissement du maquis et de sa dispersion. Jean Barataud évalue quant à lui dans son rapport, le nombre d'hommes à 250 plus 16 officiers et sous-officiers à la date du 1er janvier 1944, tout en précisant : « Il n'est pas possible de compter les réserves dont les effectifs font double emploi avec celles des FTP et des AS qui les ont utilisées par la suite ».

En ce qui concerne les cadres, le tableau ci-après reprend intégralement les informations écrites de la main de Jean Barataud.

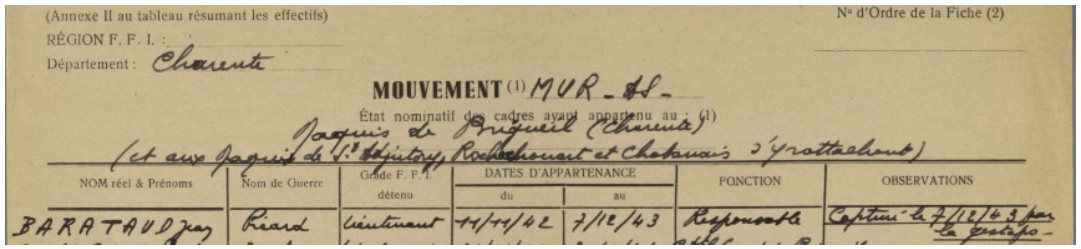
(Annexe II au tableau résumant les effectifs) — N° d'Ordre de la Fiche (2)

RÉGION F. F. I. :

Département : Charente

MOUVEMENT (1) MUR - AS -

État nominatif des cadres ayant appartenu au : (1)

Maquis de Brigueil (Charente)

(et aux Maquis de St Adjutory, Rochechouart et Chabanais s'y rattachant)

NOM réel & Prénoms	Nom de Guerre	Grade F. F. I. détenu	DATES D'APPARTENANCE du	DATES D'APPARTENANCE au	FONCTION	OBSERVATIONS
BARATAUD Jean	Picard	Lieutenant	11/11/42	7/12/43	Responsable	Capturé le 7/12/43 par la Gestapo

Nom réel et prénom	Nom de guerre	Grade	Date d'appartenance	Fonction	Observations
BARATAUD Jean	Picard	Lieutenant	Du 11/11/42 au 07/12/43	Responsable	Capturé le 7/12/43 par la Gestapo
DESERCES Paul	Jack	Lieutenant	Du 11/11/42 au 30/1/44	Cdt le camp de Brigueuil	
SPARAPAN Emile	Jean *(aussi le coq)*	Sous-lieutenant	Du 1/8/43 au 30/1/44	Adjoint	Capturé par la Gestapo
THEILLET André	Charles	d°	Du 1/6/43 au 30/1/44	Cdt le camp de Chabanais	
VIGNAUD Marcel	Martens	d°	Du 1/7/43 au 30/1/44	Officier d'approvisionnement	
STERNA Louis	Berthe	d°	Du 20/7/43 au 01/10/43	Cdt le camp de St-Adjutory	
DETHIER André	Dédé	d°	Du 10/7/43 au 17/11/43	Adjoint au responsable	Capturé par la Gestapo
POLLET Jean		Adjudant- chef	Du 11/11/42 au 30/1/44	Cdt le camp de Rochechouart	
JACQUOT Rodolphe		Adjudant	Du 1/7/43 au 17/11/43	Encadrement	Capturé par la Gestapo
CHATEAU Paul	Paul	d°	Du 1/8/43 au 30/1/44	d°	
BARATAUD André	Petitheton	d°	Du 11/11/42 au 30/1/44	d°	
LAYLAVOIX Louis	Jacques	Sergent	Du 1/6.43 au 30/1/44	d°	
PENICHON Pierre	Saint-Astier	d°	Du 1/7/43 au 30/1/44	d°	
RAYNAUD Armand		d°	Du 1/10/43 au 30/1/44	d°	
NOIRET Paul	Paul	d°	Du 1/7/43 au 30/1/44	d°	
ROUFFANCE Maurice	Maurice	d°	Du 1/7/43 au 30/1/44	d°	Arrêté le 30/1/44 par les GMR et mort en déportation

Bilan des actions reconnues pour homologation

Le dossier d'homologation du maquis de Brigueuil retient les actions et opérations suivantes à partir de 1943 :

- Juin 1943, une attaque par cinq hommes du siège de la légion et du SOL (service d'ordre légionnaire) à Saint-Junien entrainant des dégâts matériels, l'assaut contre un bureau de propagande du Maréchal Pétain. À Saint-Brice, un coup de main par deux hommes du siège de la légion et du SOL permet de récupérer des documents et de détruire le siège, et celui du camp du Palais par cinq hommes aboutit à la libération de quinze réfractaires.

- Juillet 1943, à Saint-Junien, 7 000 litres d'essence sont soustraits du dépôt de carburant de la Wehrmacht.

- Août 1943, deux descentes chez des collaborateurs à Saint-Junien, respectivement avec huit et sept hommes, entrainent la saisie de documents, d'armes, de munitions dans des dépôts clandestins. La même opération est répétée à Saint-Victurnien avec douze hommes.

- Septembre 1943, deux autres actions du même type ont lieu à Saint-Junien et Javerdat. Neuf hommes de l'usine Proust de Rochechouart travaillant pour l'industrie allemande se saisissent de plusieurs centaines de chaussures destinées à l'armée ennemie. Un blessé est à déplorer au sein du maquis de Rochechouart créé le 15 juillet 1943 et dissout le 15 octobre de la même année.

- 15 septembre 1943, le camp de Brigueuil est attaqué par les miliciens qui sont repoussés.

- 17 septembre 1943, réception par huit hommes d'un parachutage d'armes individuelles, de grenades et de plastique sur la commune de Saint-Junien près de la route Angoulême-Limoges.

- 20 septembre 1943, les miliciens assaillent le camp de Saint-Adjutory au lieu-dit Meynieux. 30 hommes sont engagés dans les combats. Repli de ce maquis créé le 20 juillet 1943 sur celui de Brigueuil.

- 22 septembre 1943, assaut du camp de Chabanais par les GMR. 20 hommes sont partie prenante au lieu-dit Chambon.

Ce maquis créé le 15 juin 1943 se replie sur Brigueuil.

- 12 octobre 1943, attaque d'un camion supposé ennemi par sept hommes sur la route Limoges-Angoulême à hauteur de Mons (Commune d'Étagnac). Bilan : un camion contenant 2215 paires de chaussures. Les trois membres du convoi sont faits prisonniers mais libérés le soir même : français, il s'agit du chauffeur du camion, d'un gendarme et de son fils.

- 15 octobre 1943, trois hommes à Saint-Junien, au Dérot, règlent son compte à un agent de la Gestapo.

forêt (ce fut ultérieurement confirmé par le maire de Saint-Junien et par un rapport de gendarmerie de Brigueuil en 1948.

- 17 novembre 1943, l'offensive du P.C. de Brigueuil (30 hommes) menée par un fort détachement allemand est repoussée, un maquisard est blessé.

- 19 novembre 1943, un agent de la Gestapo est tué par cinq hommes en gare de Saint-Junien.

Bilan des pertes
Tableau ci-dessous :

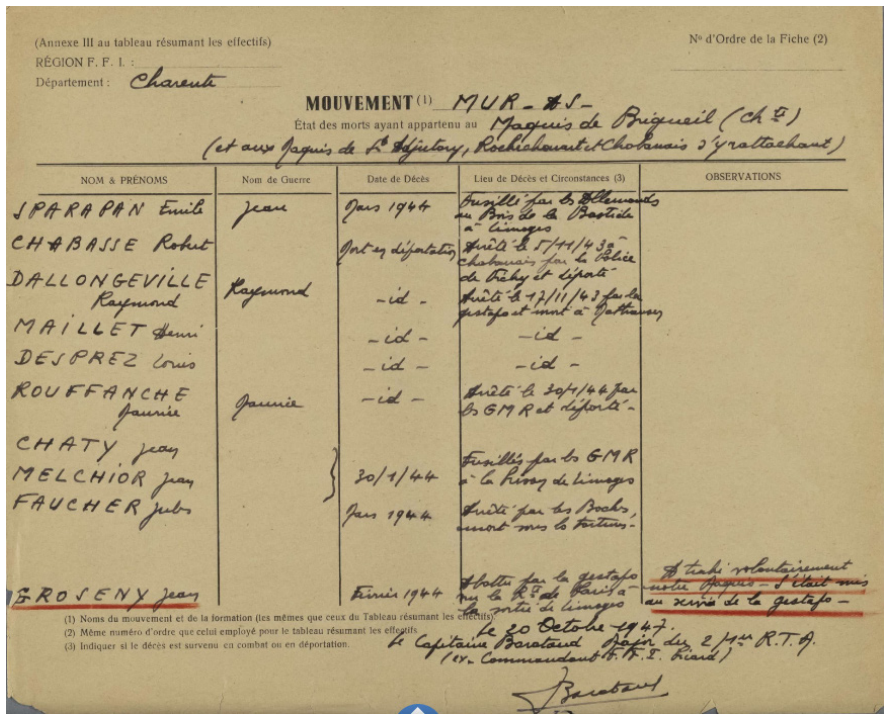

(Annexe III au tableau résumant les effectifs) — N° d'Ordre de la Fiche (2)

RÉGION F. F. I. :

Département : Charente

MOUVEMENT (1) MUR - ASS -

État des morts ayant appartenu au Maquis de Brigueil (ch F)

(et aux Maquis de St Sulpice, Rochechouart et Chabanais rattachés)

NOM & PRÉNOMS	Nom de Guerre	Date de Décès	Lieu de Décès et Circonstances (3)	OBSERVATIONS
SPARAPAN Emile	Jean	Juin 1944	Fusillé par les Allemands au Bois de la Bastide à Limoges	
CHABASSE Robert		Juin ou Juillet	Fusillé le 17/7/44 à 3h- Chabanais par la Police de Vichy et Déporté	
DALLONGEVILLE Raymond	Raymond	- id -	Fusillé le 17/11/43 par la gestapo et inhumé à Châteauneuf	
MAILLET Henri		- id -	- id -	
DESPREZ Louis		- id -	- id -	
ROUFFANCHE Jeannie	Jeannie	- id -	Fusillé le 30/4/44 par les GMR et déporté -	
CHATY Jean		30/1/44	Fusillé par les GMR à La Rivery de Limoges	
MELCHIOR Jean		Juin 1944	Fusillé par les Boches, inhumé sous la Fusillade -	
FAUCHER Jules				
GROSENY Jean		Février 1944	Abattu par la gestapo sur la R.N. de Paris à la sortie de Limoges	Il tenta volontairement notre Drapeau - il était mis au service de la gestapo -

(1) Noms du mouvement et de la formation (les mêmes que ceux du Tableau résumant les effectifs)
(2) Même numéro d'ordre que celui employé pour le tableau résumant les effectifs
(3) Indiquer si le décès est survenu en combat ou en déportation.

Le 20 Octobre 1947.
Le Capitaine Barataud Join. du 2/1er R.T.A.
(1er Commandant A.T.S. Riom)

Barataud

Tableau du dossier d'homologation, écrit de la main de Barataud

- 22 octobre 1943, descente de cinq hommes à Saint-Junien chez un agent de l'ennemi et récupération d'un véhicule léger.

- 25 octobre 1943, six hommes pénètrent chez un collaborateur à Saint-Victurnien permettant de récupérer un dépôt d'armes clandestin.

- 6 novembre 1943, les 180 maquisards du camp de Brigueuil est menacé par 1 200 Allemands. Il n'y a pas eu de combats, les maquisards alertés se sont éclipsés dans la

Notes et renseignements complémentaires de l'auteur :
Sur le fond de ce dossier d'homologation établi par le capitaine Barataud, alors officier du 1er RTA, les informations contenues et son rôle dans ce maquis mériteraient des précisions et éclaircissements. C'est en 1976, lors de la sortie du livre de Frenay, fortement romancé et donnant un statut de héros hors du commun à Barataud qu'une importante polémique est née et que ses

réelles responsabilités et faits d'armes ont fait l'objet de controverses. Ces vifs différends ont profondément ému et divisé les résistants de la région. Les chercheurs actuels ont souligné une certaine propension de Barataud à surestimer son rôle et son action lors de ces événements, s'attribuant des faits d'autres maquisards responsables.

L'histoire de ce maquis, est retracée dans un article accessible sur internet (voir sources et références), établi à partir de documents ayant appartenu au lieutenant Paul Deserces dit Jacques. Les deux rédacteurs en sont le maire de Montrollet, localité en bordure de la forêt de Brigueuil et Jacques Deserces fils de Paul. Il contient 38 noms d'illégaux (les clandestins) et 23 légaux (ceux qui les ont aidés). Ce document bien renseigné et clair donne une description et une vision réelle de ce maquis. Baratoud n'y apparait que comme agent de liaison et non comme le chef. Dans le même ordre d'idées, Martial Pascaud dans son livre (voir références), ramène les événements du 7 novembre à une fuite discrète et non à des combats qui durent deux jours.

L'informateur tué en gare de Saint-Junien en novembre 1943 par Jean Barataud et trois autres maquisards est natif de Peyrilhac et marié à Saint-Junien. Il portait sur lui un carnet contenant les noms des personnes à dénoncer à la police allemande.

Après la dispersion de ce maquis lors de la dernière attaque du 17 novembre 1943, les maquisards se répartiront dans ceux voisins de Cheronnac puis de Cussac avant de rejoindre celui de Pressac, point de ralliement de tous les maquis de la région, entre juin et juillet 1944. Ce que fera aussi Barataud. Capturé par la Gestapo le 7 décembre 1943 et libéré dans des circonstances toujours débattues, il quittera l'AS pour rejoindre les FTPF de Bernard. Il participera dès lors aux opérations du maquis de Pressac et se liera d'amitié avec Bricout.

En souvenir de ce maquis détruit en 1943, une stèle a été inaugurée 73 ans plus tard, en 2016.



Le lieutenant Deserces, un des fondateurs du Maquis de Brigueuil (photo prise en 1945)
Photo musée de la Résistance (D.R.)

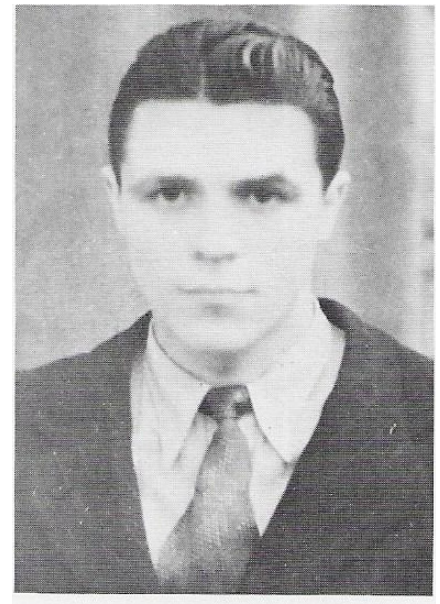

Jean Barataud... « Malgré ses vingt-deux ans, un chef qu'on ne discute pas. »

Conclusion

Puisse cette modeste synthèse basée sur des dossiers d'homologation écrits à la fin de la guerre apporter quelques renseignements sur cette période de privations, de fractures de la société, d'engagements courageux, de sinistres massacres, de combats funestes pour des jeunes limousins et mieux faire connaitre quelques-uns de ces mouvements de la région de Saint-Junien et de la Charente limousine. Il ne faut pas perdre de vue que ces dossiers étaient destinés à « officialiser des états de service pour permettre aux survivants ou à leurs ayants-droits de percevoir des pensions, des décorations et tous autres types de reconnaissance ». Il apparait donc que ces documents rédigés par les participants directs au moment où les passions étaient encore très vives ne reflètent qu'une vision des événements. Comme tous témoignages, ils peuvent et doivent être remis en question, en particulier en ce qui concerne leur objectivité, mais ils permettent d'avoir une idée de la complexité de ce qu'était la Résistance dans cette région, des hommes qui l'ont fondée et ont ainsi contribué à libérer la France de l'occupant nazi. Il est maintenant temps de regarder cette période de notre histoire sans crainte ni passion. Trois quarts de siècle ont passé, le recul est là. Les historiens peuvent dorénavant travailler sur ces sujets de façon objective, recouper les informations, les croiser, s'affranchir de toute influence partisane et établir l'exactitude des faits et rôles de chacun.

Il y a quarante ans, un ancien maire de Saint-Junien, Martial Pascaud, l'un des premiers résistants communistes de cette ville, président du Comité local de libération resté tout au long de la guerre en contact avec les différents mouvements et leurs chefs respectifs (FN, AS, MUR-AS, FTPF a écrit ces lignes : « C'est tout un volume qu'il faudrait remplir pour retracer les actes, les luttes et les sacrifices consentis dans notre petit secteur … ». Il doit être possible trois quarts de siècle plus tard de l'établir, aussi, il faut espérer que des Saint-Juniauds des jeunes générations s'attelleront à cette tâche avec ardeur et objectivité.

Jean-Claude Frölich

Sources et références

La documentation sur les sujets abordés est riche, citons seulement les documents qui m'ont plus particulièrement servi :

- Le site *Mémoire des hommes* et les GR P 19 cités en introduction.

- *Le maquis de la forêt de Brigueuil, avril 1943-décembre 1943. Du refus de la collaboration à la résistance armée*, de Benoit Savy et Jacques Deserces (article accessible sur Internet).

- *Volontaires de la nuit*. Henri Frenay. Robert Lafont. 1975.

- *Un seul châtiment pour les traîtres*. Haute-Vienne 1944. Geste éditions. 2016.

- *Clartés dans la nuit : la Résistance de l'Esprit. Journal d'un prêtre déporté*. Jean Varnoux. Éditions La Veytizou. 1995.

- *Martial Pascaud. Une vie, un exemple. Mémoires*. Éditions SPEC. *L'Echo du Centre*.

- *Par le portillon de la Boisserie* . Pierre Henri Rix. Éditions latines. 1974.

- *Le Maitron. Les fusillés 1940-1944.*

- Archives municipales de Saint-Junien. Série 4H33 ; remerciements à Emmanuel Baroulaud pour son aide.

- Copies de diverses lettres (Frenay, Deserces, Janine Lafontan, Barataud, etc.) fournies par Jacques Deserces fils de Paul Deserces, avec mes remerciements.

ANNEXE

Paul Lafontan (1891-1944), le photographe de Saint-Junien
Un résistant de la première heure


Paul Lafontan.

Paul Jean Marie Bouillier nait à Saint-Cloud le 22 juillet 1891 ; il est le fils d'une photographe, Émilie Bouillier, veuve. Le déclarant est un certain Oscar Lafontan, photographe et marié par ailleurs. De ce couple illégitime naîtra, à Paris cette fois, en 1899, chez le frère d'Émilie, Hélène Louise Catherine Bouillier. Le couple quittera la région parisienne peu après pour Auch où le père d'Oscar, photographe lui aussi vient de décéder. Il faudra attendre le divorce d'Oscar en mai 1903 pour que celui-ci reconnaisse ses enfants et que leur mariage à Auch le 11 juillet 1905 les légitime. À Auch, le couple tient un studio de photographie et le petit Paul Lafontan est initié très tôt à cet art. Sa fiche matricule n° 29 de 1911 nous indique qu'il dispose d'un bon niveau d'instruction (degré 3), qu'il mesure 1,64 m, a les cheveux châtains et les yeux bleu foncé. Il est ajourné un an pour anémie et faiblesse générale. Affecté au 88e RI, victime d'une pleurésie et ayant subi une intervention de pleurotomie, il est réformé n°2. Néanmoins rappelé sous les drapeaux en septembre 1915, il sera classé dans les services auxiliaires et affecté dans l'artillerie au 54e RA. Il passera brigadier en 1916. Reconnu définitivement inapte, il est réformé en mars 1918.

C'est à Lyon, le 24 avril 1920, que Paul, représentant de commerce de son père Oscar, photographe très réputé qui dispose maintenant de plusieurs succursales dans le Sud, épouse Juliette-Anaïs Lagnau, une employée née à Salaise-sur-Sanne en Isère. Dans cette petite commune comptant environ un millier d'âmes, le couple va ouvrir l'année suivante un studio de photographies avant de revenir à Auch où nait leur fille Jeanne (Janine) le 1er septembre. En 1923 le couple choisit Saint-Junien et décide de s'y installer. Il sera pour cette ville, où il s'est parfaitement intégré, une personnalité attachante. Comme son père le fait à Auch, il est un observateur permanent de la vie locale et un reporter infatigable de tous les événements s'y produisant depuis les concours de pêche aux Ostensions en passant par les matchs de rugby. Bon nombre de ses clichés de la ville ou des bords de Glane ont été édités en cartes postales.

La défaite de 1940 ne laisse pas cet ancien combattant de 14-18 indifférent. Gaulliste, il est très vite en contact avec le Mouvement de Libération Nationale et diffuse le journal clandestin *Combat* qui donnera son nom au groupe et en devient le premier militant à Saint-Junien. Sa fille Janine est une amie de Jean Barataud qui rentre des Chantiers de jeunesse et ce dernier lui rend fréquemment visite. Il chargera ce jeune garçon du recrutement et de la diffusion du journal. Dès la fin 1941, le premier noyau de la résistance, pour les deux arrondissements de la Haute-Vienne et de la partie non occupée de la Charente se constitue autour de Geneste, Lafontan, Vicariot, le colonel Chanson et quelques autres. Lafontan reçoit les journaux et tracts de propagande de Limoges et en indique la répartition. Il dirige les jeunes gens et les réfractaires vers le maquis de Brigueuil. De plus son métier de photographe lui permet de réaliser des photos pour de fausses pièces d'identité. Cet organisateur est chargé, notamment avec Deserces et le maquis de Brigueuil, de lancer une opération contre l'informateur de la Gestapo et ainsi de récupérer une liste de personnes dénoncées.

Mais à son tour, il est dénoncé fin 1943 par un faux résistant qui cherchait un hébergement et à qui on avait donné l'adresse de Lafontan. Le 3 janvier 1944 le studio est investi mais il parvient à s'enfuir par le boulevard Victor Hugo. Sa femme est arrêtée le lendemain et la maison pillée. Leur fille Janine sera arrêtée quelques mois plus tard. Lui trouve refuge à Cheronnac chez le maire Joseph Ringuet. Ils seront tous deux arrêtés le 20 janvier 1944. Portant le nom de Henri Quillet, architecte à Poitiers, les Allemands ignorent qu'il s'agit de l'homme recherché. Il gardera ce nom jusqu'à ses derniers instants.

Interné le 20 janvier 1944, il est envoyé après tortures au camp de Compiègne, puis déporté à Mauthausen par le convoi du 22 mars. Ce camp était destiné à l'élimination par le travail des ennemis politiques, pourchassés par le régime d'Hitler, dans les pays occupés par l'Allemagne. Affecté au sous-camp de Gusen, où la malnutrition, un travail harassant, les violences des gardes constituent le quotidien des prisonniers, il est ramené en novembre 1944 à Mauthausen. Par son amabilité et le réconfort qu'il apporte, il suscite une sympathie unanime auprès de ses camarades. Dans le bloc n°5, où il arrive à la mi-décembre, les privations ne font qu'augmenter et les hommes y sont squelettiques. Les soins sont quasiment inexistants et la dysenterie fait des ravages. Le 25 mars cette maladie l'atteint et une broncho-pneumonie s'y ajoute. C'est dans *le Populaire du Centre* du 2 avril 1946 qu'un de ses voisins de châlit Thierry Freyre raconte ses derniers moments.



Le 12 Avril ce fut la fin

J'allais le voir souvent. Il m'étonnait par sa résistance. C'est qu'une âme ardente et vaillante, une volonté tenace, vivaient dans ce corps que l'on croyait fragile. Le 10 avril, au soir, il essaya de prononcer quelques mots. Etait-ce faiblesse ou paralysie, je ne saisis que deux syllabes : « tan, tan », qu'il prononça plusieurs fois. Il me regardait et me serrait les mains. Ce fut tout. Il s'éteignit le 12 avril 1945, aux premières heures de la matinée.

Plus tard, je connus la vérité : Henri Guillot dans la Résistance, mon camarade de déportation, s'appelait en réalité Paul Lafontan.

Voilà ce qu'il voulait me confier.

C'est à lui qu'en cet anniversaire je veux adresser un dernier adieu. J'ai le devoir de le faire pour rappeler avec quelle abnégation, avec quelle résignation courageuse et clairvoyante, Paul Lafontan a vécu son martyre.

Je le dois à sa mémoire, en souvenir de notre amitié et en hommage à son sacrifice.

Th. FREYRE,
déporté patriote,
Mauthausen n° 53.782.

Les dernières heures de Paul Lafontan

À titre posthume, il sera élevé au rang de lieutenant le 1er janvier 1944 et se verra attribué par décret du 25 avril 1946 la Médaille de la Résistance. Son épouse, déportée à Ravensbrück et décédée le 1er mars 1945 à Bergen-Belsen entre la gare et le camp lors de l'évacuation de Ravensbrück suite à l'avance des soviétiques, recevra aussi la médaille de la Résistance par décret du 24 avril 1946 (même JO). Une plaque apposée au n° 35 de la rue Lucien Dumas à Saint-Junien perpétue leur souvenir.

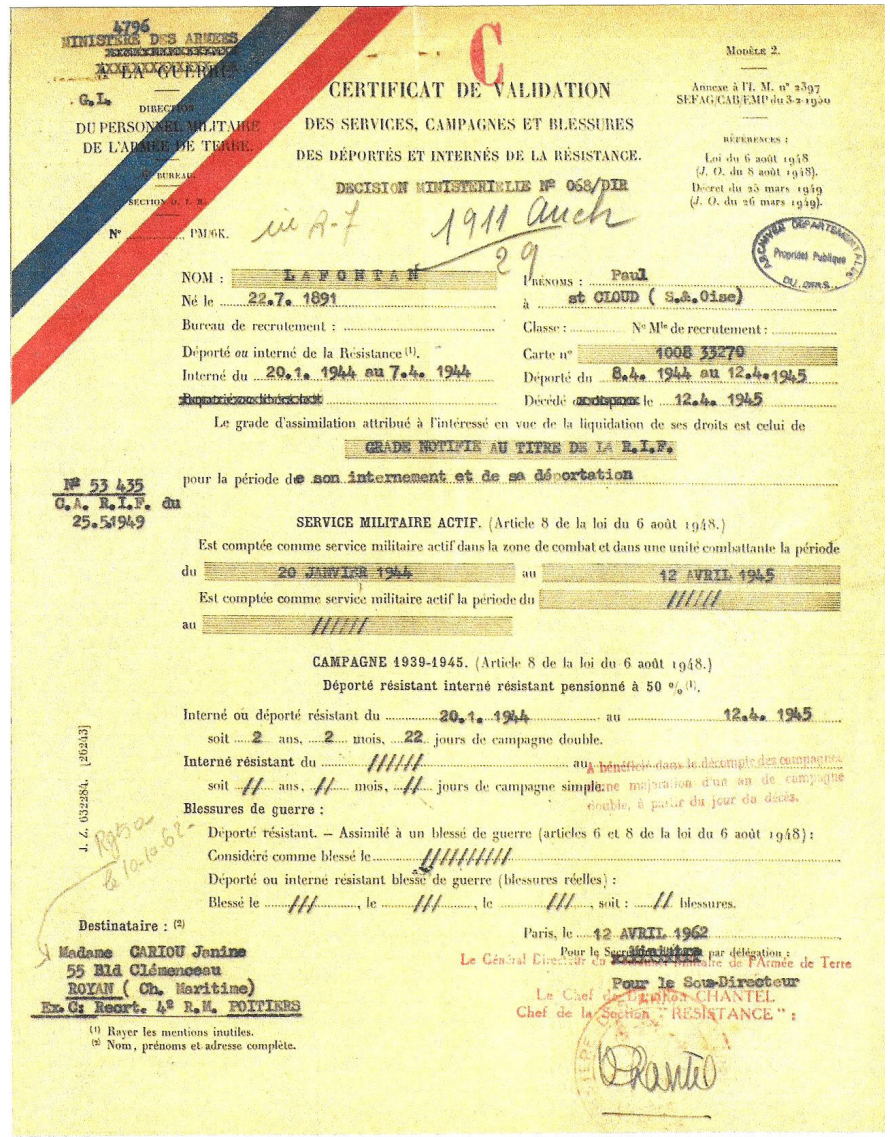

4796
MINISTÈRE DES ARMÉES
[illegible] DE LA GUERRE
G.I.
DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE L'ARMÉE DE TERRE
1er BUREAU
SECTION G. I. R.
N° PM/6K.

Modèle 2.
Annexe à l'I. M. n° 2397 SEFAG/CAB/EMP du 3-2-1950
RÉFÉRENCES :
Loi du 6 août 1948 (J. O. du 8 août 1948).
Décret du 25 mars 1949 (J. O. du 26 mars 1949).

CERTIFICAT DE VALIDATION
DES SERVICES, CAMPAGNES ET BLESSURES
DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE.
DÉCISION MINISTÉRIELLE N° 068/DIR

NOM : LAFONTAN — PRÉNOMS : Paul
Né le 22.7. 1891 — à St CLOUD (S.&.Oise)
Bureau de recrutement : ... — Classe : ... — N° Mle de recrutement : ...
Déporté ou interné de la Résistance (1). — Carte n° 1008 33279
Interné du 20.1. 1944 au 7.4. 1944 — Déporté du 8.4. 1944 au 12.4.1945
Décédé le 12.4. 1945

Le grade d'assimilation attribué à l'intéressé en vue de la liquidation de ses droits est celui de
GRADE NOTIFIÉ AU TITRE DE LA R.I.F.
pour la période de son internement et de sa déportation

N° 53 435 C.A. R.I.F. du 25.5.1949

SERVICE MILITAIRE ACTIF. (Article 8 de la loi du 6 août 1948.)
Est comptée comme service militaire actif dans la zone de combat et dans une unité combattante la période
du 20 JANVIER 1944 au 12 AVRIL 1945
Est comptée comme service militaire actif la période du ////// au //////

CAMPAGNE 1939-1945. (Article 8 de la loi du 6 août 1948.)
Déporté résistant interné résistant pensionné à 50 % (1).
Interné ou déporté résistant du 20.1. 1944 au 12.4. 1945
soit 2 ans, 2 mois, 22 jours de campagne double.
Interné résistant du ////// au ////// A bénéficié dans le décompte des campagnes
soit // ans, // mois, // jours de campagne simple. d'une majoration d'un an de campagne double, à partir du jour du décès.
Blessures de guerre :
Déporté résistant. — Assimilé à un blessé de guerre (articles 6 et 8 de la loi du 6 août 1948) :
Considéré comme blessé le //////////
Déporté ou interné résistant blessé de guerre (blessures réelles) :
Blessé le ///, le ///, le ///, soit : // blessures.

J. Z. 63284. [26243]

Destinataire : (2)
Madame CARIOU Janine
55 Bld Clémenceau
ROYAN (Ch. Maritime)
Ex.Ci Recrt. 4e R.M. POITIERS

Paris, le 12 AVRIL 1962
Pour le Secrétaire d'État [illegible] par délégation :
Le Général Directeur de la [illegible] Générale de l'Armée de Terre
Pour le Sous-Directeur
Le Chef de Section CHANTEL
Chef de la Section " RÉSISTANCE " :

(1) Rayer les mentions inutiles.
(2) Nom, prénoms et adresse complète.

Certificat de validation des services des déportés

Nota : Paul Lafontan (matricule 60041) et Joseph Ringuet (matricule 60516), retrouveront par hasard en mars 1944 au camp de transit de Royallieu à Compiègne avant déportation, l'abbé Jean Varnoux (matricule 29026) vicaire à Saint-Junien qui rendait quelques services au maquis, et avait été arrêté le 29 janvier 1944 (cité dans *Clartés dans la nuit*).

Les Hors-séries de *D'onte ses* :

Les mélanges Marchois et Limousins

N°1 *Le cartulaire de Saint-Barthélémy de Bénévent* - 2011
Philippe Florentin

N°2 *Marchois et Limousins au Parlement civil de Paris 1395-1571* - 2011
Philippe Florentin

N°3 *Le trésor de Ventadour 1re partie* - 2011
Philippe Florentin

N°4 *Tarnac sous la restauration, le recensement de 1827* - 2011
Brigitte Favrie-Banette

N°5 *Siège et traité de Gimel 1594* - 2013
Philippe Florentin

N°6 *Minutes notariales de Corrèze perdues et retrouvées 1443-1595* - 2013
Philippe Florentin

N°7 *Marchois et Limousins au Grand conseil 1501- 1599* - 2014
Philippe Florentin

N°8 *Accords marchois et Limousins 1300-1713* - 2015
Philippe Florentin

N°9 *Marchois et Limousins au Parlement criminel de Paris 1312-1567* - 2015
Philippe Florentin

N°10 *Marchois et Limousins au Grand conseil 1600- 1650* - 2016
Philippe Florentin

N°11 *Marchois et Limousins au Grand conseil 1651- 1700* - 2016
Philippe Florentin

N°12 *Minutes notariales de Creuse perdues et retrouvées* - 2016
Philippe Florentin

N°17 *Guillaume Robert et le secret des Templiers*
Un moine limousin contre l'ordre du Temple - 2018
Philippe Florentin

N° 20 *Marchois et Limousins au Grand Conseil 1701-1791*- 2018
Philippe Florentin

N° 22 *Connétablie et maréchaussée dans la Marche et le Limousin 1530-1790* - 2021
Philippe Florentin

N° 24 *Minutes du notaire royal Touyéras de St-Auvent (1738)* - 2019
Monique Gallais

Mémoires de guerre des Limousins

N°13 *Des hommes et des chevaux dans la Grande Guerre*
Du dépôt de Remonte de Saint-Junien au Haras national de Pompadour - 2015
Collectif

N°14 *Les enfants de Saint-Auvent morts pour la France 1914-1918* - 2016
Monique Gallais

N°16 *Les enfants de St-Priest-sous-Aixe morts pour la France 1914-1918* - 2016
Monique Gallais

N°17 *Les enfants de Verneuil-sur-Vienne morts pour la France 1914-1918* - 2017
Monique Gallais

N°19 *Les enfants de Faux-la-Montagne morts pour la France 1914-1918* - 2018
Christiane Burdin-Dubayle
Brigitte Caloo

N°23 *Les enfants d'Aixe-sur-Vienne morts pour la France 1914-1918* - 2018
Jeanne Perette-Masboeuf
Jean-Jacques Mauriat

N°26 *Les enfants de Champagnat (23) morts pour la France 1914-1918* - 2019
Frédéric Gravier

La terre des Limousins

N°15 *Les Salviat la vie dans le nom 1600-2000 - 2016*
Michel Cousin

cercle de généalogie et d'histoire des marchois et limousins

Association Loi 1901 (J.O. du 20 juin 1979)
Membre de la fédération française de généalogie

ADHÉSION / ABONNEMENT
(ou RENOUVELLEMENT)

54, rue Pierre et Marie Curie - 87000 Limoges
05 55 33 43 12 Courriel : cghml@cghml.fr
Sites : www.cghml.fr - www.boutique.cghml.fr - www.filiatheque.fr

Adhésion directement en ligne sur le site : www.boutique.cghml.fr

COORDONNÉES

M. ▢, Mme ▢, Association ▢, Autre (préciser) ▢ :

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Téléphone (facultatif) : ..... Numéro d'adhérent (actuel ou ancien) : .....

Année de naissance (facultatif) : ..... Profession (facultatif) : .....

COORDONNÉES ÉLECTRONIQUES

Adresse électronique : .....

▢ J'ai bien noté que le fait de déclarer mon adresse électronique me permettra d'accéder à l'espace adhérent des sites internet du Cghml, de recevoir 500 points pour accéder à la base de données et de recevoir chaque trimestre la *Lettre de D'onte ses ?* directement dans ma boîte de messagerie ;

▢ Si je ne déclare pas d'adresse électronique je recevrai la lettre trimestrielle sous forme papier, à mon domicile.

MON RÈGLEMENT (Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Cghml)

- Cotisation annuelle seule[1] (échéance 31/12 de l'année en cours) : ..... 28 €
- Cotisation **découverte**[2] (valable entre le 1er août et le 31 déc.) : ..... 15 €
- Abonnement à la revue semestrielle *D'onte ses ?* par année civile (2 numéros) : ..... 28 €
- **DUO** (cotisation + abonnement à la revue semestrielle - 2 numéros) : ..... 50 €

- Supplément pour routage **hors métropole** : ..... 10 €
- Supplément pour internaute désirant recevoir la version papier de la *Lettre de D'onte ses ?* : .....14 €

Je fais un don en complément de ma cotisation ..... : ..... €

TOTAL ..... : ..... €

Je souhaite recevoir un reçu fiscal sur le montant de mes cotisation et don : OUI ☐ NON ☐

Fait à ..... le ..... Signature :

1. Mon **adhésion en année pleine**, part du jour de l'inscription dans le fichier des adhérents et s'arrête le 31 décembre de l'année en cours.
2. Mon **adhésion découverte** part du jour de l'inscription dans le fichier des adhérents et reste valable jusqu'au 31 décembre. Je reçois 250 points avec mon code d'accès au site internet.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et du RGPD du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Cghml :

54 rue Pierre et Marie Curie - 87000 Limoges / tél : 05 55 33 43 12 / courriel : cghml@cghml.fr